



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N° 84-2019-068

PUBLIÉ LE 2 JUILLET 2019

# Sommaire

## **26\_CCI\_Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Drôme**

84-2019-07-01-002 - Tableau des délibérations AG de la C.C.I. du 24 juin 2019 (2 pages) Page 4

## **38\_REC\_Rectorat de l'Académie de Grenoble**

84-2019-06-21-008 - Arrêté DEC4/XIII/149/195 jury de délibérations de BTS spécialité Développement et réalisation bois pour la session 2019 (2 pages) Page 6

84-2019-06-25-015 - Arrêté DEC4/XIII/19/187 jury de délibérations du BTS spécialité électronique pour la session 2019 (2 pages) Page 8

84-2019-06-27-067 - Arrêté DEC4/XIII/19/188 jury de délibération du BTS spécialité systèmes numériques OPTA : informatique et réseaux pour la session 2019 (2 pages) Page 10

84-2019-06-25-014 - Arrêté DEC4/XIII/19/189 jury de délibérations du BTS spécialité Systèmes numériques OPTB : ÉLECTRONIQUE ET COMMUNICATION pour la session 2019 (2 pages) Page 12

84-2019-06-27-070 - Arrêté fixant la composition du jury de délibération du baccalauréat professionnel session 2019 spécialité COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION (1 page) Page 14

84-2019-06-24-025 - Arrête n°DEC1/XIII/2019/304 portant sur les deliberations de jury du baccalaureat general session 2019 (49 pages) Page 15

## **63\_DIR\_Direction Interdépartementale des Routes du Massif-Central**

84-2019-06-13-109 - Arrêté d'ouverture concours CEEP 130619 (3 pages) Page 64

## **69\_Rectorat de Lyon**

84-2019-06-27-069 - Arrêté DESUP n°2019-004 du 27 juin 2019 portant désignation du représentant de la rectrice à la commission de contrôle des opérations électorales de l'académie de Lyon (1 page) Page 67

## **84\_ARS\_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

84-2019-06-26-022 - arrêté 2019 14 039 portant renouvellement de l'autorisation délivrée au syndicat intercommunal de la Ravoire (73490) pour le fonctionnement de l'EHPAD Les Blés d'Or situé à St Baldoph (3 pages) Page 68

84-2019-06-26-020 - Arrêté n° 2019-10-0092 Portant renouvellement de l'habilitation du Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) pour les activités de vaccinations et de lutte contre la tuberculose. (2 pages) Page 71

84-2019-06-26-021 - Arrêté N° 2019-10-0086 portant création du dispositif intégré de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (DITEP) Jean Fayard par diminution de places de semi internat et création de places de Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) et labellisation d'un PCPE - Fondation OVE 690793435. (4 pages) Page 73

84-2019-06-03-020 - Arrêté N° 2019-21-0053 Relatif au renouvellement d'autorisation du dépôt de sang du Centre Hospitalier de Brioude (43) (2 pages) Page 77

84-2019-06-13-110 - Arrêté N° 2019-21-0059 Relatif au renouvellement du dépôt de sang de la Clinique Kennedy à Montélimar (26) (2 pages) Page 79

84-2019-06-19-046 - Arrêté n°2019-10-0078 portant création du Dispositif intégré (ou DITEP) de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) Clair'Joie et du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) du même nom- Gestionnaire COMITÉ COMMUN – ACTIVITÉS SANITAIRES ET SOCIALES. (4 pages) Page 81

84-2019-06-25-016 - Arrêté n°2019-10-0087 portant renouvellement de l'autorisation délivrée à l'association L'ADAPT pour le fonctionnement de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « hors les murs » - L'ADAPT. (4 pages)	Page 85
84-2019-06-26-023 - Arrêté n°2019-17-0402 - Fixant la liste des établissements de santé identifiés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes autorisés à réaliser les actes de fermeture de l'appendice auriculaire gauche par voie transcutanée (3 pages)	Page 89
84-2019-06-26-024 - Arrêté n°2019-17-0404 - Fixant la liste des établissements de santé identifiés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes autorisés à réaliser les actes d'implantation intraventriculaire droit d'un stimulateur cardiaque définitif simple chambre, par voie veineuse transcatéter, sans pose de sonde (3 pages)	Page 92
84-2019-06-27-068 - Arrêté n°2019-19-0108 modifiant l'arrêté n°2017-4091 du 15 septembre 2017 portant composition du Conseil de discipline des internes de médecine pour la subdivision de Clermont-Ferrand (3 pages)	Page 95
84-2019-06-28-006 - ARS DOS 2018 02 05 0434 (2 pages)	Page 98
84-2019-06-03-021 - ARS-ARA-Arrêté N° 2019-21-0056 Relatif au renouvellement du dépôt de sang du Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac (15) (2 pages)	Page 100
84-2019-06-03-022 - ARS-ARA-Arrêté N° 2019-21-0057 Relatif au renouvellement d'autorisation du dépôt de sang du Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand site Estaing (63) (2 pages)	Page 102
84-2019-06-26-025 - AVIS D APPEL A PROJET n° ARS/CD07 SAMSAH REHAB-07-2019 portant projet de renforcement de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique en Auvergne-Rhône-Alpes par le création de 13 places de SAMSAH déployant des pratiques orientées vers le rétablissement et portant un volet d'accès au logement. (30 pages)	Page 104
84-2019-06-20-014 - Avis d'appel à projets n° ARS/CD26 SAMSAH REHAB -2019 portant projet de renforcement de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique en Auvergne-Rhône-Alpes par la création de 22 places de SAMSAH déployant des pratiques orientées vers le rétablissement et portant un volet d'accès au logement (29 pages)	Page 134
<b>84_DIDDI_Direction interrégionale des douanes et droits indirects de Lyon</b>	
84-2019-07-01-003 - 2019 10 - Décision de subdélégation de signature - Gestion et organisation courante (1 page)	Page 163
84-2019-07-01-004 - 2019 11 - Décision de subdélégation de signature - Ordonnancement et de comptabilité générale de l'État OSD ARA (4 pages)	Page 164
<b>84_SGAR_Secrétariat général pour les affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes</b>	
84-2019-07-02-001 - Arrêté n° 2019 - 174 du 2 juillet 2019 portant modification de la composition nominative du conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. (11 pages)	Page 168

**EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME**

<b>DATE ASSEMBLEE GENERALE</b>	<b>OBJET</b>
24 juin 2019	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 mars 2019, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
24 juin 2019	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS, celui de la Commission des Finances et celui du Commissaire aux Comptes et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget exécuté 2018 d'un montant de 15 878 419 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
24 juin 2019	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS, celui de la Commission des Finances et celui du Commissaire aux Comptes et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget exécuté 2018 du CFA d'un montant de 1 380 691 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
24 juin 2019	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent l'abandon de créance irrécouvrable d'un montant de 9 760,05 €.
24 juin 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, sont favorables à la création d'un campus consulaire EGC à Villefontaine, approuvent les termes de la convention avec la C.C.I. Nord-Isère et autorisent le Président à la signer.

24 juin 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les modifications du Règlement Intérieur de la C.C.I. et ses annexes. Celui-ci sera envoyé pour approbation à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
24 juin 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les modifications du Règlement Intérieur du bâtiment INEED.
24 juin 2019	Après avoir entendu l'exposé du Président GUIBERT sur la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts et sur la nécessité de pourvoir au remplacement d'Eva MOULIN, démissionnaire, les Membres Elus présents, à l'unanimité, décident d'un vote à main levée, et élisent comme titulaire, Stéphane COURET.
24 juin 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le rapport d'activité 2018 qui sera adressé à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
24 juin 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les conventions avec la Matmut pour l'organisation des salons et Ecobiz, avec la Ville de Bourg lès-Valence pour le Salon de l'Apprentissage, de l'Alternance et de l'Emploi, avec Valence Romans Agglo pour l'organisation des Trophées de l'Entreprise, avec la Caisse d'Epargne pour la Création et Reprise d'Entreprises et autorisent le Président à les signer.



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



La rectrice de l'Académie de Grenoble,  
Chancelière des universités

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

ARRETE DEC 4 / XIII / 19 / 195

ARTICLE 1 : Le jury de délibérations du BTS spécialité DEVELOPPEMENT ET REALISATION BOIS est composé comme suit pour la session 2019 :

BELAROUCI LHASSEN	INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL DE CLASSE NORMALE RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
CORANI MARIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
DUBOIS SEBASTIEN	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
DUFAUG Loïc	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
FRADIN ANDRE	ENSEIGNANT LGT ALBERT LONDRES - CUSSET	
FROSSARD PAUL	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
FUZIER JULIEN	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
HOF BRUNO	ENSEIGNANT LGT BONAPARTE - AUTUN	
IVANOV SILVI	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
JAVEY NICOLAS	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
LAUTESSE HELENE	ENSEIGNANT CFA AFPIA SUD-EST - LYON	
MOLLIER MARIE-THERESE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
POIZAT FREDERIC	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	

SURMELY STEPHANE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
TROULLIER BRUNO JEAN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	

ARTICLE 2 : Le jury se réunira au RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE à GRENOBLE CEDEX 1 le vendredi 05 juillet 2019 à 10:30.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 21 juin 2019

Fabienne Blaise



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



La rectrice de l'Académie de Grenoble,  
Chancelière des universités

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

ARRETE DEC 4 / XIII / 19 / 187

ARTICLE 1 : Le jury de délibérations du BTS spécialité ELECTROTECHNIQUE est composé comme suit pour la session 2019 :

BETON CHRISTIAN	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
BISSERIER FREDERIC	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
BLANCHARD NICOLAS	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE LPO PABLO NERUDA - ST MARTIN D HERES	
CAVALLI DIDIER	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
CHAMIOT PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE LPO RENE PERRIN - UGINE	
CHATEIGNER GUY	INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL HORS CLASSE RECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
COURT DIDIER	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE LPO DU DAUPHINE - ROMANS SUR ISERE CEDEX	
DE FREITAS JEAN JACQUES	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
DEMANDRE ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE LGT JEAN MONNET - ANNEMASSE CEDEX	
JOUVE PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE LPO GALILEE - VIENNE CEDEX	
JURINE BRUNO	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
MERAL ALAIN	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE LPO GALILEE - VIENNE CEDEX	
MORA SEBASTIEN	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	

MOSER MICHAEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE LPO ASTIER - AUBENAS CEDEX	
NORD JEAN LUC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE LPO PABLO NERUDA - ST MARTIN D HERES	
RENAUD EMMANUEL	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
RISTORI SABINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE LPO PABLO NERUDA - ST MARTIN D HERES	
TERENTI MATHIEU	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
WEISSE GILLES	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	

ARTICLE 2 : Le jury se réunira au LPO DU GRESIVAUDAN à MEYLAN le jeudi 04 juillet 2019 à 13:30.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 25 juin 2019

Fabienne Blaise



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



La rectrice de l'Académie de Grenoble,  
Chancelière des universités

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

ARRETE DEC 4 / XIII / 19 / 188

ARTICLE 1 : Le jury de délibérations du BTS spécialité SYSTEMES NUMERIQUES OPTA :  
INFORMATIQUE ET RESEAUX est composé comme suit pour la session 2019 :

BATIFOULIER GREGORY	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
CHATEIGNER GUY	INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL HORS CLASSERECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
ESTEOULE NICOLAS	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
FORAY FABRICE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE LPO ASTIER - AUBENAS CEDEX	
GALATI CYRILLE	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
GOSSE LUC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT. LT PR SAINT LOUIS - CREST CEDEX	
LABRANDE JOAN	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
LEROY PHILIPPE	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
MAURIN PATRICE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE LPO CHARLES PONCET - CLUSES CEDEX	
OUALI HAKIM	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE LPO DU GRESIVAUDAN - MEYLAN	
RIVAL MATTHIEU	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
SINCERE FABRICE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE LPO ALGOUD - LAFFEMAS - VALENCE CEDEX 9	
TREBOSC PASCAL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT. LGT PR SAINT MICHEL - ANNECY CEDEX	

ARTICLE 2 : Le jury se réunira au LPO DU GRESIVAUDAN à MEYLAN le jeudi 04 juillet 2019 à 10:30.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 27 juin 2019

Fabienne Blaise



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



La rectrice de l'Académie de Grenoble,  
Chancelière des universités

Vu les articles 643-1 à 645-35 du Code de l'éducation,

ARRETE DEC 4 / XIII / 19 / 189

ARTICLE 1 : Le jury de délibérations du BTS spécialité SYSTEMES NUMERIQUES OPTB :  
ELECTRONI. ET COMMUNIC. est composé comme suit pour la session 2019 :

ASTIC OLIVIER	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
BURTZ EDOUARD	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE LPO ALGOUD - LAFFEMAS - VALENCE CEDEX 9	
CHATEIGNER GUY	INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL HORS CLASSERECTOR ACADEMIE DE GRENOBLE - GRENOBLE CEDEX 1	PRESIDENT DE JURY
COTTON XAVIER	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE LPO LOUIS LACHENAL - PRINGY CEDEX	
ESTEOULE NICOLAS	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
GROSBOIS RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE LPO PORTES DE L'OISANS - VIZILLE	
LEROY PHILIPPE	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
MORDENTI STEPHANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE LGT PR PIERRE TERMIER - GRENOBLE CEDEX 1	
REYNIER BENJAMIN	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
RIVAL MATTHIEU	PROFESSIONNEL MEMBRE DE LA PROFESSION	
TRIBU CHRISTIAN	ECR PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE LT PR SAINT LOUIS - CREST CEDEX	

ARTICLE 2 : Le jury se réunira au LPO DU GRESIVAUDAN à MEYLAN le jeudi 04 juillet 2019 à 09:00.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 25 juin 2019

Fabienne Blaise



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

La rectrice de l'Académie de Grenoble, chancelière des universités

- Vu le décret n°2006-583 du 23 mai 2006 modifié par le décret 2009-145 du 10 février 2009.

#### ARRETE DEC2/XIII/19-241

ARTICLE 1 : Le jury de délibérations du baccalauréat professionnel, spécialité COMMERC.  
SERVICES EN RESTAURATION est composé comme suit pour la session 2019 :

CHAN-TUNG LUDOVIC	ENSEIGNANT U GRENOBLE ALP UNIVERSITE GRENOBLE ALPES - ST MARTIN D HERES	PRESIDENT DE JURY
DA LAGE ETIENNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE LP PR LES PORTES DE CHARTREUSE - VOREPPE CEDEX	
DESESTRET -	PROFESSIONNEL . MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
JOUBERT TOM	PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE LPO LESDIGUIERES - GRENOBLE CEDEX 1	
KERN STEPHANIE	PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE LP HOTELIER DE L'HERMITAGE - TAIN L HERMITAGE CEDEX	VICE PRESIDENT DE JURY
PARET JEAN	PROFESSIONNEL . MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
RENUSAT-REY MANON	PROFESSIONNEL . MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

ARTICLE 2 : Le jury se réunira les jeudi 4 juillet 2019 à 10H00 et mardi 9 juillet 2019 à 17H00  
au LPO LESDIGUIERES à GRENOBLE CEDEX 1

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du  
présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 27 juin 2019

Fabienne Blaise



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

La rectrice de l'académie de Grenoble,  
Chancelière des universités

- Vu les articles à D 334-1 à D 334-24 du Code de l'Education portant dispositions relatives au baccalauréat général,

## ARRETE

N°DEC1/XIII/2019/304

Division des examens  
et concours  
(D.E.C)

Affaire suivie par :  
Marie-Pierre Moulin

Téléphone :  
04 76 74 72 54

Mél :  
ce.dec1  
@ac-grenoble.fr

Rectorat

7, place Bir-Hakeim  
CS 81065 - 38021 Grenoble  
cedex 1

**Article 1** : Les délibérations des jurys du baccalauréat général de la session 2019 auront lieu le 04 juillet 2019 pour le premier groupe et les 09 et 10 juillet 2019 pour le deuxième groupe.

**Article 2** : Les délibérations auront lieu dans les établissements suivants :

- Lycée Alain Borne, Montélimar (séries ES et S),
- Lycée Emile Loubet, Valence (série S),
- Lycée Camille Vernet, Valence (série L),
- Lycée les 3 Sources, Valence (série ES),
- Lycée l'Oiselet, Bourgoin-Jallieu (série S),
- Lycée Stendhal, Grenoble (série L),
- Lycée Ella Fitzgerald, St Romain en Gal (séries ES et S),
- Lycée Léonard de Vinci, Villefontaine (séries ES et L),
- Lycée Aristide Bergès, Seyssinet (série ES),
- Lycée du Grésivaudan, Meylan (série S),
- Lycée Pierre Beghin, Moirans (série S),
- Lycée Marie Reynoard, Villard-Bonnot (série S),
- Lycée Vaugelas, Chambéry (série L),
- Lycée Louis Armand, Chambéry (série ES),
- Lycée du Granier, La Ravoire (série S),
- Lycée des Glières, Annemasse (série S),
- Lycée Charles Poncet, Cluses (série S),
- Lycée Mme de Staël, St Julien en Genevois (série ES et L),
- Lycée Ch. Baudelaire, Cran-Gevrier (séries ES et L),

**Article 3** : La liste des membres de chacun des jurys est annexée au présent arrêté.

**Article 4** : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 24 juin 2019

Fabienne Blaise

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0001

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BARQUE FRANCOIS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GOUNELLE ARNAUD	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERTRANET MARC	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
D'EAU VIRGINIE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRÉ 1ERE CAT.	MARCEL GIMOND AUBENAS	PHILOSOPHIE
FENOUIL GILLES	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	MARCEL GIMOND AUBENAS	MATHÉMATIQUES SPECIALISTE
GIRARDIER STEPHANE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	EPS (uniquement 1er groupe)
LAVERDURE SARRAZIN PASCALE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
LAVIS VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	XAVIER MALLET LE TEIL	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MAZENS ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	MARCEL GIMOND AUBENAS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
POURRAT AURORE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
RAVEL MAELLE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRÉ 1ERE CAT.	MARCEL GIMOND AUBENAS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0002

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BARQUE FRANCOIS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GOURDOL-MAX STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	DU DIOIS DIE	MATHÉMATIQUES NON SPECIALISTE
BANGOYAN LUSINE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
BERTRANET MARC	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
CAVAILLES FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CHARRIER AURELIE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	DU DIOIS DIE	LV1 - ECRIT ITALIEN
DARMON JEAN-PAUL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	DU DIOIS DIE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
D'EAU VIRGINIE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRÉ 1ERE CAT.	MARCEL GIMOND AUBENAS	PHILOSOPHIE
DELEERSNYDER ALEXA	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	CHABRILLAN MONTELMAR	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GIRARDIER STEPHANE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	EPS (uniquement 1er groupe)
GOUNELLE ARNAUD	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
POURRAT AURORE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
PUAUX GABRIEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	PHILOSOPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
SERAYET AUDE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0003

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BARQUE FRANCOIS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LAVERDURE SARRAZIN	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BERTRANET MARC	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
BOULLOY LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CHALLEAT DAMIEN	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHANUT AGATHE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DARMON JEAN-PAUL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	DU DIOIS DIE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
D'EAU VIRGINIE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRÉ 1ERE CAT.	MARCEL GIMOND AUBENAS	PHILOSOPHIE
GIRARDIER STEPHANE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	EPS (uniquement 1er groupe)
POURRAT AURORE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
PUAUX GABRIEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	PHILOSOPHIE
PRIMET FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	MATHÉMATIQUES SPECIALISTE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
UTIGER LE MARC EVELINE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	LV2 - ECRIT ALLEMAND

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0004

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BARQUE FRANCOIS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CAILLOT SEBASTIEN	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	MATHÉMATIQUES NON SPECIALISTE
BERTRANET MARC	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
CAVAILLES FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CHALLEAT DAMIEN	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COMELLAS GAELLE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
GIRARDIER STEPHANE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	EPS (uniquement 1er groupe)
GLOTZ-TERRIER CELINE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	JULES FROMENT AUBENAS	PHILOSOPHIE
IBANEZ-MARTIN DANIEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
JATON SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MIRALLES SONIA	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	CHABRILLAN MONTELMAR	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
NARDIN VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
POURRAT AURORE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
PUAUX GABRIEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	PHILOSOPHIE
ROUX BLANDINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
WARGNIER NATACHA	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	LV1 - ECRIT ALLEMAND

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0005

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHARLIN FREDERIC	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : SAHY YANNICK	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	MATHÉMATIQUES SPECIALISTE
BERTRANET MARC	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
BOULLOY LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BRAUD TRISTAN	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CHAPEROT CEDRINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	EPS (uniquement 1er groupe)
GLOTZ-TERRIER CELINE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	JULES FROMENT AUBENAS	PHILOSOPHIE
MATHON CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	LES CATALINS MONTELMAR	LV2 - ECRIT ANGLAIS
POURRAT AURORE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
RINCON MARIA	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
RISCHMANN GAETAN	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
ROUX BLANDINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SAINT-ETIENNE Laurence	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0006

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHARLIN FREDERIC	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : SAINT-ETIENNE LAURENCE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERTRANET MARC	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
CEYTE SANDRA	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CHAPEROT CEDRINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	EPS (uniquement 1er groupe)
CLAUZEL FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	LV1 - ECRIT ANGLAIS
COMELLAS GAELLE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
GLOTZ-TERRIER CELINE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	JULES FROMENT AUBENAS	PHILOSOPHIE
JEANJEAN MICHAEL	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRÉ 1ERE CAT.	MARCEL GIMOND AUBENAS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LAGUNA EDROSO JUAN ANGEL	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	JULES FROMENT AUBENAS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
NOMMAY RAPHAEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	RENE BARJAVEL NYONS	MATHÉMATIQUES NON SPECIALISTE
PAGAT LUX Claire	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	GUSTAVE JAUME	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
POURRAT AURORE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
SAINT-ETIENNE Laurence	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0007

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHARLIN FREDERIC	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PAGAT LUX CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERTRANET MARC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
CHAPEROT CEDRINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	EPS (uniquement 1er groupe)
CORDISCO ERNESTINA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	LV2 - ECRIT ITALIEN
COTIN MATHILDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	ALAIN BORNE MONTELMAR	ECONOMIE APPROFONDIE
DE MATTEIS FRANCOISE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHABRILLAN MONTELMAR	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
GAS ESTELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GRUMELIER-FAGHEL ALIX	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
JEANJEAN MICHAEL	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MARCEL GIMOND AUBENAS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
MERCADIE DAMIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PAGAT LUX CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUSTAVE JAUME	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
POURRAT AURORE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
RISCHMANN GAETAN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0008

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHARLIN FREDERIC	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GAGNEPAIN HOLTZ SEVERINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROUMANILLE NYONS	ECONOMIE APPROFONDIE
BERTRANET MARC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
CHAPEROT CEDRINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	EPS (uniquement 1er groupe)
COTIN MATHILDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	ALAIN BORNE MONTELMAR	ECONOMIE APPROFONDIE
GRUMELIER-FAGHEL ALIX	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
JEANJEAN MICHAEL	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MARCEL GIMOND AUBENAS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
JULIAN SEBASTIEN JEAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DIOIS DIE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MERCADIE DAMIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
POURRAT AURORE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	SCIENCES
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
SUSANESCU GINA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0201

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHANTEAU JEAN-PIERRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BONIN GUILLAUME	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARCEL GIMOND AUBENAS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BRECHU ADRIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
CHALLEAT CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GAILLARD JEAN-CLAUDE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
GAUTHIER MARC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
MARGUET CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
PIERA MARIA TERESA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARCEL GIMOND AUBENAS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
SARROUL CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	PHILOSOPHIE
VEYRIER JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0202

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHANTEAU JEAN-PIERRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GUERZIZ RADOUANE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LES CATALINS MONTELMAR	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BRECHU ADRIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
CHALLEAT CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUMAS JEAN-BAPTISTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
LERAY JEAN-PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
OLIVE PITAVAL AMANDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROUMANILLE NYONS	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
OSPINA WILLIAM	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PILOZ ODILE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROUMANILLE NYONS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
SARROUL CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	PHILOSOPHIE
SOULIER DAVID	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0203

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHANTEAU JEAN-PIERRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : TELLIER HERVE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BRECHU ADRIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
CABRION PAULE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	XAVIER MALLET LE TEIL	PHILOSOPHIE
CHEVALIER DAVID	INDEMNITAIRE	DE CHAMBERY LA MOTTE SERVOLEX	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT
DEPREZ JULIEN	INDEMNITAIRE	ENILV LA ROCHE SUR FORON	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT
DUFOND VINCENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FRAISSE PIERRE-PHILIPPE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GAUTHIER MARC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
GIRARD HELENE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
GUERIN FABIENNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	LV2 - ECRIT ALLEMAND
LE BOUEDEC YVONNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LERAY JEAN-PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
VEYRIER JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
VIVIER BOUDRIER MARIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0204

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHANTEAU JEAN-PIERRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LUCE FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BERNARD ANTOINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BOURGEOIS GUILLAUME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	PHILOSOPHIE
BRECHU ADRIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
CABRION PAULE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	XAVIER MALLET LE TEIL	PHILOSOPHIE
DELACROIX LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DUFOND VINCENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
KERN COQUILLAT FRANCOISE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MORFIN ODILE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	LV2 - ECRIT ANGLAIS
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0205

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHANTEAU JEAN-PIERRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : KERN COQUILLAT FRANCOISE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
AMGHAR SORAYA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BAS VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROUMANILLE NYONS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BOURGEOIS GUILLAUME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	PHILOSOPHIE
BRECHU ADRIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
CABRION PAULE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	XAVIER MALLET LE TEIL	PHILOSOPHIE
CAMOIN PATRICE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CHEVALIER DAVID	INDEMNITAIRE	DE CHAMBERY LA MOTTE SERVOLEX	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT
COLLEC PATRICIA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DEPREZ JULIEN	INDEMNITAIRE	ENILV LA ROCHE SUR FORON	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT
GAUTHIER MARC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
NOGUERA JEROME	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
TARNAUD ANNE-LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DIOIS DIE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
VEYRIER JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0206

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : COROLLEUR FREDERIC	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CLEMENT FRANCOISE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BOROS SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
BOURGEOIS GUILLAUME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	PHILOSOPHIE
ESTEVAN BENOIT	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
NOGUERA JEROME	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RAUNER GAUTHIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
SOULIE KARINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0207

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : COROLLEUR FREDERIC	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PRORIOL GILLES	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
AGGIUS JEROME	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHABRILLAN MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOROS SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
LEPESANT MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
LE ROUZIC LAURENT	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JULES FROMENT AUBENAS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
LLENA CAROLE	INDEMNITAIRE	D'AUBENAS AUBENAS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
NOGUERA JEROME	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RAUNER GAUTHIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
YON EMILY	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT LOUIS CREST	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0208

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : COROLLEUR FREDERIC	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BARNOUIN DAVID	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROUMANILLE NYONS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
AUVINET JEROME	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROUMANILLE NYONS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BOROS SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
BUISSON FABIEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DIEUZY CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
ESTRAND SOPHIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEPESANT MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
RAUNER GAUTHIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
THEVENIEAU DIDIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0209

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : COROLLEUR FREDERIC	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : AUROUSSEAU VERONIQUE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
AGGIUS JEROME	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHABRILLAN MONTELMAR	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOROS SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
CARNOY VELU CORINNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHABRILLAN MONTELMAR	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CROZE JEROME	INDEMNITAIRE	D'AUBENAS AUBENAS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
LEPESANT MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
PERNET MARIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
THEVENIEAU DIDIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0210

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : COROLLEUR FREDERIC	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CARRAY ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
ASQUIN AURELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOROS SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	EPS (uniquement 1er groupe)
COINTE PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROUMANILLE NYONS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ESTRAND SOPHIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GOUDRON PEGGY	INDEMNITAIRE	D'AUBENAS AUBENAS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
LAULAGNET SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	XAVIER MALLET LE TEIL	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
MARQUEZ-TAULEIGNE BEATRICE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PERNET MARIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PINTO GIUSEPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARCEL GIMOND AUBENAS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
THEVENIEAU DIDIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	PHILOSOPHIE
YUSTE INCARNATION	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	XAVIER MALLET LE TEIL	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0211

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : OCCELLO MICHEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DAUBIE VIRGILE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROUMANILLE NYONS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BONNEFOY SYLVAIN ANDRE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	EPS (uniquement 1er groupe)
COINTE PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROUMANILLE NYONS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COMPIER VINCENT	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	XAVIER MALLET LE TEIL	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CONSTANTIN PASCALE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	PHILOSOPHIE
GUINOT FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES CATALINS MONTELMAR	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MICHEL LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	XAVIER MALLET LE TEIL	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
OJEDA ZUNIGA MARION	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PERNET MARIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0212

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : OCCELLO MICHEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LORENTE FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BONNEFOY SYLVAIN ANDRE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	EPS (uniquement 1er groupe)
BOURGUEIL JEAN CHRISTOPHE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
COINTE PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROUMANILLE NYONS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CONSTANTIN PASCALE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	PHILOSOPHIE
JOUFFRE FRANCK	INDEMNITAIRE	D'AUBENAS AUBENAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MATHIEU JEAN-PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARCEL GIMOND AUBENAS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0213

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : OCCELLO MICHEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GOUTIERREZ PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BONNEFOY SYLVAIN ANDRE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	EPS (uniquement 1er groupe)
CAMUS SEBASTIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	PHILOSOPHIE
CHARTIER BERTRAND	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
COINTE PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROUMANILLE NYONS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ESTRAND SOPHIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FIGHIERA ELSA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALAIN BORNE MONTELMAR	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
JOUFFRE FRANCK	INDEMNITAIRE	D'AUBENAS AUBENAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEVAU VALERIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RIGAL PASCALE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS	LV2 - ECRIT ALLEMAND
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
SOUDEE BENOIT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
VERNET Karine	INDEMNITAIRE	LEGTA D'AUBENAS	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260015A - LGT ALAIN BORNE MONTELMAR

Jury : 0214

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : OCCELLO MICHEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BALAZUC ISABELLE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VINCENT D'INDY PRIVAS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BONNEFOY SYLVAIN ANDRE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	EPS (uniquement 1er groupe)
CAMUS SEBASTIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	PHILOSOPHIE
LEVAU VALERIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARCOU CORINNE	MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	MARCEL GIMOND AUBENAS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
PESENTI VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DIOIS DIE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
SALIPANTE LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	FRANCAIS
TROUILLET LAETITIA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
VALLIER EMILIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	LV2 - ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0215

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : MANTOUX ARNAUD	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOISSIER MARION	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
AULAGNER JEAN-CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ASTIER AUBENAS	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
BARROCHE DENIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES CATALINS MONTELMAR	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BENOIT OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHILOSOPHIE
DARNAUD FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FINETTE MARIE-NOELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GARNIER NICOLAS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MARGUERON SOPHIE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
MONNET THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES CATALINS MONTELMAR	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0216

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : MANTOUX ARNAUD	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GUENOT SEVRINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VINCENT D'INDY PRIVAS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BENOIT OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHILOSOPHIE
BRUYERE PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
DARNAUD FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
MARGUERON SOPHIE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
ROQUES PATRICE	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
ROSSILLE STEPHANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
TORINESI MAREVA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0217

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : MANTOUX ARNAUD	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BARRAQUE FRANCK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AULAGNER JEAN-CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ASTIER AUBENAS	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
BENOIT OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHILOSOPHIE
BOUN NHANG GWENOLA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHILOSOPHIE
COCHET CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	ECRIT ITALIEN
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FELDER MARIE-NOELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
GUERENTE MANON	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARGUERON SOPHIE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
MONNET THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES CATALINS MONTELMAR	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
TORINESI MAREVA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0218

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : MANTOUX ARNAUD	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DELAY CORINNE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
ARMAND ANAELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BAUD BRIGITTE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOUN NHANG GWENOLA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHILOSOPHIE
DESSUS BERTRAND	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GUERENTE MANON	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARGUERON SOPHIE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
SCORIOT MYLENE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0219

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : MANTOUX ARNAUD	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CONTI EMILIE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
ARMAND ANAELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
AULAGNER JEAN-CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ASTIER AUBENAS	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
BENOIT JEREMIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	PHILOSOPHIE
DEVIS JEAN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
HERBERT JONATHAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
MARGUERON SOPHIE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
MONNET THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES CATALINS MONTELMAR	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
QUETE ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
TORINESI MAREVA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0220

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SALAUN MATHIEU	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DEVIS JEAN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ARMAND ANAELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BENOIT JEREMIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	PHILOSOPHIE
BRUYERE SYLVIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHARLAIX SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
CICCARELLI EMILIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	LES MARISTES BOURG DE PEAGE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
COLONGE SYLVIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	EMILE LOUBET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
DEAL CELINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GARIN SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
RAYMOND FABRICE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0221

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SALAUN MATHIEU	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MANDON MARIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BENOIT JEREMIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	PHILOSOPHIE
BOUN NHANG GWENOLA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHILOSOPHIE
BRUYERE SYLVIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CABANAC KARIM	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
COLONGE SYLVIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	EMILE LOUBET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
DEVIS JEAN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GARLAN LUCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	LV2 - ECRIT ITALIEN
JESUHA THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
NURY FLORENT	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT VICTOR VALENCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SILVA SANDRA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS	LV2 - ECRIT ALLEMAND
VOSSIER NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0222

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SALAUN MATHIEU	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : ERMACORA XAVIER	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BRUYERE SYLVIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COLONGE SYLVIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	EMILE LOUBET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
CUVEREAUX MIREILLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DA SILVA BENJAMIN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT LOUIS CREST	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DE MONTGOLFIER CATHERINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
EL YOUNOUSSI YOUNES	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
GANET CHRISTOPHE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GUJARRO PATRICIO	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
JESUHA THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0223

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SALAUN MATHIEU	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : ARMAND ANNICK	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
COLONGE SYLVIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	EMILE LOUBET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
DELOCHE CHRYSTELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
PHILIPPON EMMANUEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	PHILOSOPHIE
GUIRAND MATHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JESUHA THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
LANARO DAVID	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MUZZIN-BORDERON DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
NAU JEAN-CHRISTIAN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
ROCHE PASCAL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JULES FROMENT AUBENAS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ZAPIRAIN MARIE-JOSE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0224

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SALAUN MATHIEU	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FAUQUET SABINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BLASZYK VALERIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
COLONGE SYLVIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	EMILE LOUBET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
DE MONTGOLFIER CATHERINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FERRAND MALORIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LANARO DAVID	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PHILIPPON EMMANUEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	PHILOSOPHIE
ROUX DAMIEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
VERBICARO AURELIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	LV2 - ECRIT ITALIEN
VERBICARO AURELIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	MONTPLAISIR VALENCE	LV2 - ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0225

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : THIBON-POURRET AUREORE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : KOTZAMANIDIS DIMITRA	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
ALBA DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
ARDUIN JEAN PATRICE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	PHILOSOPHIE
BRENU JACQUES	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VINCENT D'INDY PRIVAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COUREON JEAN-LUC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
PHILIPPON EMMANUEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	PHILOSOPHIE
FIEVET LILYA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GUIRAND MATHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HABRARD CELINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
JULLIEN MYRIAM	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0226

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : THIBON-POURRET AUREORE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FERRAND MALORIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ALBA DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
ARDUIN JEAN PATRICE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	PHILOSOPHIE
DE ANDRADE CORALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GRANGE ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	HENRI LAURENS ST VALLIER	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
GUIRAND MATHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
KILBURG CORALIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
MASLIAH GILLES	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0227

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : THIBON-POURRET AUREORE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GUICHON YVES	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ALBA DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
ARDUIN JEAN PATRICE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	PHILOSOPHIE
CHAMBELLAND GERALDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
COUTURIER MARIE-BENEDICTE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FERRAND MALORIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JACONELLI TIFFANNY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
LACHEZE JEREMY	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	NOTRE DAME VALENCE	PHILOSOPHIE
LAGO EVA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LOPEZ MARIA YOLANDA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
MASLIAH GILLES	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TREILLE LE GUERN NATHALIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
VINZANT XAVIER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0228

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : THIBON-POURRET AUREORE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : JAY RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA SAULAIÉ ST MARCELLIN	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
ALBA DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
CALDERINI PASCALE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CHESNAIS DAPHNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
LACHEZE JEREMY	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	NOTRE DAME VALENCE	PHILOSOPHIE
MALFAIT SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MASLIAH GILLES	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VINZANT XAVIER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0229

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : THIBON-POURRET AUREORE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BENAHMED LOUCEF	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ALBA DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
BLASCHKE MONIKA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	LV2 - ECRIT ALLEMAND
CALLIERE CYRILLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	PHILOSOPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
LACHEZE JEREMY	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	NOTRE DAME VALENCE	PHILOSOPHIE
RIVES BERTRAND	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
ROYER THOMAS JACQUES	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
SARRIO OSWALD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VINZANT XAVIER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0230

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROSSI-ECHINARD VERONIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PONSON JACQUES	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BEAUFILS YANNICK	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
BRENU JACQUES	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VINCENT D'INDY PRIVAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CALLIERE CYRILLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	PHILOSOPHIE
COILLET FRANCOISE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DUMARCHEZ STEPHANIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GALLAND DANIEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	C.VERNET VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SARRIO OSWALD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0231

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROSSI-ECHINARD VERONIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BRENU JACQUES	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VINCENT D'INDY PRIVAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BEAUFILS YANNICK	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
CALLIERE CYRILLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	PHILOSOPHIE
CARRA NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CHEVAL MIREILLE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
DESCHAMP SYLVIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DRUMEZ FREDERIC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FEROTIN ELISABETH	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
GERIS MELANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
POCHE-ROUSSET JAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	LV2 - ECRIT ALLEMAND
RECK MARIE-CECILE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SOUFFLET AUREORE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0232

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROSSI-ECHINARD VERONIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : ELIAS SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BEAUFILS YANNICK	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
DRUMEZ FREDERIC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE MAURICE ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
KRSTIC VLADAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
LAMGLAIT DAVID	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MORO-ROSETE BRISA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MOULS AUDREY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
RECK MARIE-CECILE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RIBES LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TARDY CORINNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE DENIS ANNONAY	LV1 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0233

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROSSI-ECHINARD VERONIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : EYSSAUTIER YANN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BEAUFILS YANNICK	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
BERGASSE CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
DRUMEZ FREDERIC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE MAURICE ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
GALATIOTO MARIE-HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	PHILOSOPHIE
KUNYELI UMMUGULSUM	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES DEUX VALLEES LE CHEYLARD	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MAINCOURT CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
MEULENKAMP DOMITILLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PELLETIER BERTRAND	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
RECK MARIE-CECILE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RIBES LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SCHOCKMEL MATHIEU	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE LOUIS CREST	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0234

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROSSI-ECHINARD VERONIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DESCHAMPS SYLVAIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BEAUFILS YANNICK	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
COUTURIER EMMANUELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DOLLE PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GALATIOTO MARIE-HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	PHILOSOPHIE
MARTIN THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
RIBES LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SCHOCKMEL MATHIEU	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE LOUIS CREST	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
WALSER-RAYBAUD BRICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLG PAUL VALERY VALENCE	LV1 - ECRIT ALLEMAND

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0235

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JOURDAN MURIEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FERRER CHRISTIANE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERTRAND MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GALATIOTO MARIE-HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	PHILOSOPHIE
GUILLEN LUCAS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CAMILLE VERNET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
HABRARD BERNADETTE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	PHILOSOPHIE
LALBAT FRANCE-LISE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PHAM-NHU VINCENT	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
PIROWSKI VANSINGE ADELINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
RAMOS ALEXANDRA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
SCHOCKMEL MATHIEU	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE LOUIS CREST	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0236

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JOURDAN MURIEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : COLOMBEL HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BERTRAND SYLVIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHIEZE MARIE-LAURE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CROISSANT ANAIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FERRER CHRISTIANE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GALATIOTO MARIE-HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	PHILOSOPHIE
GAUDENZ CATHERINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GUILLEN LUCAS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CAMILLE VERNET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
NICOLAS ESTELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
RIBES REGIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE DENIS ANNONAY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
RIGAUD FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
RIMBOUX ELSA	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	PHILOSOPHIE
VIVIER BOUDRIER MARIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0237

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JOURDAN MURIEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LAURENT-GUY RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BERTRAND SYLVIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BIONNET MALLÉN VIRGINIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BODINO JEAN PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BOUCHARD ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CROUZET VINCENT-JEAN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GUILLEN LUCAS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CAMILLE VERNET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
LIGNON MALLIKA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
RIMBOUX ELSA	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0238

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JOURDAN MURIEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CHARRE CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BONNET CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BOULON CORALIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE LOUIS CREST	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GUILLEN LUCAS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CAMILLE VERNET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
HABRARD BERNADETTE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	PHILOSOPHIE
RIMBOUX ELSA	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	PHILOSOPHIE
ROMEVA ANNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
URIEN SAVERINO CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260034W - LG EMILE LOUBET VALENCE

Jury : 0239

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JOURDAN MURIEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CROUZET VINCENT-JEAN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BAULARD FRANCOIS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BOURLON PATRICK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE DENIS ANNONAY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DUPRE LA TOUR DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
GRESSE JEROME	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
GUILLEN LUCAS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CAMILLE VERNET VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
HABRARD BERNADETTE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	PHILOSOPHIE
ROMEVA ANNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROUDIER CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0101

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BONAMY ROBERT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MANDON EMMANUELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	PHILOSOPHIE
BOLLARD CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	XAVIER MALLET LE TEIL	LITTERATURE
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
DRAGON FLORIAN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
ORAND ELENA	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	LV2 - ECRIT ITALIEN
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
ROUBINET BENJAMIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0102

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BONAMY ROBERT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FRAIMBAULT ANNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	LITTERATURE
CARRER PASCAL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE DENIS ANNONAY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
DRAGON FLORIAN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
JOUVE CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	MATHEMATIQUES
LOPEZ-FARAUD MONICA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MANDON EMMANUELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	PHILOSOPHIE
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
PALLOT FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	PHILOSOPHIE
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
ROUBINET BENJAMIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SERRA PASCAL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0103

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BONAMY ROBERT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MUSCHINOWSKI PASCALE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	LITTERATURE
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
DRAGON FLORIAN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
LANDI LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
PALLOT FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	PHILOSOPHIE
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
SERRA PASCAL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0104

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BONAMY ROBERT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BEAUCHAMPS SANDRINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	LITTERATURE
BETBEDER SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	PHILOSOPHIE
BOYET AMANDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
DRAGON FLORIAN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
FARAUD JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GERBERT GAILLARD SEVERINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE	MATHEMATIQUES
LANDI LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
PALLOT FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	PHILOSOPHIE
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
WARGNIER NATACHA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	LV1 - ECRIT ALLEMAND

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0105

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BONAMY ROBERT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DARRIEUX ERIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VINCENT D'INDY PRIVAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BETBEDER SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	PHILOSOPHIE
BOYET AMANDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BROUTIER CORINNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CIRENEI FLORENCE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS	PHILOSOPHIE
DELABARRE FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
DESESTRET ELODIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	ECRIT ANGLAIS
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
DRAGON FLORIAN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT VICTOR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
MANEVAL GREGORY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	LITTERATURE
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
PELLETIER ROLAND	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE	CAMILLE VERNET VALENCE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
QUANTIN MARYSE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PR SAINT VICTOR VALENCE	ECRIT ANGLAIS
REVEILLE MARIE-CHRISTINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE DENIS ANNONAY	ECRIT ANGLAIS
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0106

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUCHET PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : HUMBLET LAURE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARCEL GIMOND AUBENAS	LITTERATURE
CHALENSON LUDOVIC	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
CIRENEI FLORENCE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS	PHILOSOPHIE
DARRIEUX ERIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VINCENT D'INDY PRIVAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DELABARRE FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALAIN BORNE MONTELMAR	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
EL AMRANI OUAFAA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	ECRIT ANGLAIS
IVAKHOFF ANGELA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
MERLE CYRIL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	ECRIT ANGLAIS
PASCU BORS TANIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	ECRIT ANGLAIS
PELLETIER ROLAND	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE	CAMILLE VERNET VALENCE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
RENOU CAROLE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE LOUIS CREST	ECRIT ITALIEN
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0107

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUCHET PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BENHAMOU FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	LITTERATURE
BOMPARD FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHALENSON LUDOVIC	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
CIRENEI FLORENCE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS	PHILOSOPHIE
CLEMENCON VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VINCENT D'INDY PRIVAS	ECRIT ESPAGNOL
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FOREST NICOLAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	PHILOSOPHIE
IVAKHOFF ANGELA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
PERRET MARIE-LUCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	ECRIT ANGLAIS
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
SANCHEZ LE NULZEC MARIE-CARMEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SPAGNOLO EVA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0108

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUCHET PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FOREST NICOLAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	PHILOSOPHIE
BOMPARD FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHALENSON LUDOVIC	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
HOURDOU MARCEL	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
OLIVAR-RICHOMME ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	LITTERATURE
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
WALLON SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU DIOIS DIE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0109

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUCHET PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : HOURDOU MARCEL	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BARTOLOZZI SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	ECRIT ANGLAIS
BESSET SABINE	ECR ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
CHALENSON LUDOVIC	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FERRANDIS FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VINCENT D'INDY PRIVAS	ECRIT ANGLAIS
GARCIA GUTIERREZ JUAN AGUSTIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
NEGRELLO STEPHANIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
NIEL PATRICK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT.	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	ECRIT ANGLAIS
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
VENTIMIGLIA KATHY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHABRILLAN MONTELMAR	LITTERATURE
WALLON SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU DIOIS DIE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0110

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUCHET PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BLANPAIN ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	LITTERATURE
CHALENSON LUDOVIC	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FOURTIER PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
WALLON SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU DIOIS DIE	PHILOSOPHIE
WIENHOLD GAELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0260035X - LG CAMILLE VERNET VALENCE

Jury : 0111

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUCHET PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : NEGRELLO STEPHANIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHALENSON LUDOVIC	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
DOREZ ANNIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	FRANCAIS
FOURTIER PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HERRERO EMMANUELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
ISSARTEL GUILLAUME	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SACRE COEUR NOTRE DAME PRIVAS	LITTERATURE
MARTIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
ROLLIN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES
WIENHOLD GAELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	PHILOSOPHIE
ZIERL GWANNA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	LV2 - ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0009

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DIAS DOMINIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BONNEFOI CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROUMANILLE NYONS	PHILOSOPHIE
BERTHIER LAETITIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	LV1 - ECRIT ANGLAIS
CELERIEN CHRISTELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
GAUGENOT-BRUNEL TOM	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
LEFAIVRE FANNY KARINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
MASSON FREDERIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
MOURGUES RAFAELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PASTEUR FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
SERVEAU JOCELYNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
VEGLIO MARIE-HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	MATHEMATIQUES SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0010

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DIAS DOMINIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : SEIGNOVERT EVA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BARLET NATHALIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
BRAVAIS PATRICIA ROSE-M	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BONNEFOI CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROUMANILLE NYONS	PHILOSOPHIE
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
LEFAIVRE FANNY KARINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MASSON FREDERIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
NERSESSIAN STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
POULET JEAN-FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
REYNIER PHILIPPE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	PHILOSOPHIE
ROMEYX MELISSA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0011

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DIAS DOMINIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PERRIER FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BEAUMONT MARIE-LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BLANC AURELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BRAVAIS PATRICIA ROSE-M	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CHORIER ANTHONY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MASSON FREDERIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
PERROT ALIX	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
PIRES ALINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
POULET JEAN-FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
REYNIER PHILIPPE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0012

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DIAS DOMINIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BUISSON PASCAL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BARDONNENCHE SEVERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	PHILOSOPHIE
CARRER PASCALE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
COCHET CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	ECRIT ITALIEN
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
DEBANNE JEAN PAUL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
GILLANT SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MASSON FREDERIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
NERSESSIAN STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PERRIER FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
REYNIER PHILIPPE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT VICTOR VALENCE	PHILOSOPHIE
ROMEYX MELISSA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0013

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DIAS DOMINIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GUBERNATI CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BARDONNENCHE SEVERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	PHILOSOPHIE
BLANC STEPHANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CHORIER ANTHONY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
FAJFER HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DIOIS DIE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
IBOT PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
LARBRE CHRISTEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MASSON FREDERIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
MORAND GAETAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0014

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GARDELLE LAURE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PAYA JEAN DAVID	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BARALLON SANDRA	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	EMILE LOUBET VALENCE	PHILOSOPHIE
BARDONNENCHE SEVERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	PHILOSOPHIE
BOULAY DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	MONTPLAISIR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
FAURIEL CELINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LARBRE CHRISTEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MORAND GAETAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PARAVEL OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
REDER SANDRINE MARIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
RICHIER CHRYSTEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROUMANILLE NYONS	LV2 - ECRIT ITALIEN
RORTAIS MARIE-BERNADETT	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
ROUSSILLON REGIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
VERNET MARIA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0015

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GARDELLE LAURE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LANARD RENAUD	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BARALLON SANDRA	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	EMILE LOUBET VALENCE	PHILOSOPHIE
BOULAY DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	MONTPLAISIR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
BORDELIER PHILIPPE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
GENEST CELINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LECHENARD MARTINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
LEVRAT CHRISTIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MORAND GAETAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PARAVEL OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PERSE ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
SAUGNE FRANCOISE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0016

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GARDELLE LAURE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : SAUGNE FRANCOISE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BARALLON SANDRA	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	EMILE LOUBET VALENCE	PHILOSOPHIE
BOULAY DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	MONTPLAISIR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
CHOVET PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
CORDEIL BAPTISTE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
HUBERT TOPALL CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHILOSOPHIE
LACOUR ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
LOYER NADIA	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
NOGUIER CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PARAVEL OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
RAYMOND MAGALI	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
REVOL-TISSOT SOLENE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SAUGNE FRANCOISE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0017

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GARDELLE LAURE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CORDEL FRANCOIS	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BORDELIER PHILIPPE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BOULAY DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	MONTPLAISIR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
CORDEIL BAPTISTE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
FERLAY STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FUEYO SOPHIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GOURBIERE CAMILLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
HUBERT TOPALL CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHILOSOPHIE
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MIALLY LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
ORREGO YLEN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
WARGNIER NATACHA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES CATALINS MONTELMAR	LV1 - ECRIT ALLEMAND

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0018

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GARDELLE LAURE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : NOCUN RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CAMILLE VERNET VALENCE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BOULAY DAVID	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	MONTPLAISIR VALENCE	EPS (uniquement 1er groupe)
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
DASSE-VINAY MARIELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FERLAY STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HUBERT TOPALL CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHILOSOPHIE
LACOUR ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LACROIX YANNICK JOON-KY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MAJCHRZAK MICKAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
PLOYON JOCELYNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
REMONDET EMILIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
RENAULT ALEXANDRA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	PHILOSOPHIE
SAUGNE FRANCOISE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0019

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALLARDO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : RENAULT ALEXANDRA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	PHILOSOPHIE
CHATTE MARIE-CLAUDE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
DEVINE FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	ECONOMIE APPROFONDIE
FABRE BEATRICE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	ECONOMIE APPROFONDIE
FERLAY STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FORNARELLI ERIC	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	EPS (uniquement 1er groupe)
GIRIN CHARLES-HENRI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MARQUART EMMANUELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PR NOTRE DAME VALENCE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
PLOYON JOCELYNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TERZIAN LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
ZATTA CARLOTTA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	VINCENT D'INDY PRIVAS	LV2 - ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0020

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALLARDO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GIRIN CHARLES-HENRI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CASTYON ALEXANDRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CHAUVIN SAMUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
FARGUES ANNE LISE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
FORNARELLI ERIC	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	EPS (uniquement 1er groupe)
GOURBIERE CAMILLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MANICKI ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	PHILOSOPHIE
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
PLOYON JOCELYNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0021

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALLARDO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DEVINE FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	ECONOMIE APPROFONDIE
BOUQUEREL GREGOIRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	PHILOSOPHIE
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
FABRE BEATRICE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	ECONOMIE APPROFONDIE
FORNARELLI ERIC	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	EPS (uniquement 1er groupe)
FOUREL GUILLAUME	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JOGUET YANN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MANGOLD ROBIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	ECONOMIE APPROFONDIE
MANICKI ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	PHILOSOPHIE
MEYNIER FABIEN	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	JULES FROMENT AUBENAS	ECONOMIE APPROFONDIE
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES
PREZEAU SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RENAULT ALEXANDRA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0022

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALLARDO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PREZEAU SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOUQUEREL GREGOIRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	PHILOSOPHIE
BLANC MARIE-PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	ALBERT TRIBOULET ROMANS SUR ISERE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
CASTYON ALEXANDRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CHATTE MARIE-CLAUDE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME VALENCE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
FORNARELLI ERIC	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	EPS (uniquement 1er groupe)
FOUREL GUILLAUME	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
KIREDJAN JORIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MANICKI ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	PHILOSOPHIE
PERUSAT MARIE AMELIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MAURICE ROMANS SUR ISERE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0261277X - LGT LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE

Jury : 0023

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALLARDO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CHAMONNET AMANDINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BOUQUEREL GREGOIRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME VALENCE	PHILOSOPHIE
CHAMONNET AMANDINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT VICTOR VALENCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CONJEAUD CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	SCIENCES
FORNARELLI ERIC	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	EPS (uniquement 1er groupe)
LACROIX YANNICK JOON-KY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LEGRAND NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FRANCOIS JEAN ARMORIN CREST	FRANCAIS
MANGOLD ROBIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	ECONOMIE APPROFONDIE
MANICKI ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	PHILOSOPHIE
MOULET CHRISTOPHE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
PINEL JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMILE LOUBET VALENCE	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0240

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VILLARD PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MACUTAN YANN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ANDRE JEAN-BAPTISTE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	PHILOSOPHIE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
DEL BOSQUE CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DESCAILLOT FRANCOIS	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GALILEE VIENNE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
DUCARROZ ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FRANCISCO HELENA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
IFRI MALIKA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	LV1 - ECRIT ANGLAIS
JACQUIER ROUX DIMITRI	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
LE MANACH FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	FERDINAND BUISSON VOIRON	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PARET DE NOLLY GENEVIEVE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PORCHER AZMANI LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
SCHMIDT CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
THEVENET EMILIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	JONGKIND LA COTE ST ANDRE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0241

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VILLARD PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GARON MATHIEU	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
ANDRE JEAN-BAPTISTE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	PHILOSOPHIE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
DEL BOSQUE CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HAMOUDI FATMA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHILOSOPHIE
LACOUR CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MOLLARET SANDIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MONNET CHRISTINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
NEMOZ RAJOT ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PARET DE NOLLY GENEVIEVE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PARUNAKIAN VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	LV2 - ECRIT ALLEMAND
SAUVESTRE REMI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
THEVENET EMILIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0242

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VILLARD PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MANIN FAURE CLAIRE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
DESCAILLOT FRANCOIS	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GALILEE VIENNE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
HAMOUDI FATMA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHILOSOPHIE
LECORGUILLIER CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LE MANACH FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	FERDINAND BUISSON VOIRON	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PORCHER AZMANI LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
THEVENET EMILIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	EPS (uniquement 1er groupe)
VERDU PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VOITURIN NATHALIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0243

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VILLARD PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DUBOIS FABIEN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BACCINI PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
CHABROT AUDREY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FARGIER CARINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FAURE-BRAC SERAPHIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	PHILOSOPHIE
HAMOUDI FATMA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHILOSOPHIE
LECORGUILLIER CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
OBIS ANDRES MARIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PEPIN PIERRE-EDOUARD	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
RIQUIER LUDOVIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE COROT MORESTEL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
THEVENET EMILIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	EPS (uniquement 1er groupe)
VERDU PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0244

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VILLARD PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : REIGNIER SOPHIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
DESCAILLOT FRANCOIS	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GALILEE VIENNE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
FARGIER CARINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LE MANACH FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	FERDINAND BUISSON VOIRON	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
NOWAKOWSKI DENIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE COROT MORESTEL	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
PORCHER AZMANI LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
RICHARD MARION	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	PHILOSOPHIE
RIQUIER LUDOVIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE COROT MORESTEL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
THEVENET EMILIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	EPS (uniquement 1er groupe)
VERDU PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0245

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : OXARANGO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LAGRANGE JEAN-MARC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ANTOINE JEAN-LUC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BERTRAND JEAN-MICHEL	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	EPS (uniquement 1er groupe)
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
FAURE-BRAC SERAPHIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	PHILOSOPHIE
GARNIER LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
OGIER ERIC-ANDRE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RIQUIER LUDOVIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE COROT MORESTEL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0246

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : OXARANGO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : OGIER ERIC-ANDRE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERTRAND JEAN-MICHEL	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	EPS (uniquement 1er groupe)
BRACCHI ERWAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
CHARLES PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DESCAILLOT FRANCOIS	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GALILEE VIENNE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
FAHIM ABDELMAJID	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
LE MANACH FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	FERDINAND BUISSON VOIRON	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
MALETTO VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	LV2 - ECRIT ITALIEN
PORCHER AZMANI LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
REFK AMANDINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
RICHARD MARION	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	PHILOSOPHIE
VANNETTI FABIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0247

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : OXARANGO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MARGUERON VALERIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BARUDIO MARION	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHILOSOPHIE
BERTRAND JEAN-MICHEL	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	EPS (uniquement 1er groupe)
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
DUBU FABRICE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
DUCELLIER AURORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LE SAVOURET ST MARCELLIN	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
RAFFARD CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
RICHARD MARION	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	PHILOSOPHIE
RIQUIER LUDOVIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CAMILLE COROT MORESTEL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROUX CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
VANNETTI FABIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0248

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : OXARANGO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CLARET AUDE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BARUDIO MARION	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHILOSOPHIE
BERTRAND JEAN-MICHEL	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	EPS (uniquement 1er groupe)
CASTANIER SEVERINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
DEYON SEBASTIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FERNAND BUISSON VOIRON	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DOULCET DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GUEBEY CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MAGGIORE ANNE-MARIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
REGIS JEAN-PHILIPPE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SIMONNEAU HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	LV1 - ECRIT ANGLAIS
VANNETTI FABIAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0249

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : OXARANGO LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : ZAGALA MICHEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BARUDIO MARION	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHILOSOPHIE
BERTRAND JEAN-MICHEL	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	EPS (uniquement 1er groupe)
BLANC GEORGES-PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
MELONI ANTOINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
OGABI CHOKRI	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
REGIS JEAN-PHILIPPE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROSSI JONATHAN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0250

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CLAVEL EDITH	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BAUGUIS CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BLANC GEORGES-PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
CLOUET THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHILOSOPHIE
DELHON LUCAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GUILLOT NICOLAS	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	EPS (uniquement 1er groupe)
JACOB ANNICK	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
MELONI ANTOINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
MERMET-TRAPPLER FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
POMMARD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	LV2 - ECRIT ANGLAIS
SOULIER GHISLAIN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
WALTER ANNE-LISE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	LV1 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0251

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CLAVEL EDITH	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : COUILLAUD ELODIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
DI MANGO ANGELO	PROFESSEUR CERTIFIE CL. EXCEPTIONNELLE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	LV2 - ECRIT ANGLAIS
DREYFUS ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GUILLOT NICOLAS	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	EPS (uniquement 1er groupe)
GUTH SYLVAIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	ECRIT ALLEMAND
JOURDAN FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
MELONI ANTOINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
MERMET-TRAPPLER FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SCHWARTZ BARBARA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
TERISSE CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	ECRIT ITALIEN
VILLENEUVE PATRICIA	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0252

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CLAVEL EDITH	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : VILLENEUVE PATRICIA	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
DEL BOSQUE EDITH	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GUILLOT NICOLAS	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MARTY VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
MICALON RACHEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PROTIN FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
RUF SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
SCHWARTZ BARBARA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0253

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CLAVEL EDITH	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DEL BOSQUE EDITH	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ANDRIAMANISA KATIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
CLOUET THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHILOSOPHIE
DESCOTES JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GUILLOT NICOLAS	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	EPS (uniquement 1er groupe)
PIRO JULIEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROCA ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
SCHWARTZ BARBARA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380008C - LPO L'OISELET BOURGOIN JALLIEU

Jury : 0254

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CLAVEL EDITH	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOUILLET JULIETTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
ALBA ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE COROT MORESTEL	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CAVALHEIRO ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	FRANCAIS
CLOUET THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE VERNET VALENCE	PHILOSOPHIE
COUDREUSE ANNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GUILLOT NICOLAS	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MORAILLON SEVERINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
OGIER JULIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PIRO JULIEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury : 0112

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUSSEUX PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : AUZAS NOEMIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	LITTERATURE
ARRIUMERLOU CLAUDINE M	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES
BRUNET ETIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
CHAMON CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	ECRIT ANGLAIS
COSTERG SYLVIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GOOSSENS MELANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
LABAT AURIAN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
LYUBCHYK TETIANA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	ECRIT ANGLAIS
PARRENIN PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	ECRIT ALLEMAND
RONAT CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	FRANCAIS
ROUGEOT CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES
RUBINO BEATRICE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	PHILOSOPHIE
TROUSSIER RAPHAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury : 0113

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUSSEUX PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : RANNAUD CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	LITTERATURE
AGNES JACQUES	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ARRIUMERLOU CLAUDINE M	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES
BERTUZZI ELISABETH	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	ECRIT ITALIEN
BOUHATOUS MARIE LINE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	ART ECRIT MUSIQUE
BRUNET ETIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
COSTERG SYLVIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DA SILVA FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	ECRIT ANGLAIS
EUSTACHE DAVID	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GOOSSENS MELANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
LABAT AURIAN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
QUINQUENEL ERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	PHILOSOPHIE
RONAT CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	FRANCAIS
ROUGEOT CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES
RUBINO BEATRICE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury : 0114

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUSSEUX PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MARQUE BRIGITTE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	LITTERATURE
AGNES JACQUES	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ARRIUMERLOU CLAUDINE M	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES
BRUNET ETIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
GOOSSENS MELANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
LABAT AURIAN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MAGNE SABINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARKOWICZ SIBYLLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN	LV2 - ECRIT ALLEMAND
QUINQUENEL ERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	PHILOSOPHIE
RONAT CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	FRANCAIS
ROUGEOT CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury : 0115

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUSSEUX PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FAURE BERENICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	ECRIT ANGLAIS
ARRIUMERLOU CLAUDINE M	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES
BOUVIER JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHILOSOPHIE
BRUNET ETIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
GARCIA HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE CURIE ECHIROLLES	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GOOSSENS MELANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
LABAT AURIAN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
LECOMPTE CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	ECRIT ANGLAIS
MAGNE SABINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MIGUEL EVA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	ECRIT ESPAGNOL
MYLY FABRICE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PIONE FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	ECRIT ANGLAIS
QUINQUENEL ERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	PHILOSOPHIE
RONAT CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	FRANCAIS
ROUGEOT CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES
VERCELLINO JEAN-LUC	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	LITTERATURE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury : 0116

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUSSEUX PAULINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOUVIER JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHILOSOPHIE
ARRIUMERLOU CLAUDINE M	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES
BERNARD NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LITTERATURE
LABAT AURIAN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MYLY FABRICE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PASSET LAURE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RONAT CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	FRANCAIS
ROUGEOT CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury : 0117

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FAURE JOYEUX MARIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PASSET LAURE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ARRIUMERLOU CLAUDINE M	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES
BOUVIER JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHILOSOPHIE
CERANTOLA LAURENCE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN	PHILOSOPHIE
CHANRON KARINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	LITTERATURE
DELVECCHIO MARIE-CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	STENDHAL GRENOBLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
FELIX BEATRICE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	STENDHAL GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MINE BERTRAND	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ONU MICHAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	ECRIT ANGLAIS
PARRE NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE CURIE ECHIROLLES	MATHEMATIQUES
RONAT CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	FRANCAIS
ROUGEOT CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES
TRAVAGLI MORENO	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury : 0118

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FAURE JOYEUX MARIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : VERNISSE CAROLINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LITTERATURE
ARRIUMERLOU CLAUDINE M	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES
CERANTOLA LAURENCE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	UNITE SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	PHILOSOPHIE
FELIX BEATRICE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	STENDHAL GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
LE MAGUET SYLVIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	PHILOSOPHIE
MINE BERTRAND	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PERRET SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RONAT CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	FRANCAIS
ROUGEOT CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES
VIEIRA LOUIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury : 0119

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FAURE JOYEUX MARIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FAVRE CECILE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	LITTERATURE
ARRIUMERLOU CLAUDINE M	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES
CERANTOLA LAURENCE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	UNITE SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	PHILOSOPHIE
CHAMON SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
FELIX BEATRICE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	STENDHAL GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
LAVANDIER MAGALI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	UNITE SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	MATHEMATIQUES
LE MAGUET SYLVIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	PHILOSOPHIE
PERRET SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RONAT CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	FRANCAIS
ROUGEOT CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES
SERT JEAN-PASCAL	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380028Z - LG STENDHAL GRENOBLE

Jury : 0120

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FAURE JOYEUX MARIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : SERT JEAN-PASCAL	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ARRIUMERLOU CLAUDINE M	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES
FELIX BEATRICE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	STENDHAL GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
GASMI SANDRINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	LITTERATURE
LE MAGUET SYLVIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	PHILOSOPHIE
RONAT CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	FRANCAIS
ROUGEOT CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0024

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SIMEU EMMANUEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOARINI SERGE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
BAUDOIN VALERIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BELKACEM SOFIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CARON ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CHATY JEROME	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	LV2 - ECRIT ITALIEN
CURTY-MENEZ MARVIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
FORTUNE DOMINIQUE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	LV1 - ECRIT ITALIEN
GUILLAUD-LAUZANNE ANNE-LAURE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MATHIAS DENIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT CHARLES VIENNE	ECONOMIE APPROFONDIE
MATHIEU ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
QUESNE JEAN-PIERRE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	EPS (uniquement 1er groupe)
ROSATI CHLOE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	LV1 - ECRIT ANGLAIS
WEBER MARIE-NOELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ZACHE MAGALI	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES
ZELMANSKI LAURA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0025

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SIMEU EMMANUEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : REY JEAN BAPTISTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BOARINI SERGE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
CASIMIR IGOR	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GARCIA-FERNANDEZ HELIETTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA SAULIAE ST MARCELLIN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GRAVIER DENIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	HENRI LAURENS ST VALLIER	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LANGHANS BRITTA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
MATHIAS DENIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT CHARLES VIENNE	ECONOMIE APPROFONDIE
MATHIEU ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
PILLANT THIBAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
QUESNE JEAN-PIERRE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	EPS (uniquement 1er groupe)
REVOL QUENTIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
ROUX STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PR ROBIN	LV2 - ANGLAIS
WEBER MARIE-NOELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	CHATEAUNEUF DE GALAURE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ZACHE MAGALI	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES
ZELMANSKI LAURA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0026

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SIMEU EMMANUEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BERCHU VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ALESSANDRINI FRANCIS	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOUX JORDAN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE DENIS ANNONAY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CASIMIR IGOR	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CLOT LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	LV2 - ECRIT ANGLAIS
DELHOMME MARIE-CARMEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
FANGET CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
PILLANT THIBAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
QUESNE JEAN-PIERRE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	EPS (uniquement 1er groupe)
REVOL QUENTIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
ZACHE MAGALI	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES
ZELMANSKI LAURA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0027

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SIMEU EMMANUEL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FANGET CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BELKACEM SOFIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUMONTANT AUREORE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LECOEUR REBECCA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MAHOUT AGNES	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MEZIANI ADIL	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	HENRI LAURENS ST VALLIER	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
PARET JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	PHILOSOPHIE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
QUESNE JEAN-PIERRE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	EPS (uniquement 1er groupe)
REVOL QUENTIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
REYNAUD NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
ZACHE MAGALI	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES
ZELMANSKI LAURA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0028

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PELLERIN DENIS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PILLANT THIBAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BAUDOIN VALERIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BOUIX JORDAN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT DENIS ANNONAY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BOURDAT SOPHIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	PHILOSOPHIE
BELKACEM SOFIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BENHAMOU FAWZY	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	ECONOMIE APPROFONDIE
DELIN PIGEALUT CLAIRE	ECR PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROBIN VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
LACROIX XAVIER	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA SAULIAE ST MARCELLIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PABRYK FANNY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	ECRIT ESPAGNOL
PARET JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	PHILOSOPHIE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
RICARDO MELANIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ZACHE MAGALI	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES
ZELMANSKI LAURA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0029

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PELLERIN DENIS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GUILLAUD-LAUZANNE ANNE-	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BELKACEM SOFIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOURDAT SOPHIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	PHILOSOPHIE
CHAUVIYAKH SIHAM	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DELIN PIGEALUT CLAIRE	ECR PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROBIN VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
GRAVIER DENIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	HENRI LAURENS ST VALLIER	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
HORIOT-MONDOLONI FLORIANE-HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GEORGES BRASSENS PONT EVEQUE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LACROIX XAVIER	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA SAULIAE ST MARCELLIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MEZIANI ADIL	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	HENRI LAURENS ST VALLIER	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
PARET JULIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	PHILOSOPHIE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
STRANO CECILE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT DENIS ANNONAY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
SZETELA MARTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
ZACHE MAGALI	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES
ZELMANSKI LAURA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0030

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PELLERIN DENIS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BENHAMOU FAWZY	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	ECONOMIE APPROFONDIE
BETTINELLI NADEGE JEANNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BOURDAT SOPHIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	PHILOSOPHIE
DELIN PIGEALUT CLAIRE	ECR PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROBIN VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
GUILLAUD-LAUZANNE ANNE-LAURE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GUTH SYLVAIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	ECRIT ALLEMAND
LACROIX XAVIER	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA SAULIAE ST MARCELLIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MAHTEU SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MATHIEU ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST BONNET CHATEAUNEUF DE GALAURE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
SZETELA MARTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
ZACHE MAGALI	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	SCIENCES
ZELMANSKI LAURA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0255

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BATAOUI SOFFIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : ATTA ALI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BERTHEAU JEAN-PATRICK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BOURGES JEAN-LUC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CISSAC MARIE PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DESBIOLLES BLONDINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	PHILOSOPHIE
ECKER ANKE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	LV2 - ECRIT ALLEMAND
LEGENDRE BENOIT	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
RABUT OLIVIER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
RIOU PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0256

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BATAOUI SOFFIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LEBROU LOUIS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ARMAND VERONIQUE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	LV2 - ECRIT ITALIEN
DESBIOLLES BLONDINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	PHILOSOPHIE
DIDIER ANTHONY	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
GAILLARD FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'EDIT ROUSSILLON	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
GAUD BERENGERE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
GILLES CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	L'EDIT ROUSSILLON	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MONNET SYLVIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
PLOYON EMILIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
RABUT OLIVIER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
VIGNATELLI CECILE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0257

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BATAOUI SOFFIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GUETTOUF NOURDINE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DE L'EDIT ROUSSILLON	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AKHAL RAJAA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOURGES JEAN-LUC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CISSAC MARIE PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
FENJIROU SOUFIANE YASSIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GELISSEN ANGLIQUE	INDEMNITAIRE	ISETA - POISY POISY	ECOLE. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT
LACROIX CLEMENT	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
LAPLACE CAROLINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LEBROU LOUIS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEGENDRE BENOIT	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
ORTEGA DOS SANTOS CARLOTA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
RABUT OLIVIER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
RIOU PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
TROITINO VALERIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
WENDLING RENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0258

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BATAOUI SOFFIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BRUNEL CAROLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BOURGES JEAN-LUC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUGUA THIBAUT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ESTATOF ALEXANDRA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FAURE MATHILDE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
FENJIROU SOUFIANE YASSIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GARCIA SERRANO MELANIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
IONESCU DAIANA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LACROIX CLEMENT	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
RABUT OLIVIER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0259

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BATAOUI SOFFIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : AIME ERIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GALILEE VIENNE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AUBERTHIER CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BECK VALERIE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
ESTATOF ALEXANDRA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FAVIER ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
MONNET JOEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT DENIS ANNONAY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
RABUT OLIVIER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
ROCHE VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0260

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SANFILIPPO GILLES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : NGUYEN TRONG HAI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ABSIN PIERRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BOYER LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BUISSON-SIMON NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CORDIER ALINE	ECR PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROBIN VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
JALLIFIER-TALMAT STEPHANE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT CHARLES VIENNE	PHILOSOPHIE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
ROCHE VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHILOSOPHIE
SEBELON ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0261

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SANFILIPPO GILLES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : ANDREATTA MARIE-ANDREE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DE L'EDIT ROUSSILLON	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BUISSON-SIMON NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CORDIER ALINE	ECR PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROBIN VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
JALLIFIER-TALMAT STEPHANE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT CHARLES VIENNE	PHILOSOPHIE
JOURDY CAROLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOLINIE BEATRICE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT CHARLES VIENNE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MONNET REMY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
ROCHE VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHILOSOPHIE
SEBELON ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0262

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SANFILIPPO GILLES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GORSSE BERTRAND	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AUBERTHIER CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BRIZIN LILIAN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BUISSON-SIMON NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CORDIER ALINE	ECR PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROBIN VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
GUDFIN GREGORY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
JALLIFIER-TALMAT STEPHANE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT CHARLES VIENNE	PHILOSOPHIE
PAQUIEN BERTHIER BEATRICE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROBIN VIENNE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
PINTO SILVIA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SEBELON ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0263

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SANFILIPPO GILLES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GANDIOLE CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AUBERTHIER CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CORDIER ALINE	ECR PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROBIN VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
JOURDY CAROLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PICARD NICOLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT CHARLES VIENNE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
SAETREN POUILLAUE BRIT	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
VIGNA JEAN-LUC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
VITET THOMAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	PHILOSOPHIE

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0380081G - LPO ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL

Jury : 0264

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SANFILIPPO GILLES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BARRAL-BARON BERNARD	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
CORDIER ALINE	ECR PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROBIN VIENNE	EPS (uniquement 1er groupe)
FRANCILLON ALEXANDRA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
JOURDY CAROLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LORANGER CHANTRIAUX KAREN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HENRI LAURENS ST VALLIER	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
PIETTRE LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'EDIT ROUSSILLON	FRANCAIS
PROHET MURIELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
SCHADECK FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
VITET THOMAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0031

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BASSET NICOLAS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : VAUDEY ALIX	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BEAU ADRIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	EPS (uniquement 1er groupe)
DE LA FAYOLLE CARINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GAY PARA GABRIEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHILOSOPHIE
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LAROCHE SYLVAIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
RAVET GISLAINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
SERRANO Y JIMENEZ PAULINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	ECRIT ESPAGNOL
WEBER-KLER SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0032

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BASSET NICOLAS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : REVELLIN CHRISTIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROBIN VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BEAU ADRIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	EPS (uniquement 1er groupe)
DAPELO PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
DE LA FAYOLLE CARINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FOUCHIER NADEGE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GABORIEAU ANNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GAY PARA GABRIEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHILOSOPHIE
GENIX AMELIE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LOTTO YANN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
PERSON SUSAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0033

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BASSET NICOLAS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LAC NELLY	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BEAU ADRIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	EPS (uniquement 1er groupe)
BEAUME FLORENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	LV2 - ECRIT ALLEMAND
BOASSO MANON	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	DE L'EDIT ROUSSILLON	PHILOSOPHIE
BON CEDRIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CAPITAIN ULRIKE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
GODART RONAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
JANET MAITRE NOEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
LABBAYE BRIGITTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	ECONOMIE APPROFONDIE
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
RAVET GISLAINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0034

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BASSET NICOLAS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FLORES ALEXANDRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BCHINI MICHA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BEAU ADRIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	EPS (uniquement 1er groupe)
BOASSO MANON	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	DE L'EDIT ROUSSILLON	PHILOSOPHIE
FRAPPA SEBASTIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	LV2 - ECRIT ITALIEN
GRANGETTE THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LAC NELLY	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LEPLATRE VANESSA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LOTTO YANN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
PAMBRUN KEVIN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT CHARLES VIENNE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PERNOT CATHERINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
REVELLIN CHRISTIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROBIN VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0035

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHEVALLIER JULIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BUONOMO MICHEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
AZDOD SAMIR	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	ECONOMIE APPROFONDIE
BORDIGA FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CHODKIEWICZ OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DREVON DANIEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	PHILOSOPHIE
GRANGETTE THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HEKKING JOHANNA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LORET-MARTI FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
MAZAT FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
ROMIEU LOIC	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0036

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHEVALLIER JULIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MOLLIERE DENIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CHODKIEWICZ OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DELBOS XAVIER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE CHARLES VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DREYON DANIEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	PHILOSOPHIE
JABOULET SUSAN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LETARD PAULINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LIOBARD ALICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
ROMIEU LOIC	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0037

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHEVALLIER JULIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LACROIX BRIGITTE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CHIOUSSE CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CONDEMIN DOROTHEE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE MARC NIVOLAS VERMELLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
DELBOS XAVIER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE CHARLES VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FILIPPI CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
MAZAT FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
PETIT GERAUD	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CHARLES VIENNE	PHILOSOPHIE
ROMIEU LOIC	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0038

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CHEVALLIER JULIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FILIPPI CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DILIGENT-HERBETH JOHANNA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JAMET ALEXANDRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LETARD PAULINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
MIOSSEC LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CAMILLE COROT MORESTEL	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
PETIT GERAUD	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CHARLES VIENNE	PHILOSOPHIE
ROMIEU LOIC	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	EPS (uniquement 1er groupe)
SAURON NATHALIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
THOMAS PIERRE-JACQUES	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0039

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LALANDA PHILIPPE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LABBAYE BRIGITTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	ECONOMIE APPROFONDIE
ANSELM DIDIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	ECONOMIE APPROFONDIE
AZDOD SAMIR	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	ECONOMIE APPROFONDIE
DILIGENT-HERBETH JOHANNA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JOUANARD YVES	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LIONNE JESSICA	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	EPS (uniquement 1er groupe)
PETIT GERAUD	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CHARLES VIENNE	PHILOSOPHIE
TESTU AMELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
THOMAS PIERRE-JACQUES	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0040

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LALANDA PHILIPPE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DECORME FABIENNE MIREIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	ECONOMIE APPROFONDIE
AZDOD SAMIR	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	ECONOMIE APPROFONDIE
CORONEL FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
DANIEL PHILIPPE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
JOUANARD YVES	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LAMBOLEY YOLANDE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LINAGE FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	SCIENCES
LIOBARD ALICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LIONNE JESSICA	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	EPS (uniquement 1er groupe)
SEGUIN LYDIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	LV1 - ECRIT ANGLAIS
THOMAS PIERRE-JACQUES	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0121

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LALANDA PHILIPPE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PAQUIEN LYDIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	LITTERATURE
GOMEZ IDA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GUILLEMER JEAN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE MARC NIVOLAS VERMELLE	MATHEMATIQUES
KELOGREGORIS CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LIONNE JESSICA	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	EPS (uniquement 1er groupe)
RUEL AURELIEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TRESPEUX ROMAIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TRICOIRE BASTIEN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	PHILOSOPHIE
VIANES-EYMARD ELISABETH	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VIOLA ANTONELLA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	GALILEE VIENNE	LV2 - ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0122

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LALANDA PHILIPPE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : RAPET SABINE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	LITTERATURE
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LERBRET MARIE CLARA	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHILOSOPHIE
LIONNE JESSICA	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	EPS (uniquement 1er groupe)
NADAL ELIZALDE FRANCISCO JAVIE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
RUEL AURELIEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	ROBIN VIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TRESPLEUX ROMAIN	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TRICOIRE BASTIEN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0123

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROPARS THOMAS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BAILLY MAXIME	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	ECRIT ANGLAIS
BENAVENTE EMILIE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	ECRIT ANGLAIS
BERTRAND ADELINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
CLOT BERNARD	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DA SILVA CRISTELE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	ECRIT ANGLAIS
GARNIER CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	EPS (uniquement 1er groupe)
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LERBRET MARIE CLARA	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHILOSOPHIE
PLANTIER NATHALIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	LITTERATURE
SANNER FABIEN	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0124

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROPARS THOMAS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : VIANES-EYMARD ELISABETH	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	JEANNE D'ARC LE PEAGE DE ROUSSILLON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BARGIN NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	PHILOSOPHIE
DARMON CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	ECRIT ANGLAIS
DOUCELIN MARIE-NOELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	LITTERATURE
GARCIA DE LA TORRE NADINE	ECR PROFESSEUR AGREGÉ CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	ECRIT ESPAGNOL
GARNIER CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	EPS (uniquement 1er groupe)
GUTH SYLVAIN	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	ECRIT ALLEMAND
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
LANTHELME MOIRA	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	GALILEE VIENNE	ECRIT ANGLAIS
LE GOUALHER HELENE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0125

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROPARS THOMAS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GEMIN RAPHAELLE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	LITTERATURE
BARGIN NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	PHILOSOPHIE
BARDIN VERONIQUE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DAUPIAS D'ALCOCHETE FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
GARNIER CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	EPS (uniquement 1er groupe)
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
MODENESE GHISLAINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382440W - LPO LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE

Jury : 0126

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROPARS THOMAS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MARTINEZ MELANIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	LITTERATURE
BARGIN NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	PHILOSOPHIE
DAUPIAS D'ALCOCHETE FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU	PHILOSOPHIE
DOUILLET PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GARNIER CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	EPS (uniquement 1er groupe)
LACURIE PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0041

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GRAFF CHRISTIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : SAUZE AURELIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BENMANCOUR LEILA	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
EL JANATI M HAMED	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
GENETE MALIKA	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GOSSART SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
LACHENAL FRANCIS	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MAILLARD FRANCOISE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MARRET LAETITIA	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MOUNIER MARC	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0042

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GRAFF CHRISTIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : SALIARIS XAVIER	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BERRAQUERO ANNE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BIET PAMELA	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
GENETE MALIKA	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GOSSART SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
HELLEU LAURINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
KHALLEF CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CL EXCEPTIONNELLE	MARIE CURIE ECHIROLLES	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MAILLARD FRANCOISE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MANEL ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
MOISSET BENJAMIN	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOUNIER MARC	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	PHILOSOPHIE
RUYET MURIELLE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SOROSINA ARNAUD THIBAUT	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	PHILOSOPHIE
VIEIRA MARIA CARMEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE EXCEPT.	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0043

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GRAFF CHRISTIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MOINE VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CECON SANDY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	ECONOMIE APPROFONDIE
BENMANCOUR LEILA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
GOSSART SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
HELLEU LAURINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
LACHENAL FRANCIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MAILLARD FRANCOISE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MOUNIER MARC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	PHILOSOPHIE
RYNGERT MARINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SALIARIS XAVIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
SOROSINA ARNAUD THIBAUT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0044

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GRAFF CHRISTIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : COMTE MICHEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CASUSO SONIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CHIOSO PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	PHILOSOPHIE
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
MAILLARD FRANCOISE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MANEL ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
MOISSET BENJAMIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PILLOT JEAN-MARC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ROGER INGRID	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SOROSINA ARNAUD THIBAUT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0045

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GRAFF CHRISTIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOCQUET VINCENT	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOULNOIS MARION	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHILOSOPHIE
BRUNEEL ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CHIOSO PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	PHILOSOPHIE
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
GIRAUD ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
LECLERC JEAN-CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARIE CURIE ECHIROLLES	LV2 - ECRIT ANGLAIS
MAILLARD FRANCOISE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
MARCHAND LIONEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PERRIAUX MONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SANTENA NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
TODESCHINI MATHELIN CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	LV2 - ECRIT ITALIEN
URSOT CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	LV2 - ECRIT ALLEMAND

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0046

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LANDRY AURELIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PICCO RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ALCARAZ MARION	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA SAULAIIE ST MARCELLIN	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BARNIER CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CHIOSO PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	PHILOSOPHIE
BOCQUET VINCENT	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COMTE MICHEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
MARCHAND LIONEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RENAULT SAMUEL FLORENT	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
REVEL FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
ROUYER KARINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
UTRERA JULIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	LV1 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0047

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LANDRY AURELIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOULNOIS MARION	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHILOSOPHIE
CLEMENCON YANN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BRUNEEL ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BURTE VINCENT	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CHAMI NABILA	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
OLMOS LUCILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
ROBERT JURADO NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	LV1 - ECRIT ANGLAIS
RATTO MARTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RENAULT SAMUEL FLORENT	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
VASQUEZ-PEREIRA JOSE-PEDRO	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0048

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LANDRY AURELIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : RATTO MARTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BAKHITI KARIN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BOUCHET LAURIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	ECRIT ALLEMAND
BOULNOIS MARION	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHILOSOPHIE
CLEMENCON YANN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
GRAZIANI DANIELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	PHILOSOPHIE
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
MARCHAND LIONEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PREVOST STEPHANE ARNAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
RENAULT SAMUEL FLORENT	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
ROUYER KARINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
SILVA MONDRAGON NATCHELLI	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0049

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LANDRY AURELIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : ARRESTAT FRANCOISE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
ARRIGNON MEHDI CLAUDE CA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BAKHTI KARIN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BELLISSARD FRANCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
GRAZIANI DANIELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	PHILOSOPHIE
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
MARIE-CALVETTI VALERIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV2 - ECRIT ITALIEN
MARIE VINCIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOUGEL-ESPINOSA ANGELICA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
RATTO MARTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RENAULT SAMUEL FLORENT	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0050

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LANDRY AURELIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BELTRAMI CEDRIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ALIBERT CHANTAL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BERNARD DAVID	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BEVILACQUA ERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOUADI ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
BOUVERET VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
COULIN ANAIS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
GRAZIANI DANIELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	PHILOSOPHIE
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
MARIE VINCIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MIDON GUENIEVRE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE
RENAULT SAMUEL FLORENT	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
SCHOTT CECILE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0051

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOULIGAND CLAIRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BEVILACQUA ERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ARRIGNON MEHDI CLAUDE CA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BOCQUET VINCENT	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	UNITÉ SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHATAIGNER CHRISTELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
FREUND MARIE-CHRISTINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
MICHEL GUILLAUME	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	EPS (uniquement 1er groupe)
MIDON GUENIEVRE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE
PICCO RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0052

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOULIGAND CLAIRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : SCHOTT CECILE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BEVILACQUA ERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUMAY GREGORY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHILOSOPHIE
FILLETROZ MIREILLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE CURIE ECHIROLLES	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
LOBROT ANNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	LV2 - ECRIT ITALIEN
MICHEL GUILLAUME	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	EPS (uniquement 1er groupe)
MIDON GUENIEVRE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE
MONTASSU CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TROUCHET FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0053

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOULIGAND CLAIRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MANDY BENOIT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BOUKHRIS CHRISTINE	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	LV2 - ECRIT ALLEMAND
DUMAY GREGORY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHILOSOPHIE
FAURE VINCENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
GILARDI BRICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
IGNAT SARAH	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
MICHEL GUILLAUME	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	EPS (uniquement 1er groupe)
MONTASSU CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TARDIF CAMELIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0054

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOULIGAND CLAIRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : HUSTACHE SOPHIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BRANS SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DUMAY GREGORY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHILOSOPHIE
FILLETROZ MIREILLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE CURIE ECHIROLLES	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
FROBERT LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
IGNAT SARAH	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
LETEY EMMANUELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE
MICHEL GUILLAUME	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	EPS (uniquement 1er groupe)
NICOLAS LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
PARRIAUX MAEVA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	LV2 - ECRIT ANGLAIS
PELLERIN MURIEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	LV2 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury : 0055

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOULIGAND CLAIRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CADOUX LESLIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	SCIENCES
GILARDI BRICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
HUSTACHE SOPHIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	FRANCAIS
LAUTAUD CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LETEY EMMANUELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE
MICHEL GUILLAUME	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	EPS (uniquement 1er groupe)
PARRENNIN PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	ECRIT ALLEMAND
PICCO RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PIGNARD ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury : 0056

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOULIGAND CLAIRE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : TROESTER SERGE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BENAÏM JOSEPH	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
DE SAINT SAUVEUR THIBAUT	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE
DUCHESNE KARINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	SCIENCES
GOSSART SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	FRANCAIS
KAWSKI VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
LETEY EMMANUELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE
MICHEL GUILLAUME	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	EPS (uniquement 1er groupe)
NICOLAS LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury : 0057

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VISHÉL THEO	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LAAROUA EL-HOUCINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BEGUERY EDITH	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	ECONOMIE APPROFONDIE
DE SAINT SAUVEUR THIBAUT	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	SCIENCES
GUTIERREZ GIL CATALINA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	FRANCAIS
JELASSI SABER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	EPS (uniquement 1er groupe)
MILLOT PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PAULIN AMANDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	ECONOMIE APPROFONDIE
PRUD'HOMME GWENAELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	ECONOMIE APPROFONDIE
TROESTER SERGE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury : 0058

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VISHÉL THEO	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BAUR OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOFFELLI JEAN-FRANCOIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BRUNAT FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
CAPRON PRIETO AUDE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DE SAINT SAUVEUR THIBAUT	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE
DI FALCO FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	LV1 - ECRIT ITALIEN
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	SCIENCES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
ISNARD PATRICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	PHILOSOPHIE
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	FRANCAIS
JELASSI SABER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	EPS (uniquement 1er groupe)
KAWSKI VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
MEGEVET CHRISTIAN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MARIE CURIE ECHIROLLES	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
MILLOT PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RASTELLI VALERIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	LV1 - ECRIT ANGLAIS
VERGUIN OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	LV2 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury : 0059

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VISHÉL THEO	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MONNET JEAN-MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA SAULIAIE ST MARCELLIN	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BAUR OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BEGUERY EDITH	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	ECONOMIE APPROFONDIE
CECON SANDY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	ECONOMIE APPROFONDIE
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	SCIENCES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
ISNARD PATRICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	PHILOSOPHIE
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	FRANCAIS
JELASSI SABER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	EPS (uniquement 1er groupe)
PEYTRAL PIERRE OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	ECONOMIE APPROFONDIE
TOQUET SERGE	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VERDIER SERGE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET

Jury : 0060

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VISHÉL THEO	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BRUNOX ANNE MADEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
DALLEMAGNE CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE CURIE ECHIROLLES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DE VILLOUTREYS DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	PHILOSOPHIE
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	SCIENCES
FINE THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
FRASSATI NADINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
ISNARD PATRICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	PHILOSOPHIE
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	FRANCAIS
JELASSI SABER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	EPS (uniquement 1er groupe)
MEDDEB ASMA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
MEGEVET CHRISTIAN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MARIE CURIE ECHIROLLES	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
TARRICONE CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VERDIER SERGE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382780R - LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET

Jury : 0061

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VISHÉL THEO	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : JOURNET CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
ANTINORO-VANCAUWENBE CAROLINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DE VILLOUTREYS DIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	PHILOSOPHIE
FILLION-NICOLLET NICOLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	SCIENCES
HAROLD DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	SCIENCES
JEANNERET OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	FRANCAIS
JELASSI SABER	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	EPS (uniquement 1er groupe)
MAJEWSKI FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PEYTRAL PIERRE OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	ECONOMIE APPROFONDIE
TARRICONE CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TOUQUET SERGE	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0265

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BUCCI DAVIDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : MAURAS VERONIQUE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BUONSANTE SIMONA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	ECRIT ITALIEN
DEVALUEZ PASCALE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	UNITE SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	EPS (uniquement 1er groupe)
DE CESARE ANTONELLA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	LV2 - ECRIT ITALIEN
DORVAL JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
EMPRIN GIL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
FOUSSE NATHALIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
GAZQUEZ JOSE	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GRUFFAZ DENIS	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
LECHELT ELISABETH	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MOSCARA PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PAL SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
PUTHOD THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
TORRELLI MARIE-YVONNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
TROUPINON ANTHONY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHILOSOPHIE
TURC SYLVAIN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	STENDHAL GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0266

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BUCCI DAVIDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : TRIBOUILLOY RICHARD	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOUCHET MATTHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	PHILOSOPHIE
BRUN VERONIQUE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
DEVALUEZ PASCALE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	UNITE SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	EPS (uniquement 1er groupe)
DOUEZY JEAN-FRANCOIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DURAY AGNES	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
FIAT RACHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
HENRY SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
PLANCHON FREDERIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUISE MICHEL GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
TURC SYLVAIN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	STENDHAL GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TROUPINON ANTHONY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0267

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BUCCI DAVIDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : QBATON VINCENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BOUCHET MATTHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	PHILOSOPHIE
DEVALUEZ PASCALE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	UNITE SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	EPS (uniquement 1er groupe)
DORVAL JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
EMPRIN GIL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
GRUFFAZ DENIS	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
MAURY FABIENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
MICHAUD DAMIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOSCARA PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PUTHOD THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
TURC SYLVAIN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	STENDHAL GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0268

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BUCCI DAVIDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : EMPRIN GIL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERGERY MAGALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOUCHET MATTHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	PHILOSOPHIE
COUDERC FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DEVALUEZ PASCALE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	UNITE SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	EPS (uniquement 1er groupe)
DUCOMBS AUDRI	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DUSSERT ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
GAILHARD MURIEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
GROLL NINA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
HUE MICHEL CARINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MICHAUD DAMIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PIGNARD CORINNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
ROSTAING PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	PHILOSOPHIE
TROUPINON ANTHONY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0269

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BUCCI DAVIDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : MARTIN CHRISTEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BOUCHET MATTHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	PHILOSOPHIE
DEVALUEZ PASCALE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	UNITE SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	EPS (uniquement 1er groupe)
DORVAL JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
GILSON MATHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GRUFFAZ DENIS	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
MICHAUD DAMIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOSCARA PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PORTAL CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PUTHOD THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
ROSTAING PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	PHILOSOPHIE
TRIBOUILLOY RICHARD	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VAILLANT SOPHIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0270

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : WINKELMANN CLEMENS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : VILATTE CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
CHAUVET PASCALE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CUELLE-GARREAU CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
GARNIER REGIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GILSON MATHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
REYNAUD LOIS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
ROSTAING PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	PHILOSOPHIE
THOBY MICKAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VILLAR-VINIT VIRGILIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0271

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : WINKELMANN CLEMENS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : LEMEE MELAINE JEANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
AKINCI TAHIR	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
AMATO GIANMARIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	PHILOSOPHIE
DORVAL JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
GILSON MATHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GRUFFAZ DENIS	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
LEMAITRE FRANCK	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOSCARA PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PUTHOD THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
REYNAUD LOIS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
SANZONE ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
THOBY MICKAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VIONNET FUASSET FLORENCE	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0272

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : WINKELMANN CLEMENS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : PICAULT NICOLAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
AMATO GIANMARIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	PHILOSOPHIE
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
LEMAITRE FRANCK	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LOPEZ LUC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
REBAUD JEAN-MARIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
REYNAUD LOIS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
THOBY MICKAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0273

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : WINKELMANN CLEMENS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : HUMBERT OLIVIER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE CURIE GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BONNARD NADINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
DORVAL JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
ELKINANI ILYA	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
FOUSSE NATHALIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
GRUFFAZ DENIS	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
GUERIN CELINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
LEMAITRE FRANCK	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOSCARA PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PUTHOD THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
REYNAUD LOIS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
ROZIER EMMANUELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0274

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : WINKELMANN CLEMENS	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : LEGELEUX CARINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
ARNAUD PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BOUCHET LAURIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	ECRIT ALLEMAND
CAILLAT ESTELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FEDORKO MARIE-JOSE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE CURIE ECHIROLLES	LV2 - ECRIT ANGLAIS
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
HUMBERT OLIVIER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	MARIE CURIE GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MEYLAN CATHERINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
PASSAS CAROLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
REYNAUD LOIS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
ROZIER EMMANUELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0275

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PERNOT ETIENNE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : RONZANI DOMINIQUE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BANWARTH JEAN	MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHILOSOPHIE
BARET VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CAILLAT ESTELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
D'HOOP GUILLAUME	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DORVAL JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
GRUFFAZ DENIS	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
MARCHANT STEPHANIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	EPS (uniquement 1er groupe)
MOSCARA PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PUTHOD THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0276

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PERNOT ETIENNE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : D'HOOP GUILLAUME	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BANWARTH JEAN	MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHILOSOPHIE
CHARLES CAMILLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
COINTEMENT CORINNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
FRUCHART CELINE RENEE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HERRIG NATHALIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	ECRIT ALLEMAND
MANTELIN CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	PHILOSOPHIE
MARCHANT STEPHANIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	EPS (uniquement 1er groupe)
MERMET HELEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PARET ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0277

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PERNOT ETIENNE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : SALVATORI MURIEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BANWARTH JEAN	MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHILOSOPHIE
BENOIT-GONIN EMILIE JEANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CASSET BLANDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DORVAL JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
FRUCHART CELINE RENEE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GRUFFAZ DENIS	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
JOURNET NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
MANTELIN CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	PHILOSOPHIE
MARCHANT STEPHANIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	EPS (uniquement 1er groupe)
MOSCARA PATRICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PUTHOD THOMAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0382863F - LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN

Jury : 0278

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PERNOT ETIENNE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : GRENNERAT FANNY	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOGUES GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BENOIT-GONIN EMILIE JEANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERZ-KNIBBE LILIANE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
CHAMPETIER DE RIBES CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
FLEURET HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	FRANCAIS
MANTELIN CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	PHILOSOPHIE
MARCHANT STEPHANIE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	EPS (uniquement 1er groupe)
PUIG ISABEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOGUES GRENOBLE	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
SEZANNE MARIE-CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE CURIE ECHIROLLES	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0279

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JIMENEZ-GARCES Sonia	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : VAN BUTSELE YANN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
BOUCHET LAURIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	ECRIT ALLEMAND
CHETOUF FATEN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE	LV2 - ECRIT ITALIEN
FOLLIER NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	PHILOSOPHIE
PERRIN YVAN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
SERRAZ ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
VALLERIAN CLAIRE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	EPS (uniquement 1er groupe)
VIATTE CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA SAULIAE ST MARCELLIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VITARI MADDALENA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0280

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JIMENEZ-GARCES Sonia	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : CHARTON JEROME	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
BOTTTELIN JEAN LUC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FOLLIER NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	PHILOSOPHIE
MERMET CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
REVERDY FABIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RIOU-KERANGAL ELIANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
VALLERIAN CLAIRE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	EPS (uniquement 1er groupe)
VIDAL BRUNO	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0281

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JIMENEZ-GARCES Sonia	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : PATROIX LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ARTIGUEBIELLE STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BIAMONTI MARLENE FRANCOI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
BOTTTELIN MIREILLE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
CAVARRETTA CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	ECRIT ITALIEN
NOEL REMY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA PLEIADIE PONT DE CHERUY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PARISI ALICIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	INTERNATIONALE EUROPOLE GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
PILOZ MARIE LUCE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	LA SAULIAE ST MARCELLIN	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
REVERDY FABIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TRAVAGLI MORENO	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CAMILLE COROT MORESTEL	ECRIT ITALIEN
VALLERIAN CLAIRE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	EPS (uniquement 1er groupe)
VIDAL BRUNO	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	PHILOSOPHIE
VIVIER NELLY	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0282

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JIMENEZ-GARCES Sonia	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : BIAMONTI MARLENE FRANCOI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
BLANC SYLVIANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
DUMAS CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DUSSENNE DANY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
FOLLIET NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	PHILOSOPHIE
MEUNIER ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
RIONDET FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VALLERIAN CLAIRE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	EPS (uniquement 1er groupe)
VIDAL BRUNO	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0283

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JIMENEZ-GARCES Sonia	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : PEYBERNES CAMILLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
ART GEORGES	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BIAMONTI MARLENE FRANCOI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
BOTTELIN JEAN LUC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FUSILLIER ROSELYNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
GERDE BENOIT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	PHILOSOPHIE
PAYM COLETTE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIIONNELLE	CAMILLE COROT MORESTEL	LV2 - ECRIT ALLEMAND
RINCEL CAMILLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
VALLERIAN CLAIRE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0284

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : JIMENEZ-GARCES Sonia	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : VIVIER NELLY	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
CASTELLO SERGE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
DONATH JANINA-MARIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
GERDE BENOIT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	PHILOSOPHIE
LAGMANI ABDALLAH	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MATT MARIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	STENDHAL GRENOBLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
VALLERIAN CLAIRE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	EPS (uniquement 1er groupe)
VIVIER NELLY	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0285

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : IDANI AKRAM	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : ROUX CHRISTIAN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
ANDRES SEBASTIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AVONS-BARIOT FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
DUCRET ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
PEQUIGNAT HELENE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	PHILOSOPHIE
REVERDY FABIAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	FERDINAND BUISSON VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SERS CHLOE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
TAFFOREAU CLAUDIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
VERNET ALBINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	EPS (uniquement 1er groupe)
VIVIER NELLY	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0286

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : IDANI AKRAM	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : PARROCHIA JULIETTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
FUSILLIER GUY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VAUCANSON GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GREAU DARMAGNAC JOELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
JANVIER FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
JULLIARD SABINE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
MEY NICOLAS	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	PHILOSOPHIE
PEQUIGNAT HELENE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	PHILOSOPHIE
VERNET ALBINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0287

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : IDANI AKRAM	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : GIROD FLORENT	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
DUPRAZ FABRICE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
DUSSENNE CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
ETESSE FRANCOISE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
HERPIN HELOISE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LAMBERT KARINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LEFEBVRE-MUGUET REJANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
PARROCHIA JULIETTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISSET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RIONDET FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MEY NICOLAS	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	PHILOSOPHIE
PEQUIGNAT HELENE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	PHILOSOPHIE
VERNET ALBINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0288

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : IDANI AKRAM	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	EPS (uniquement 1er groupe)
Vice-président : EYMAROD MICHEL	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
BONNARD NADINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
HERPIN HELOISE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MEY NICOLAS	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE CECILE LA COTE ST ANDRE	PHILOSOPHIE
RIONDET FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SAYA CAROLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
VERNET ALBINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	EPS (uniquement 1er groupe)
VILLETTE MARIELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
VINCENT BEATRICE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0289

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : IDANI AKRAM	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : MARTINET ERIC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
BONELLS MANUEL MANEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA SAULIAE ST MARCELLIN	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DUBRANA AURELIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA SAULIAE ST MARCELLIN	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
HERPIN HELOISE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MILARET SOLENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	PHILOSOPHIE
TSCHANZ LUCIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
VERNET ALBINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	EPS (uniquement 1er groupe)
VINCENT BEATRICE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383119J - LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS

Jury : 0290

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : IDANI AKRAM	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : ZERLUTH LUCY	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BILLARD CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	FRANCAIS
DOLEAC GERARD	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	FERDINAND BUISSON VOIRON	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
GROSDENIER YANNICK	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LECELLIER VIRGINIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	UNITÉ SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LESAGE MARIE-LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MILARET SOLENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	PHILOSOPHIE
OSTERBERGER GERARD	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHAMPOLLION GRENOBLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
VERNET ALBINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	EPS (uniquement 1er groupe)
VIATTE CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA SAULIAE ST MARCELLIN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VINCENT BEATRICE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0291

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ECHINARD YANN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BURILLER NADEGE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
CURINIER FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	PHILOSOPHIE
KROPOTKINE JULIETTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MICHEL DENIS	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
PAUL LUC	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROUDAUD BRIGITTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
TODESCHINI CHRISTOPHE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	EPS (uniquement 1er groupe)
VARTORE BORIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0292

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ECHINARD YANN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DJOHARIAN PIROUZ	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUES GRENOBLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BURNS NATHALIE	PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE	UNITÉ SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
CAUVET FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CURINIER FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	PHILOSOPHIE
PARMENTIER ANNE-LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
PAUL LUC	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PINSON PIERRE-YVES	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
POIZEAU CAROLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
TODESCHINI CHRISTOPHE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0293

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ECHINARD YANN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOSCHER SEBASTIEN REMI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
CAUVET FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAVARRETTA CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	ECRIT ITALIEN
DOBIN ANAIS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	PHILOSOPHIE
EXCOFFIER ANNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
GUIGNARD BORIS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
IMIZCOZ FANNY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LV2 - ECRIT ANGLAIS
MISBAH FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
TODESCHINI CHRISTOPHE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	EPS (uniquement 1er groupe)
WALLIS JESSICA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0294

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ECHINARD YANN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BASILE MIREILLE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BOSCHER SEBASTIEN REMI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CURINIER FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	PHILOSOPHIE
DOBIN ANAIS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	PHILOSOPHIE
DAUDIN CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
MISTRAL JEAN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
PASTORELLO VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TODESCHINI CHRISTOPHE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0295

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GODARD SIMON	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : FERRE EVELYNE	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	PHILIPPINE DUCHESNE LA TRONCHE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
ALIAS ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	UNITÉ SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BOSCHER SEBASTIEN REMI	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BRUNET JEAN-FRANCOIS	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
CLAVERIA SANDRA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	EDOUARD HERRIOT VOIRON	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DA SILVA ISABELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DOBIN ANAIS	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	JEAN PREVOST VILLARD DE LANS	PHILOSOPHIE
FROMENT VICTORIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
HERMAND ANNELISE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PASTORELLO VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PERRIN JONATHAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHILOSOPHIE
RIONDET SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
TERRIER ALAIN	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0296

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GODARD SIMON	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BUTRUILLÉ ASTRID	ECR PROFESSEUR AGREGÉ CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BAZIN AURELIE	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BRUNET JEAN-FRANCOIS	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
CUAZ LIONEL	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
FAYNOT MIRILLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	LV2 - ECRIT ALLEMAND
HERMAND ANNELISE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PERRIN JONATHAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHILOSOPHIE
STRIPPOLI REMY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0297

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GODARD SIMON	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : TRIPIER CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AUDINOS ARMAND	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BRUNET JEAN-FRANCOIS	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
COLMONT NATHALIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DAGUET MAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
MACMILLAN CATRIONA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PERRIN JONATHAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET	PHILOSOPHIE
SENECLAUZE RACHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	PHILOSOPHIE
STRIPPOLI REMY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0298

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GODARD SIMON	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MASOCH CAROLINE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BRUNET JEAN-FRANCOIS	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
DUCHEMIN CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
JACQUET CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA SAULIAE ST MARCELLIN	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
POLO CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
RAULIN SABINE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
SENECLAUZE RACHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	PHILOSOPHIE
STRIPPOLI REMY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0299

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LAURENT IRENE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LHERAULT ANTOINE ALEXIS	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BENSALEM LIAMNA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BERTRAND PATRICE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	EPS (uniquement 1er groupe)
BLAISE CHRYSTEL	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BONARDI CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHRISTOPH NICOLAS	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MESZAROS MARIE LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	PHILOSOPHIE
PIERRE FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SAINT-JULLIAN FLORA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	PHILOSOPHIE
SENECLAUZE RACHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	PHILOSOPHIE
VUILLOT JEROME	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0300

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LAURENT IRENE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PEPIN CORINNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BERTRAND PATRICE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	EPS (uniquement 1er groupe)
BIJU DUVAL CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
CHRISTOPH NICOLAS	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MASOCH CAROLINE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
METRAL CONCEPTION	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SAINT-JULLIAN FLORA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	PHILOSOPHIE
SAPALY AURORE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	UNITÉ SOINS ETUDES GRESIVAUDAN	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
TORELLI ANNE-MARIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	LV2 - ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0301

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LAURENT IRENE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : VIRET JEAN-LOUIS	ECR PROFESSEUR AGREGÉ CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BERTRAND PATRICE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	EPS (uniquement 1er groupe)
CHRISTOPH NICOLAS	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DANTAS BARREIRO SANDRINE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DELACOUR LAROSE MARLENE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
GIRAUD NATHALIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	EXTERNAT NOTRE DAME GRENOBLE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
HOUPERT REMI	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MESZAROS MARIE LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	PHILOSOPHIE
SAINT-JULLIAN FLORA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	PHILOSOPHIE
SEBAN MARC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	STENDHAL GRENOBLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0302

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LAURENT IRENE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOZON BRUNO	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BERTRAND PATRICE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	EPS (uniquement 1er groupe)
BONARDI CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHRISTOPH NICOLAS	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE CURIE ECHIROLLES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DEBOUSSE PASCALE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DUCCROZ PATRICE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
GAUTHIER LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
HERRIG NATHALIE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	ECRIT ALLEMAND
MESZAROS MARIE LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	PHILOSOPHIE
SAINT-JULLIAN FLORA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	PHILOSOPHIE
VIRET JEAN-LOUIS	ECR PROFESSEUR AGREGÉ CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
WOTKIEWICZ AGNES	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0383263R - LG MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT

Jury : 0303

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LAURENT IRENE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : RAYBAUD HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BATMALE ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
BERTRAND PATRICE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	EPS (uniquement 1er groupe)
CAPOGNA JEAN-CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
CREPEL ANDRE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MESZAROS MARIE LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	PHILOSOPHIE
SANCHEZ JULIE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MARIE CURIE ECHIROLLES	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
VIRET JEAN-LOUIS	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
WOTKIEWICZ AGNES	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury : 0127

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SOURY-LAVERGNE SOPHIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	ESPE ACADEMIE GRENOBLE CHAMBERY	
Vice-président : NANTET CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
BOWLER MARY	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	TALMUDIQUE AIX LES BAINS	ECRIT ANGLAIS
GRANDIERE MAGALI	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	LITTERATURE
LASORAK STEPHANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MASATTI MOUNTHIENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES
MATHEL-THARIN FLORENCE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
RIGOLET ANNIE-LAURE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	FRANCAIS
ROSSI FLORENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury : 0128

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SOURY-LAVERGNE SOPHIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	ESPE ACADEMIE GRENOBLE CHAMBERY	
Vice-président : ESQUEVIN JEROME	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BEOLLET GHISLAINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BRANCHARD JEAN PIERRE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	MATHEMATIQUES
GAUTIER MICHEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	LITTERATURE
MASATTI MOUNTHIENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES
MATHEL-THARIN FLORENCE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
NANTET CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
LERCH THIBAUT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	PHILOSOPHIE
RIGOLET ANNIE-LAURE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	FRANCAIS
ROSSI FLORENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury : 0129

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SOURY-LAVERGNE SOPHIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	ESPE ACADEMIE GRENOBLE CHAMBERY	
Vice-président : ARNOUX LE BRAS FLORENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	LITTERATURE
ALMANZY MARIE-PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	ECRIT ALLEMAND
BAILLEUX EMILIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	ECRIT ANGLAIS
BRUAND THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAROFF YVON	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
D ALOISE VITTORIO	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	ECRIT ITALIEN
LERCH THIBAUT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	PHILOSOPHIE
MASATTI MOUNTHIENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES
MATHEL-THARIN FLORENCE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
RAFFIN ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
RIGOLET ANNIE-LAURE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	FRANCAIS
RODRIGUEZ LUC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	ECRIT ESPAGNOL
ROSSI FLORENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury : 0130

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SOURY-LAVERGNE SOPHIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	ESPE ACADEMIE GRENOBLE CHAMBERY	
Vice-président : DECOMBAT BUSATO DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	LITTERATURE
CAROFF YVON	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
DAL BIANCO MARION	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	ECRIT ANGLAIS
ESQUEVIN JEROME	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LE MANCHEC SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LERCH THIBAUT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	PHILOSOPHIE
MASATTI MOUNTHIENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES
MATHEL-THARIN FLORENCE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
NANTET CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
PEPEY DELPHINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	ECRIT ANGLAIS
RAFFIN ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
RIGOLET ANNIE-LAURE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	FRANCAIS
ROSSI FLORENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES
THOMAS-PAVLOWSKY PABLO	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0730013T - LG VAUGELAS CHAMBERY

Jury : 0131

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SOURY-LAVERGNE SOPHIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	ESPE ACADEMIE GRENOBLE CHAMBERY	
Vice-président : SORÉ DELPHINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	LITTERATURE
BLEIN FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	ECRIT ANGLAIS
LASORAK VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MASATTI MOUNTHIENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES
MATHEL-THARIN FLORENCE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
MIGAISE GAELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	LV2 - ECRIT ITALIEN
RIGOLET ANNIE-LAURE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	FRANCAIS
ROSSI FLORENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES
THOMAS-PAVLOWSKY PABLO	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	PHILOSOPHIE
VIGREUX JULIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0062

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DOUADY JULIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOUQALLABA BOUBKER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
AMARA NAIMA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CHIRAT CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FABBRI RENAUD	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
FAUCHOIX DAVID	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
HITCHINGS LAURIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
PINEDA NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
ROLIN PASCALE	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
SPIGARELLI LISA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0063

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DOUADY JULIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CHIRAT CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
AÏT-CHEIKH PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
ARENAS PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BLANCHET THOMAS	INDEMNITAIRE	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
EXERTIER ANNE-LISE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
FABBRI RENAUD	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
FONTAINE BENJAMIN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	TALMUDIQUE AIX LES BAINS	PHILOSOPHIE
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
JOURAVEL DANIEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
POEDRAS GWENDAL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ROLIN PASCALE	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
ROUSSEAU ERIC	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEAISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0064

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DOUADY JULIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LECLERC SEBASTIEN	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
APPROU ROMAIN	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	CLG DES BAUGES LE CHATELARD	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BERCOT EMMANUEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CHIRAT CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FARTHOAT JEANNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
FONTAINE BENJAMIN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	TALMUDIQUE AIX LES BAINS	PHILOSOPHIE
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
HAUCHECORNE JEAN-PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
ROLIN PASCALE	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
ROUSSEAU ERIC	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEAISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SPIGARELLI LISA	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEAISE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0065

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DOUADY JULIEN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : CHAGNON AURELIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	CHAMPOLLION GRENOBLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BENDAYAN ALBERT	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	TOMER DEBORA AIX LES BAINS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CHADANSON DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
D ALOISE VITTORIO	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	ECRIT ITALIEN
EXERTIER ANNE-LISE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
FALCONNIER PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FONTAINE BENJAMIN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	TALMUDIQUE AIX LES BAINS	PHILOSOPHIE
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
MOSCA JEAN	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROLIN PASCALE	ECR PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
ROUSSEAU ERIC	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEAISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SERVAUD BEATRICE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	TOMER DEBORA AIX LES BAINS	PHILOSOPHIE
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0066

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SAMINADAYAR LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : SALLEE FREDERIC	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
AMPEAU ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERCOT EMMANUEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BORRI VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
FAUCHOIX DAVID	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
MOSCA JEAN	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
NOEZIAN LAURA	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
SALUZZO CHRISTOPHE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SERVAUD BEATRICE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	TOMER DEBORA AIX LES BAINS	PHILOSOPHIE
VALLEZ MARIJKE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0067

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SAMINADAYAR LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : RUFFIER LANCHE THIERRY	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BALTYAN MARIYA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOUCAUT BARBARA	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CHADANSON DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
JACQUES DIT LAPIERRE JEAN-MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIÉ CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
LECLERC SEBASTIEN	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MULLER ANTOINE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	PHILOSOPHIE
OURS FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RAMIR PAULINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
SALLEE FREDERIC	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SERVAUD BEATRICE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	TOMER DEBORA AIX LES BAINS	PHILOSOPHIE
VALLEZ MARIJKE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
VALLIER NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0068

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SAMINADAYAR LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : EXARTIER NOEMIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
COSTE CATHERINE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DUFRENEY STEPHANIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
JAMMES ISABELLE	ECR ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	SAINT JOSEPH THONES	PHILOSOPHIE
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
JOURDAN AURELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LAGARDE LAURIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	TOMER DEBORA AIX LES BAINS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
LECLERC SEBASTIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LE PIVERT MARIE-HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
MULLER ANTOINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	PHILOSOPHIE
NOEZIAN LAURA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLEPT - LYCEE MOUNIER GRENOBLE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
OURS FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PAUL LIONEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROMERO GUERRERO JUAN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
VALLEZ MARIJKE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0069

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SAMINADAYAR LAURENT	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BELLON AURELIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AMPEAU ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BARDAGOT AMANDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BEROUD MARIE-LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COUTIN MORGANE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
CROCHET-GIACOMETTI NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
JACQUES DIT LAPIERRE JEAN-MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
JAMMES ISABELLE	ECR ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	SAINT JOSEPH THONES	PHILOSOPHIE
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
LIMIDO CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
OCCHIPINTI FRANCESCA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	LV2 - ECRIT ITALIEN
PAUMARD CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
TARTARAT CHAPITRE LAMAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
VALLEZ MARIJKE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	EPS (uniquement 1er groupe)
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0070

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUDJADA NASSIRA	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : ARPIN DANIEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BACHLER IRENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
BAYROU BRIGITTE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CORBET JAMES	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
GUINCHARD EMILIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
JAMMES ISABELLE	ECR ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	SAINT JOSEPH THONES	PHILOSOPHIE
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
LE PIVERT MARIE-HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
MOSCA JEAN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PAUL LIONEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PEREZ ESTHER	ECR MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	TALMUDIQUA AIX LES BAINS	EPS (uniquement 1er groupe)
REGNIER BARBARA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	ECRIT ALLEMAND
ROQUES CLOTILDE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	LV2 - ECRIT ANGLAIS
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0071

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUDJADA NASSIRA	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DUBUC EDDIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BACHLER IRENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
BERTRAND FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CARTOUX VERONIQUE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CORBET JAMES	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
NORMAND SONIA LOUISE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	ECONOMIE APPROFONDIE
OURS FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PEREZ ESTHER	ECR MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	TALMUDIQUA AIX LES BAINS	EPS (uniquement 1er groupe)
SALLEE FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
THIRIET SANDRINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	ECONOMIE APPROFONDIE
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES
WISSEMBERG SABINE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	ECONOMIE APPROFONDIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0072

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUDJADA NASSIRA	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BERTHOD ESTELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BACHLER IRENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
BAYROU BRIGITTE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BERTRAND FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BRIESACH ELISABETH	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	LV2 - ECRIT ITALIEN
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
NINNI SYLVIO	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	LV1 - ECRIT ITALIEN
PAUL LIONEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PEREZ ESTHER	ECR MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	TALMUDIQUA AIX LES BAINS	EPS (uniquement 1er groupe)
ROCHER STEPHANIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	PHILOSOPHIE
THIRIET SANDRINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	ECONOMIE APPROFONDIE
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731248K - LPO LOUIS ARMAND CHAMBERY

Jury : 0073

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BOUDJADA NASSIRA	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : WISSEMBERG SABINE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	ECONOMIE APPROFONDIE
ALZETTO PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BAILLY PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	ECONOMIE APPROFONDIE
BEROUD MARIE-LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERTRAND FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FRATRAS MANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	SCIENCES
JORDAN ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	FRANCAIS
PAUMARD CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
PEREZ ESTHER	ECR MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	TALMUDIQUE AIX LES BAINS	EPS (uniquement 1er groupe)
ROCHER STEPHANIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	PHILOSOPHIE
VANDROUX ANASTASIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	SCIENCES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0304

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : METAIS OLIVIER	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : BONNEVAY LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BACHELIER MARC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
BOEHLER STEPHANIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
CARLOS HENRI-ERIC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CRUSE JULIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	PHILOSOPHIE
FAVARON BERNARD	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
JOSSEAUME FLORA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LALOYE BRICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
PAPAGIANNOPOULOS YANNICK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
ROY PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
THIBAL ARIANE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0305

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : METAIS OLIVIER	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : LAURENT NICOLAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BERTHET-MOREL MARION	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	LV2 - ECRIT ANGLAIS
BONNEVAY LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COULET CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
CRUSE JULIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	PHILOSOPHIE
DUNOYER PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
MARET SYLVAIN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
NICOULAUD SYLVAIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
THIBAL ARIANE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0306

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : METAIS OLIVIER	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : DOMENGET CECILE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BACHLER LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
BACHELIER MARC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
BARTHELET NICOLAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BENTA KERI	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
COUTANT CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	ECRIT ITALIEN
CRUSE JULIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	PHILOSOPHIE
DA FONSECA MARIE LUCIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
LEVARDON MARC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
MARET SYLVAIN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PAPAGIANNOPOULOS YANNICK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
ROLLAND VIRGINIE	INDEMNITAIRE	DE LA COTE ST ANDRE LA COTE ST ANDRE	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT
ROY PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
THIBAL ARIANE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)
VIRATELLE LAURENCE	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0307

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : METAIS OLIVIER	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : LHOST DUNOYER MYRIAM	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BACHLER LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
BARTHELET NICOLAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERNARD JEAN-RENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BOCQUIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
EISELT CECILE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D ARC ALBERTVILLE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
FLAMBARD THIBAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
THIBAL ARIANE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0308

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : METAIS OLIVIER	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : MARLIAC HELENE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BACHLER LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
BACHELIER MARC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
BARGES FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BARTHELET NICOLAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOCQUIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BRUYERE GILLES	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
COSTES LEO	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
CROVA BRIGITTE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	LV2 - ECRIT ITALIEN
DUNAND CHANTAL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTAISE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GEAY PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
PAPAGIANNOPOULOS YANNICK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
ROLLAND VIRGINIE	INDEMNITAIRE	DE LA COTE ST ANDRE LA COTE ST ANDRE	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT
ROY PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
TAOUTAOU LYLIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
THIBAL ARIANE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)
VIRATELLE LAURENCE	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0309

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LEON JEAN-CLAUDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : SANSON MARIE-LAURE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
CHARPINET SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)
COSTES LEO	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
GALBY VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	LV2 - ECRIT ANGLAIS
GEAY PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
JACCAZ MARIE-CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LECOUSTEY JEAN BAPTISTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
SONDAZ ELODIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	SAINTE EXUPERY BOURG ST MAURICE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0310

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LEON JEAN-CLAUDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : COTTEREL SEBASTIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
ABOUAHI EVA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	PHILOSOPHIE
BACHELIER MARC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUCANSON GRENOBLE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
CHARPINET SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)
COSTES LEO	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
GEAY PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GILLIER SEVERINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	SAINTE EXUPERY BOURG ST MAURICE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GRAS LUCILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HUSSON SEVERINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
JACCAZ MARIE-CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEFEVRE CHRISTIANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PAPAGIANNOPOULOS YANNICK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PIERRE TERMIER GRENOBLE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PELLISSIER STEPHANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ROLLAND VIRGINIE	INDEMNITAIRE	DE LA COTE ST ANDRE LA COTE ST ANDRE	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT
ROQUES CLOTILDE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	LV2 - ECRIT ANGLAIS
ROY PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
VIRATELLE LAURENCE	INDEMNITAIRE	DE BOURG LES VALENCE BOURG LES	ECOL. AGRON. TERR. (OBL) ECRIT

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0311

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LEON JEAN-CLAUDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : BERGER DE NOMAZY MARIE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
ABOUAHI EVA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	PHILOSOPHIE
CHARPINET SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)
COURTIEU MARC	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
DUMITRASCU OANA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MARLIOZ AIX LES BAINS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
JACCAZ MARIE-CHRISTINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEFEVRE CHRISTIANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LOPEZ PAULINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
NARBONNET LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
VERNIER FAVRAY CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0312

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LEON JEAN-CLAUDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : REYDET ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE MICHEL ANNECY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
ABOUAHI EVA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	PHILOSOPHIE
BRETHE GENEVIEVE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
CHARPINET SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)
CREVISY CHRISTOPHE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GOVER ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEFEVRE CHRISTIANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROULOT ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0313

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : LEON JEAN-CLAUDE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : RAT PATRON MARIELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ARNOULT ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BRETHE GENEVIEVE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
CHABERT MARIE-FRANCE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	DU GRANIER LA RAVOIRE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
CHARPINET SEBASTIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	EPS (uniquement 1er groupe)
DEL GATTO SOPHIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DUPERRAY PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
EXARTIER SEVERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
SUAREZ NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
TAWIZGANT FATIMA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	RENE PERRIN UGINE	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0314

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : TIXADOR PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : PERBET SEBASTIEN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BOCQUIN MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	VAUGELAS CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BRETHE GENEVIEVE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
CHEVALLEY PIER-CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GOVER ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GUICHANE BERTRAND	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
JUGLAIR MARIE-CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
MAHOURDEAU JULIETTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE	DES GLIERES ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
PAUGET FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
PERBET FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
RUBINO BARBARA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0315

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : TIXADOR PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : LASSAUCE FANNY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
CARLIER LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CERINO NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GRANIER LA RAVOIRE	LV2 - ECRIT ANGLAIS
CHEVALLEY PIER-CYRIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GUICHANE BERTRAND	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
MAHOURDEAU JULIETTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE	DES GLIERES ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
RAT PATRON MARIELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
REBOTON JOANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TARRADE CELINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0316

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : TIXADOR PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : ARNAUDON HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA PLEIADE POINT DE CHERUY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CAIN LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GUICHANE BERTRAND	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
GULLAUDIN CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
LA CORTE BENEDICTE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
LAURENT MURIEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
MAHOURDEAU JULIETTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE	DES GLIERES ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
MARTINO MARIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	LV2 - ECRIT ITALIEN
PLASSIARD CAROLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
REBOTON JOANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0317

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : TIXADOR PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : MALFONDET GUILLAUME	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CAIN LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
COLOMBET ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GUICHANE BERTRAND	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
MANUEL CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MATRAY DIDIER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
PERROT FRANCOISE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	VAUGELAS CHAMBERY	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
PLASSIARD CAROLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROSEAU CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SOUBEYRAND SEVERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0318

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : TIXADOR PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : JENOT JEAN-MARC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
ACHAIN MATTHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAIN LIONEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	PHILOSOPHIE
DECHET SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GUICHANE BERTRAND	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
LALLEMENT CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
L'ORPHELIN YANNICK MICHAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	VAUGELAS CHAMBERY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
LUCOTTE CLEMENTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
METEPIA LOUIS BERNARDIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SOUBEYRAND SEVERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0319

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : TIXADOR PASCAL	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : RIVET JOACHIM	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
ACHAIN MATTHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
AUGUSTE RAPHAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GUICHANE BERTRAND	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	EPS (uniquement 1er groupe)
LALLEMENT CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
METEPIA LOUIS BERNARDIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MERTZ OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINTE EXUPERY BOURG ST MAURICE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
NERI CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
PLASSIARD CAROLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0320

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DELAMARE JEROME	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : RAJAT ELODIE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
ACHAIN MATTHIEU	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHARRANSOL JACQUES	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
COMBEROUSSE-WEYLAND SYLVIE	INDEMNITAIRE	LEGTA DE CHAMBERY LA MOTTE SERVOLEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
EYSSERIC ROMAIN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	PHILOSOPHIE
GERLAND NORBERT	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
LALLEMENT CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	PHILOSOPHIE
MERTZ OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINTE EXUPERY BOURG ST MAURICE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PANISSE QUENTIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PFISTER PASCALE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
THOMAS FRANCOIS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	EPS (uniquement 1er groupe)
VIGNOL SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0321

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DELAMARE JEROME	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : PANISSE QUENTIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ALARCON MARJORIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BRES JEAN PAUL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
EYSSERIC ROMAIN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	PHILOSOPHIE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GONZALEZ JOSE-LOUIS	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MARLIOZ AIX LES BAINS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
MASSON SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DU GRANIER LA RAVOIRE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
THOMAS FRANCOIS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	EPS (uniquement 1er groupe)

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0322

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DELAMARE JEROME	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : BOURDARIAS NICOLAS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
COMBEROUSSE-WEYLAND SYLVIE	INDEMNITAIRE	LEGTA DE CHAMBERY LA MOTTE SERVOLEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
EYSSERIC ROMAIN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	PHILOSOPHIE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
GIRAUD VIRGIL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
KIEFFER STEPHANE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
LABORIE KARINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	PHILOSOPHIE
MUNNIER SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
SOUBEYRAND SEVERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
THOMAS FRANCOIS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0323

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DELAMARE JEROME	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : PEYRET-SUSINI FANNY	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
CHAVOUTIER JULIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
COMBEROUSSE-WEYLAND SYLVIE	INDEMNITAIRE	LEGTA DE CHAMBERY LA MOTTE SERVOLEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
HELOIRE EMMANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
LABORIE KARINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	PHILOSOPHIE
METEFIA LOUIS BERNARDIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PAYET DAVID LAURIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
REGNIER BARBARA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	RENE PERRIN UGINE	ECRIT ALLEMAND
THOMAS FRANCOIS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	EPS (uniquement 1er groupe)
TURTIN LUCIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	J.MOULIN ALBERTVILLE	LV2 - ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0731392S - LGT DU GRANIER LA RAVOIRE

Jury : 0324

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DELAMARE JEROME	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	INST POLYTECHNIQUE GRENOBLE	
Vice-président : MERTZ OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINT EXUPERY BOURG ST MAURICE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DAUVERCHAIN-GIARDELL NELLY CORALIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
EL-KRONI AHMED	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
GIRARD CHRYSTELE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	FRANCAIS
LABORIE KARINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	PHILOSOPHIE
LE BERRE CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
LECRUBIER MARYVONNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS ARMAND CHAMBERY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
ROLLIN CYRILLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MARLIOZ AIX LES BAINS	LV1 - ECRIT ITALIEN
THOMAS FRANCOIS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0325

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : KREDENS ELODIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : MIGNOT CLAIRE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BEROD RAPHAEL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOSSON PATRICK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT MICHEL ANNECY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
BOULENGER SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	PHILOSOPHIE
BRUNEL DOMINIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	EPS (uniquement 1er groupe)
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
COUTAZ-REPLAN DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS LACHENAL PRINGY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
DOCHE ANNE-SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HEINTZ CAROLINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	LV2 - ECRIT ITALIEN
LOCHON OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
MALHERBET SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0326

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : KREDENS ELODIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : BIGLIONE SABRINA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AMADO CARLA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BOULENGER SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	PHILOSOPHIE
BRUNEL DOMINIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	EPS (uniquement 1er groupe)
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
DEMARY CHRISTINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DOCHE ANNE-SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MALHERBET SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MICHOT ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0327

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : KREDENS ELODIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : DABET ANNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BALLY PATRICIA	INDEMNITAIRE	ISETA - POISY POISY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BOSSON PATRICK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT MICHEL ANNECY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
BOULENGER SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	PHILOSOPHIE
BRUNEL DOMINIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	EPS (uniquement 1er groupe)
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
COUTAZ-REPLAN DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS LACHENAL PRINGY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
DEIANA CAMILLO	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
FORTIN LUDIVINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
MALHERBET SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MICHALLET ERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0328

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : KREDENS ELODIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : MICHALLET ERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOLUSSET FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
BRUNEL DOMINIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	EPS (uniquement 1er groupe)
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
DEMONTROND MARIE PAULE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
FORTIN LUDIVINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
JACOULET DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
POULAIN SEVERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
RICHEZ CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SAGE CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0329

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : KREDENS FLODIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : CHALLAMEL CLAIRE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GUILAUME FICHET BONNEVILLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BENNETT HANNAH	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BRUNEL DOMINIQUE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	EPS (uniquement 1er groupe)
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
COUDRAU SANDRINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CURTIN CARLY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DELESSERT EMMANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
DEPOISIER NELLY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FORTIN LUDIVINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
GUTIERREZ MARIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
JACQULET DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LECOMTE SYLVAIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SAILLET VALERIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
SIMON EMMANUELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	LV2 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0330

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PRALUS MAGALI	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : COURTIEU MICHEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
DELESSERT EMMANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
GRATCHOFF YVONNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LATHUILLE VINCENT PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
LECOMTE SYLVAIN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEGAUT MARTIN	CONTRACTUEL ENSEIGNANT 2EME CATEGORIE	UFA A ENILV LA ROCHE SUR FORON	EPS (uniquement 1er groupe)
MONFLEUR SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	LV2 - ECRIT ALLEMAND
SANTACREU MARIE-BEATRICE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
SORIA LUCILLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0331

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PRALUS MAGALI	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : RAVASSARD SEBASTIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CAMBERLIN IVAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
CHAPPAZ MICHELE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
DELESSERT EMMANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
DUBOST NATHALIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
DUFOUR SYLVIANE	PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
FRANCHET LOIC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LE BIHAN CEDRIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHILOSOPHIE
LEGAUT MARTIN	CONTRACTUEL ENSEIGNANT 2EME CATEGORIE	UFA A ENILV LA ROCHE SUR FORON	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0332

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PRALUS MAGALI	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : VAILLANT ISABELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
DEMIR FERIDE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES PONCET CLUSES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
EMMANUELLI LUCIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
FRANCHET LOIC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GORDES KARIN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND	LV2 - ECRIT ALLEMAND
HART KATHRYN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LASLAZ-THAYER LILIANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
LE BIHAN CEDRIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHILOSOPHIE
LEGAUT MARTIN	CONTRACTUEL ENSEIGNANT 2EME CATEGORIE	UFA A ENILV LA ROCHE SUR FORON	EPS (uniquement 1er groupe)
MEDARD NATACHA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
MOREAU ASTRID	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
VERSAULT MARIUS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0333

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PRALUS MAGALI	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : BOCCARD EDWIGE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ANDRE HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHILOSOPHIE
BART PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BURNET CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
FAVRE VINCENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
GONTIER AURELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LE BIHAN CEDRIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHILOSOPHIE
LEGAUT MARTIN	CONTRACTUEL ENSEIGNANT 2EME CATEGORIE	UFA A ENILV LA ROCHE SUR FORON	EPS (uniquement 1er groupe)
MERMOUD ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILAUME FICHET BONNEVILLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
VERSAULT MARIUS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0334

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PRALUS MAGALI	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : RAMELLA-VOLPET ERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
ANDRE HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHILOSOPHIE
BOCCARD EDWIGE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
LAFERTE MARIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	LV2 - ECRIT ITALIEN
LEGAUT MARTIN	CONTRACTUEL ENSEIGNANT 2EME CATEGORIE	UFA A ENILV LA ROCHE SUR FORON	EPS (uniquement 1er groupe)
LUGRIN AUDREY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
RIABOFF HERVE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
ROCHER JULIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0335

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALEZ CHRISTINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : PELLERIN REGIS	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
ANDRE HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHILOSOPHIE
BEAUDET LAURENT	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)
BOCCARD EDWIGE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
COULLOUD JEAN-FRANCOIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT.	SAINT MICHEL ANNECY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DUPONT-HUDRY FRANCK	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GLEIZE JEREMY	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT JOSEPH THONES	PHILOSOPHIE
PICHON LUC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RAUX BENOIT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0336

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALEZ CHRISTINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : DUPARC FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BAETZ MARINA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BEAUDET LAURENT	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
GLEIZE JEREMY	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT JOSEPH THONES	PHILOSOPHIE
MEILHAN RICHARD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PARRATTE KATY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
PICHON LUC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROCHER JULIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TORRE KARINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0337

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALEZ CHRISTINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : FAURE-CADAS EMMANUELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BEAUDET LAURENT	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)
BRUNET THOMAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
CALDI CLAUDIA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ALLEMAND
CARDINAL FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
GLEIZE JEREMY	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINT JOSEPH THONES	PHILOSOPHIE
MEILHAN RICHARD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOHAMED-ALI LOTFI	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
NELSON MAUREEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PHILIPPUS LUDOVIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0338

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALEZ CHRISTINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : RICHARD BRIGITTE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
ARCHILLA NATALIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	ECRIT ESPAGNOL
BEAUDET LAURENT	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)
BLANCHARD YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BRUNET THOMAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
CARDINAL FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
DEMONCY LAURENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
MATRINCE CHRISTOPHE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MEILHAN RICHARD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0339

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : GALEZ CHRISTINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : GARNIER CLEMENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BEAUDET LAURENT	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)
BRUNET THOMAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
CARDINAL FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
DAYMA CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DURAND DOMINIQUE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
LAGURGUE MURIEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	PHILOSOPHIE
SCHLEICH LADINA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ALLEMAND
VINCENT-CABOUZ FLORIAN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0340

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ANTION CAROLINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : DEVALLOIS DANIEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BOURTON PASCAL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
GARNIER CLEMENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LAGURGUE MURIEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	PHILOSOPHIE
MADAOUJ MOHAMED	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
POIRIER EMMANUELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
PUGIN KEVIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
STEHLIN MICHAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
WATTEBLED LEO	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0341

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019

2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019

(rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ANTION CAROLINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : GASSER-BUNET SYLVIE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BARBIER ALEXANDRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BAUDELOT FANNY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BECK NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
DAL PAN MATHILDE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ALLEMAND
GALLI UGO	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	PHILOSOPHIE
GOURDIN CLAUDIA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	ECRIT ALLEMAND
LAGURGUE MURIEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	PHILOSOPHIE
STEHLIN MICHAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
WATTEBLED LEO	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0342

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ANTION CAROLINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : BELLOIR PIERRE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
BONZI MARIE-PIERRE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
CERLES PASCALE	INDEMNITAIRE	DE LA ROCHE SUR FORON LA ROCHE SUR	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
GALLI UGO	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	PHILOSOPHIE
GASSER-BUNET SYLVIE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JACOLET DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOENNE-LOCOZ THIERRY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
STEHLIN MICHAEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
WATTEBLE LEO	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)
WEISS ARNAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740009H - LPO DES GLIERES ANNEMASSE

Jury : 0343

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ANTION CAROLINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : MATHIEU PHILIPPE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BAHLOUL BELKACEM	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
CARUANA FLORE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	FRANCAIS
DEPOISIER NELLY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GALLI UGO	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	PHILOSOPHIE
GASSER-BUNET SYLVIE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MEREO CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
MEUNIER FRANCOISE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
PELLEGRINI MELANIA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	LOUIS LACHENAL PRINGY	ECRIT ITALIEN
POURQUIER SOLVEIG	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	LOUIS LACHENAL PRINGY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
WATTEBLE LEO	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0344

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VERJUS HERVE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : FRANCOIS NATHALIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CRESPEL ANNE-GAELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
LAPORTE PASCALINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
LOUP INGRID	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	DES GLIERES ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
LUYSSEN BENOIT	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
SCHNEITER LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0345

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VERJUS HERVE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : VIGUIER SANDRA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CIRET FERRARI MARTINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ALLEMAND
FRANCOIS NATHALIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUBOURG FREDERIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	ECRIT ESPAGNOL
ESCORROU LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
GAILLARD JOHANNA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	PHILOSOPHIE
LAPORTE PASCALINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
LITAIZE NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
LOUP INGRID	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	DES GLIERES ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
TEROL MAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
TROMBERT MICHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0346

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VERJUS HERVE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : BIZARD PATRICK	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BRIANCEAU SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
EZANIC AMANDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GAILLARD JOHANNA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	PHILOSOPHIE
HERNICOT ELISABETH	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONES	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LAPORTE PASCALINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
MAGON DE SAINT-ELIER VERONIQUE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
MOUTON ANNE-MARIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	LV2 - ECRIT ALLEMAND
RASSAT CRISTINA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
TROMBERT MICHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0347

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VERJUS HERVE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : GOURIER MIREILLE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
DUVAL ERWAN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DUVERNOY MATHIEU	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES PONCET CLUSES	PHILOSOPHIE
GAILLARD JOHANNA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	PHILOSOPHIE
GENOT NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
GONNET-LAYDEVANT CAMILLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GRAIZEAU NICOLAS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
LAPORTE PASCALINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
MUGNIER SEBASTIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
PILLER ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ROULLARD FLORIANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND	LV2 - ECRIT ANGLAIS
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
VUAGNOUX SANDRINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0348

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : VERJUS HERVE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : WAGNER CAROLE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHARLES PONCET CLUSES	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
BAILLY JEAN-MATHIEU	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BRIANCEAU SYLVIE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COLLOMB MICHEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
DUVERNOY MATHIEU	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES PONCET CLUSES	PHILOSOPHIE
FAVRET MARINA	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GONNET-LAYDEVANT CAMILLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LAPORTE PASCALINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
LEROUY LUCIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SACRE COEUR THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0349

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CORNILLAC GUY	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : FAVRET MARINA	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ALONSO PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOREAS FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
DELLAPINA DANIELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	JEANNE D ARC THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ITALIEN
DUHOUX REMY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	PHILOSOPHIE
DUVERNOY MATHIEU	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES PONCET CLUSES	PHILOSOPHIE
FALLET BENOIT	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
GRANGERAT FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
MICHON FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
SAINTE JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
SIMON DIDIER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	LV2 - ECRIT ALLEMAND
SIMOND PERRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0350

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CORNILLAC GUY	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : PERRIER FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ALONSO PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOREAS FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
DEPARIS VINCENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DUHOUX REMY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	PHILOSOPHIE
DUPERTHUY ANNE-FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FAVRET MARINA	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GOURIER FRANCK	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHARLES PONCET CLUSES	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
PERONNIER DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LOUIS LACHENAL PRINGY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SAINTE JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0351

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CORNILLAC GUY	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : BOGROS CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
ALONSO PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERGOEN CAROLINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOREAS FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
CONFORTIN LAURE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
FONTAINE NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PALOC BORIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
QUENARD STELLA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SAINTE JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
SCHWEITZER EMILIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
TISSEROND CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
XAVIER FRANCK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0352

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CORNILLAC GUY	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : GERVAIS JEAN-MARC	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BARDEL CECILE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BERTHON WILFRID	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BOREAS FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
DEFAYE MARLENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUHOUX REMY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	PHILOSOPHIE
LANGLAIS PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
SAINTE JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
XAVIER FRANCK	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0353

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : CORNILLAC GUY	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : LIMAL HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DES GLIERES ANNEMASSE	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BAUER ALEXANDRA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	LV2 - ECRIT ALLEMAND
BOREAS FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	EPS (uniquement 1er groupe)
CHERON JEAN CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
DALLMAYR CELINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FRANCOIS VILLE LA GRAND	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DEFAYE MARLENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEBEAU PASCAL	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
MOISSAING AGNES	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
PABST JEAN-BAPTISTE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE JOSEPH THONES	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
SAINTE JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
VACIKOVA MARTINA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST JEAN BOSCO LES CORDELIERS CLUSES	LV2 - ECRIT ALLEMAND

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0354

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FAVRELIERE HUGUES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : LACASSIE SERGE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
BOF FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DALLMAYR CELINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FRANCOIS VILLE LA GRAND	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FANUTZA VINCENT PASCAL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
FERROUD-PLATTET CINDY	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE JOSEPH THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
FONTAINE OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
HERBERT AURELIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST JEAN BOSCO LES CORDELIERS CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
JENNINGS NICOLA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE JOSEPH SALLANCHES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LELEU ARNAUD	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	EPS (uniquement 1er groupe)
PETIT-BARAT ALINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PRONCHERY-MERCIER MURIEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FRANCOIS VILLE LA GRAND	LV2 - ECRIT ANGLAIS
SAINTE JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
SERVEL NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0355

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FAVRELIERE HUGUES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : ALABEURTHE DELPHINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
BROCHIER JOELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CHERON JEAN CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
FAUCQUEZ Sonia	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HERBERT AURELIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST JEAN BOSCO LES CORDELIERS CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEFORT JULIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LELEU ARNAUD	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	EPS (uniquement 1er groupe)
MOISSAING AGNES	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
MOREAU NORMA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
SERVEL NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0356

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FAVRELIERE HUGUES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : FERRAUD NATHALIE CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
AUBRY ODILE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
FAUCQUEZ Sonia	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HOURS LAURENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ICARD MARIA-TERESA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	ECRIT ITALIEN
JAN ABE NATALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	ECRIT ALLEMAND
LASSERRE ANNE-CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHILOSOPHIE
LELEU ARNAUD	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	EPS (uniquement 1er groupe)
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
TROJAN CLAIRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
SERVEL NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	PHILOSOPHIE
WILLERVAL MARIE-ANNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0357

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FAVRELIERE HUGUES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : FAUCQUEZ Sonia	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHERON JEAN CLAUDE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
DABET ANNE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
FAUCQUEZ SONIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GREAU ELISABETH	INDEMNITAIRE	ISETA - POISY POISY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LASSERRE ANNE-CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHILOSOPHIE
LELEU ARNAUD	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	EPS (uniquement 1er groupe)
MOISSAING AGNES	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	SC. INGENIEUR PARTIE ECRITE
MONTOCCHIO-GOY MARION	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
UZZI MAGGY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	LV2 - ECRIT ITALIEN

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0358

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PERRIN STEPHANE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : HOURS LAURENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CHAUVIN ISABELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
COLLOMBAT ELODIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
DUNAND STEPHANE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
DUPERREX JEAN-MICHEL	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	EPS (uniquement 1er groupe)
GERY GERALDINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LASSERRE ANNE-CLAUDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHILOSOPHIE
MAZZELLA ISABELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0359

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PERRIN STEPHANE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : HERITIER ANNE	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	S.V.T. ECRIT SPECIALISTE
CAROFF VALERIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUNAND STEPHANE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
DUPERREX JEAN-MICHEL	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	EPS (uniquement 1er groupe)
GOMEZ CRISTINA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GREAU ELISABETH	INDEMNITAIRE	ISETA - POISY POISY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HOURS LAURENCE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MICHAUD CHRISTIAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
POIRIER EMMANUELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
ROUVILLER CHRISTOPHE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0360

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PERRIN STEPHANE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : CHAUSSOY CATHERINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
DUNAND STEPHANE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	PHILOSOPHIE
DUPERREX JEAN-MICHEL	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	EPS (uniquement 1er groupe)
GERY GERALDINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GUENOT GUILLAUME	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	PHYS. CHIMIE ECRIT SPECIALISTE
MARZIN GEOFFROY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	PHILOSOPHIE
REPELLIN HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740017S - LPO CHARLES PONCET CLUSES

Jury : 0361

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : PERRIN STEPHANE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : ENCRENAZ CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHYS. CHIMIE ECRIT NON SPECIAL
CAROFF VALERIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUPERREX JEAN-MICHEL	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	EPS (uniquement 1er groupe)
GREAU ELISABETH	INDEMNITAIRE	ISETA - POISY POISY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARZIN GEOFFROY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	PHILOSOPHIE
MOLINERO CLAUDINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
RICHET CLAUDIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	S.V.T. ECRIT NON SPECIALISTE
SAINT JOANIS CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	FRANCAIS
THABUIS ALAIN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	MATHEMATIQUES SPECIALISTE

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0074

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BACHELET CATHERINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : SAVARY NICOLAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BACHMANN DELPHINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOISSET NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
COCHIN GAELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DAVID-RENAUDIER STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
GUERRET CHRISTINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	EPS (uniquement 1er groupe)
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
LECUIT FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
PACHOUD CHANTAL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
PALHEIRO ELISABETH	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE MICHEL ANNECY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
SCHAFFAUSER VALERIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0075

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BACHELET CATHERINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : SCHAFFAUSER VALERIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BONACCI TERESA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DES GLIERES ANNEMASSE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BURNET JEAN-PIERRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
COUDERT SYLVIE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES PONCET CLUSES	LV2 - ECRIT ALLEMAND
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
GUERRET CHRISTINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	EPS (uniquement 1er groupe)
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
LECUIT FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
MARTIN SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
RAMAGE RENAUD BAPTISTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
WORINGER LUC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0076

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BACHELET CATHERINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : CHAPPELET CAROLINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BAYART INGRID	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	ECONOMIE APPROFONDIE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
CHALLIER MARINE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES PONCET CLUSES	LV2 - ECRIT ITALIEN
COUVREUR SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DREYON EMMANUEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
GUERRET CHRISTINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	EPS (uniquement 1er groupe)
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
ROUX BRIGITTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
VEYRAT-DUREBEX NELLY	ECR MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE	SAINT JOSEPH THONES	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
WORINGER LUC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0077

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : BACHELET CATHERINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : BURNET JEAN-PIERRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
CHAPPELET CAROLINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COUVREUR SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DELOCHE PIERRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE MICHEL ANNECY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
FRELAND LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	PHILOSOPHIE
GAFFIOT EMMANUEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GUERRET CHRISTINE	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	EPS (uniquement 1er groupe)
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
JERJINI EVELYNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	LV2 - ECRIT ANGLAIS
MOREL PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PIERRE LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
RANDAZZO FERNANDE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	ECRIT ITALIEN
WORINGER LUC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0078

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SALAMATIAN Mohammad-Reza	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : KALIA LAZHAR	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT.	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BOUCHET MATHILDE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
CATANIA VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	ECRIT ANGLAIS
COUVREUR SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CUGNIER BLANDINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
DEKNUYDT MARIANA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DELEVA MICHAEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	ST JEAN BOSCO LES CORDELIERS CLUSES	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
FRELAND LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	PHILOSOPHIE
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
JACOMINO DOMINIQUE	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
KUHN SAMUEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MOREL PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SAULLNIER CELINE	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINTE MICHEL ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0079

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SALAMATIAN Mohammad-Reza	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : DUPOURT CELINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BOUVIER BERNARD	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHILOSOPHIE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
CUGNIER BLANDINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
DAVID-RENAUDIER STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
FRELAND LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	PHILOSOPHIE
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
JACOMINO DOMINIQUE	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEPINAT BENOIT JEAN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHILOSOPHIE
MICHEL-MARREL SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MOREL PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PIERRE LAURENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
SAULLNIER CELINE	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINTE MICHEL ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
TERSOGLIO PIERRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT.	SAINTE MICHEL ANNECY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaît pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0080

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SALAMATIAN Mohammad-Reza	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : JACOMINO DOMINIQUE	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOUCHET MATHILDE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BOUVIER BERNARD	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHILOSOPHIE
BUCCI STEPHANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	LV1 - ECRIT ANGLAIS
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
DAUVIER ELISABETH	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
JACOMINO DOMINIQUE	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEGER MARTINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LEPINAT BENOIT JEAN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHILOSOPHIE
MOREL PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PAXARO INES	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
SAULNIER CELINE	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT JOSEPH SALLANCHES	EPS (uniquement 1er groupe)
STAMPFLI CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
VESCOVI NICOLAS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0081

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : SALAMATIAN Mohammad-Reza	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : BOUCHET MATHILDE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
GOUSSAULT STEPHANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	ECONOMIE APPROFONDIE
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
HILGER PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	ECONOMIE APPROFONDIE
KUHN SAMUEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEPINAT BENOIT JEAN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHILOSOPHIE
MALONGA-MATOUBA PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
SAULNIER CELINE	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	SAINT JOSEPH SALLANCHES	EPS (uniquement 1er groupe)
SCHINTOWSKI LUZ	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH SALLANCHES	LV2 - ECRIT ESPAGNOL

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0082

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : HINTZY-CLOUTIER FREDERIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : DESJARDINS CLAIRE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
COMMAND ALEXANDRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
DELANNOY NATHALIE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	LV2 - ECRIT ALLEMAND
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
GONNET WILLY	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	EPS (uniquement 1er groupe)
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
HILGER PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	ECONOMIE APPROFONDIE
KUHN SAMUEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEPINAT BENOIT JEAN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHILOSOPHIE
MAISONNASSE STEPHANIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MELLIER CATHERINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT MICHEL ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PASCOLI VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PONCET CLUSES	PHILOSOPHIE
PLOUVIER CEDRIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
STAMPFLI CHARLOTTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0083

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : HINTZY-CLOUTIER FREDERIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : DELGIOVINE SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
COMMAND ALEXANDRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
GAFFIOT EMMANUEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GRAUD MARTINE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GONNET WILLY	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	EPS (uniquement 1er groupe)
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
PASCOLI VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PONCET CLUSES	PHILOSOPHIE
PLOUVIER CEDRIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RIVIER MAGALI	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
TAUBENHEIM BENJAMIN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
THIA-SOUI-TCHONG NICOLAS MEHDY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
TROCCAZ YANNICK	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	LV2 - ECRIT ANGLAIS
VICTOR LUC	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0084

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : HINTZY-CLOUTIER FREDERIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : GAFFIOT EMMANUEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ARNOULT VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	C.PONCET CLUSES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
BOCHET AUDE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	ECONOMIE APPROFONDIE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
DUHAMEL SANDRINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
GARDE MARION	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GONNET WILLY	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	EPS (uniquement 1er groupe)
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
JACOMINO DOMINIQUE	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RAVANEL MAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RUCHON GAETAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	PHILOSOPHIE
THIA-SOUI-TCHONG NICOLAS MEHDY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0085

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : HINTZY-CLOUTIER FREDERIQUE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : PELLEGRIN BAPTISTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
BAYART INGRID	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	ECONOMIE APPROFONDIE
BOISSET NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
CHAPPELET CAROLINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUFUY ANDRE EDUARD	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	GABRIEL FAURE ANNECY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
GONNET WILLY	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	EPS (uniquement 1er groupe)
ESCOLA JEAN MICHEL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
HERVE GILLES	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	PRESENTATION DE MARIE ST JULIEN EN	SCIENCES
KUHN SAMUEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PASCOLI VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PONCET CLUSES	PHILOSOPHIE
RAVEL MAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
RUCHON GAETAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	PHILOSOPHIE
RICHTER SYNKE	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	ECRIT ALLEMAND
SCHAFFAUSER VALERIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TERSOGLIO PIERRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT.	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0132

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FIZAINE FLORIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : MENDES COLETTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	PHILOSOPHIE
ANQUEZ NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
DELEVA MATHIAS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	LITTERATURE
DELL'OVA FLORENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	ECRIT ANGLAIS
DUBRANA MARIANNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
GAJA DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
GUFFROY BERTRAND	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LE COZANNET YANN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	MATHEMATIQUES
ZANZI THOMAS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0133

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FIZAINE FLORIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : ALLAIT EMMANUEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
GEVALUX-NICOLLE DOROTHEE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PONCET CLUSES	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
JOLY STEPHANE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	ECRIT ITALIEN
MENARD ARNAUD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	LITTERATURE
MENDES COLETTE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	PHILOSOPHIE
VILLIEN RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	PHILOSOPHIE
ZANZI THOMAS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0134

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FIZAINE FLORIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : VILLIEN RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	PHILOSOPHIE
ALLAIT EMMANUEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
FASSY VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LEROY DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LITTERATURE
LOZANO CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
MOUILLESEUX PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	CHARLES PONCET CLUSES	MATHEMATIQUES
NEVIERE CHRISTIAN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PRECLAIRE FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	ECRIT ANGLAIS
ZANZI THOMAS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0135

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FIZAINE FLORIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : NEVIERE CHRISTIAN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ALMALEH HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
FASSY VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LAMBERMONT CHRISTELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LITTERATURE
VILLIEN RAPHAEL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	PHILOSOPHIE
ZANZI THOMAS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0740037N - LGT MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS

Jury : 0136

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FIZAINE FLORIAN	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY	
Vice-président : NAVARRO SELEK EMMANUELLE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ALMALEH HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	PHILOSOPHIE
AUGE-THEVENET JULIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	ECRIT ANGLAIS
CAPDEVIELLE-FIDEL LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	FRANCAIS
DECROIX ADELINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DURET CAROLINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	ECRIT ESPAGNOL
PONS DE VINCENT CORINNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	LITTERATURE
ZANZI THOMAS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	DES GLIERES ANNEMASSE	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0086

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FRONT AGNES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GUERS FANNY	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
AMADOU MARIE-HELENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
BOUVIER NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	LV2 - ECRIT ITALIEN
CHAPUS RACHEL	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
CUEILLE XAVIER	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	PHILOSOPHIE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GAUFFRE-OLLIVIER CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
LALANNE GILLES	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	DE MOTZ DE LA SALLE RUMILLY	EPS (uniquement 1er groupe)
LAMBERT AMANDINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	LV2 - ECRIT ANGLAIS
NUSSLEIN MONIKA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE CROIX DES NEIGES ABONDANCE	LV2 - ECRIT ALLEMAND
QUENOT BERNARD	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
VEROT FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0087

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FRONT AGNES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LE TOULOUZAN JULIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BIANCHINI SEBASTIEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	PHILOSOPHIE
CUEILLE XAVIER	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE JOSEPH THONES	PHILOSOPHIE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GUERS FANNY	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GRUFFAZ HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LAFERTE THOMAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LALANNE GILLES	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	EPS (uniquement 1er groupe)
MAURIS CHRISTELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE MICHEL ANNECY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0088

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FRONT AGNES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : GOJON ALAIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BIANCHINI SEBASTIEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	PHILOSOPHIE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GOMBERT CHRISTIANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PONCET CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LAFERTE THOMAS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
LALANNE GILLES	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	EPS (uniquement 1er groupe)
LIABOEUF JULIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
REUIL CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
REY EMILY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
VEROT FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0089

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : FRONT AGNES	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : THOLLOT ROBERT	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BIANCHINI SEBASTIEN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	PHILOSOPHIE
DUSSEAU PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GOMBERT CHRISTIANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES PONCET CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
GOURGUES EMILIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
GRUFFAZ HELENE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
LALANNE GILLES	ECR PROFESSEUR D'EPS CL. NORMALE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	EPS (uniquement 1er groupe)
PONCIN XAVIER	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
TESSARO NANCY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHILOSOPHIE
TISSIER JEANNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0090

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : KHENISSI MOHAMED	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PHILIPPIN BRUNO	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUSSEAU PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GODEZENNE ROMAIN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
JALLET ALINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
MESSAI NOUREDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
MEYER ANNE-SOPHIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	LA SALLE ANNECY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PIERRON GUIBERGIA MYLENE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
REY EMILY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
TESSARO NANCY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0091

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : KHENISSI MOHAMED	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : LE TERTRE JOEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FERNANDES LAURENT	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GAY NATHALIE	ECR ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	SAINTE FRANCOIS VILLE LA GRAND	PHILOSOPHIE
GODEZENNE ROMAIN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
LECARME DAVID	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
PHILIPPIN BRUNO	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TESSARO NANCY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	DE L'ALBANAIS RUMILLY	PHILOSOPHIE
TISSIER JEANNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
VERGNE NATHALIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0092

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examinateurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : KHENISSI MOHAMED	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PECH LAURENT	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	MONGE CHAMBERY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ABRY HERVE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
BERJAUD FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BERTHOLET FANNY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LOUIS LACHENAL PRINGY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
COURBON REGIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FRANCOIS VILLE LA GRAND	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DEL AMO-MARTINY NADINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GAY NATHALIE	ECR ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	SAINTE FRANCOIS VILLE LA GRAND	PHILOSOPHIE
GODEZENNE ROMAIN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
LE TERTRE JOEL	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MESSAI NOUREDINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
PHILIBERT DIT JAIME MURIEL	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	SAINTE JOSEPH THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ALLEMAND

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0093

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : KHENISSI MOHAMED	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PAGET PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	ECONOMIE APPROFONDIE
BERJAUD FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BUTTAY PATRICE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
EYMAR LOUIS-ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GAY NATHALIE	ECR ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	SAINT FRANCOIS VILLE LA GRAND	PHILOSOPHIE
GODEZENNE ROMAIN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
PELAUD MARTIN VERONIQUE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	ECONOMIE APPROFONDIE
PERINET-MARQUET ADRIEN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	ST JEAN BOSCO LES CORDELIERS CLUSES	PHILOSOPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0094

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROUSTAN LEGER MARIKA	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MOSSUZ JULIEN SERGE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GUILAUME FICHET BONNEVILLE	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
ABRY HERVE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
DU PASQUIER ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
EYMAR LOUIS-ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
LLINARES ROMAIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
PELTREAU FLORENCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT JOSEPH THONES	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PERINET-MARQUET ADRIEN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	ST JEAN BOSCO LES CORDELIERS CLUSES	PHILOSOPHIE
PIERROZ FRANCIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PITARD JULIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0095

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROUSTAN LEGER MARIKA	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MARTIN MARIE-AGNES	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
BOLZONI ORNELLA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	LV2 - ECRIT ITALIEN
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
ELADIE ADELIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	LV2 - ECRIT ALLEMAND
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FERNANDES DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
FLOOD OONAGH	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	LV2 - ECRIT ANGLAIS
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GERY FABIEN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARFOGLIA FRANCIS	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINT MICHEL ANNECY	PHILOSOPHIE
PERINET-MARQUET ADRIEN	ECR MAITRE AUXILIAIRE 1ERE CATEGORIE	ST JEAN BOSCO LES CORDELIERS CLUSES	PHILOSOPHIE
PIERROZ FRANCIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PITARD JULIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
SCHOLLER ISABELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT AMBROISE CHAMBERY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
VERGNE NATHALIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
VERMOREL CHANTAL	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT MICHEL ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0096

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROUSTAN LEGER MARIKA	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MARFOGLIA FRANCIS	ECR PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	SAINT MICHEL ANNECY	PHILOSOPHIE
BARTEVIAN AURELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHILOSOPHIE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GERY FABIEN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
HENOUL JEAN-FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
LLINARES ROMAIN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
MABUT MARLENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
NOTTEAU CHANTAL	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DES GLIERES ANNEMASSE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PIERROZ FRANCIS	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PITARD JULIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
RAMIRES OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TISSOT CHRISTELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0097

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROUSTAN LEGER MARIKA	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : RAMIRES OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BARTEVIAN AURELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHILOSOPHIE
BAUJOT CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	MATHEMATIQUES NON SPECIALISTE
CONSTANT SANDRA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	ECONOMIE APPROFONDIE
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GERY FABIEN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MARTIN MARIE-AGNES	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES
MILLION VALERIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT MICHEL ANNECY	ECONOMIE APPROFONDIE
PAGET PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	ECONOMIE APPROFONDIE
PERRIERE SYLVIANE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
PITARD JULIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
RAMIRES OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TISSOT CHRISTELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0098

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : ROUSTAN LEGER MARIKA	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : PUEL CHANTAL	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	MATHEMATIQUES SPECIALISTE
BARTEVIAN AURELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	PHILOSOPHIE
DUMAZ SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
DUVERT D'ALESSIO CHARLOTTE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FABIEN ANNIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	SCIENCES
FERNANDES DOMINIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
FOULEX CATHERINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	SAINT MICHEL ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
MABUT MARLENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	SCIENCES ECONOMIQUES-SOCIALES
MOCELLIN ALINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	LV1 - ECRIT ANGLAIS
PITARD JULIEN	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
RAMIRES OLIVIER	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
TISSOT CHRISTELLE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

Dans l'hypothèse où un examinateur, convoqué aux délibérations du jury, n'apparaîtrait pas, vous voudrez bien le rajouter sur le présent arrêté.

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0137

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUVILLARD SYLVIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : MERIAUX LOUISE ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	PHILOSOPHIE
BALDAQUINO BRIGITTE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
BRIOT SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	ECRIT ANGLAIS
DOYEN CAROLINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	ECRIT ANGLAIS
EMIN JOUVE CARINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	LITTERATURE
FAIVRE LAETITIA	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX MONT	LV2 - ECRIT ALLEMAND
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
GARCIA JOSE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV1 - ECRIT ESPAGNOL
LEFAURE SIMON ETIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
MASQUELET MELANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	ECRIT ITALIEN
MEINEL INES	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	JEAN MONNET ANNEMASSE	ECRIT ALLEMAND
PARAT BEATRICE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
PAYELLE BERNARD	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0138

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUVILLARD SYLVIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOUFFAND JEROME	ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
BALDAQUINO BRIGITTE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	DU GRANIER LA RAVOIRE	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
COUTURIER FLORIAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	PHILOSOPHIE
FERRER GERARD	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	JEAN MONNET ANNEMASSE	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
LAMARCA ALAIN	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	ART ECRIT MUSIQUE
LEMMEL SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	ECRIT ANGLAIS
MERIAUX LOUISE ANNE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	PHILOSOPHIE
MARTINEAU PERRINE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	DE L'ALBANAIS RUMILLY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
PARAT BEATRICE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
PAYELLE BERNARD	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	ART ECRIT ARTS PLASTIQUES
SEIWERT YOHANN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES PONCET CLUSES	ECRIT ANGLAIS
VACQUERIE-DEFRANCE LAURE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON	LITTERATURE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0139

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUVILLARD SYLVIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : DANLOS LUCIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	LITTERATURE
BRANCHARD JEAN PIERRE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	MONGE CHAMBERY	MATHEMATIQUES
COUTURIER FLORIAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	PHILOSOPHIE
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
PARAT BEATRICE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
POUSELER ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
VADON-GOBLET BENEDICTE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0140

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUVILLARD SYLVIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : POUSELER ISABELLE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
COUTURIER FLORIAN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE	PHILOSOPHIE
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
PAILLER SEBASTIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PARAT BEATRICE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
PARIS OPHELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	PHILOSOPHIE
PARNESE ALINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	LV2 - ECRIT ITALIEN
SIAME AURELIA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	SAINT MICHEL ANNECY	LITTERATURE
SONNERAT FLORENCE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	LV2 - ECRIT ESPAGNOL
VADON-GOBLET BENEDICTE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	GABRIEL FAURE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

JURY DE DELIBERATIONS

Centre de délibérations: 0741418P - LGT CHARLES BAUDELAIRE ANNECY

Jury : 0141

Dates de délibérations: 1er groupe: 04/07/2019 2e groupe: 09/07/2019 - 10/07/2019 (rayer la date inutile)

Examineurs	Corps Grade	Etablissement	Epreuve
Président : DUVILLARD SYLVIE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	
Vice-président : BOUVIER SYLVIANE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	LITTERATURE
DA CONCEICAO SILVA SUZANNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	ECRIT ANGLAIS
FOUROT YANNICK	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	GABRIEL FAURE ANNECY	FRANCAIS
PAILLER SEBASTIEN	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
PARAT BEATRICE	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	EPS (uniquement 1er groupe)
PARIS OPHELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	PHILOSOPHIE
POUSELER ISABELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ROUX CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	LA VERSOIE THONON LES BAINS	ECRIT ANGLAIS

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction Interdépartementale des Routes  
Massif Central*

*Secrétariat Général*

*Bureau Ressources Humaines*

*Formation et Recrutement*

**Le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône  
Préfet coordonnateur des itinéraires routiers  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**A R R E T E N ° 2 0 1 9 - D I R M C - 0 1 3**

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

**Vu** le décret 86-351 du 06 mars 1986 modifié, relatif à la déconcentration des actes de gestion des personnels,

**Vu** le décret n°91-393 du 25 avril 1991 modifié par le décret n° 2018-1148 du 14 décembre 2018 portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État,

**Vu** l'arrêté ministériel du 26 février 2019 modifiant l'arrêté du 24 janvier 1991, fixant les règles d'organisation générale des concours professionnels, la nature et le règlement des épreuves pour le recrutement des chefs d'équipe d'exploitation des travaux publics de l'Etat,

**Vu** l'arrêté ministériel du 21 novembre 2014 portant nomination M. Olivier COLIGNON, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, en tant que directeur interdépartemental des routes Massif Central à compter du 10 décembre 2014

**VU** l'arrêté préfectoral n° PREF-DCPI-DELEG-2018-11-05-42 en date du 5 novembre 2018 donnant délégation de signature à M. Olivier COLIGNON directeur interdépartemental des routes Massif Central

Considérant que le nombre de postes offerts est modifié, un poste supplémentaire de chefs d'équipe d' exploitation principal des travaux publics de l'État est ouvert

**Sur** proposition du Directeur interdépartemental des Routes du Massif Central,

## **ARRETE**

### **Article 1er :**

Un concours professionnel pour le recrutement de chefs d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat est ouvert au titre de l'année 2019.

Le nombre de postes offerts est de 10 maximum.

### **Article 2**

La date de clôture des inscriptions est le 26 avril 2019.

La date des épreuves écrites est le 23 mai 2019.

L'épreuve orale d'admission se déroule du 25 au 27 juin 2019.

### **Article 3 :**

Le Directeur interdépartemental des Routes Massif Central est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A Clermont-Ferrand, le 13 juin 2019

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur interdépartemental des Routes adjoint

**signé**

**Thierry MARQUET**





RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

Direction de l'enseignement  
supérieur

92 rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon CEDEX 07

[www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)

Arrêté n° 2019-004 du 27 juin 2019 portant  
désignation du représentant de la rectrice à  
la commission de contrôle des opérations  
électorales de l'académie de Lyon

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,  
Rectrice de l'académie de Lyon  
Chancelière des universités

- Vu le code de l'éducation notamment les articles D719-38 et suivants ;
- Vu le décret n° 2011-1008 du 24 août 2011 modifiant le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Arrête

Article 1 :

Est désigné en qualité de représentant de la rectrice, membre de la commission de contrôle des opérations électorales de l'académie de Lyon, Monsieur Nicolas Mathey, directeur de l'enseignement supérieur.

Article 2 :

En cas d'empêchement, Monsieur Mathey sera remplacé par :

- Madame Deborah Jacob, assistante de vérification,
- Monsieur Jérémie Olivo, assistant de vérification,
- Madame Elodie Martinand-Lurin, assistante de vérification.

Article 3 :

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Marie-Danièle Campion

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé**

**Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**Le Président du Conseil départemental de Savoie**

Arrêté n°2019-14-0039

**Portant renouvellement de l'autorisation délivrée au Syndicat Intercommunal de la Ravoire(73490) pour le fonctionnement de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées "EHPAD LES BLES D'OR" situé à SAINT BALDOPH (73190)**

**Vu** le code de l'action sociale et des familles, livre troisième, titre premier (établissements et services soumis à autorisation), sections première et troisième du chapitre II, et section première du chapitre III, notamment les articles L. 313-1-1 et D. 313-2;

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la loi n°2002-02 du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

**Vu** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, modifiées par la loi n°2011-940 du 10 août 2011 ;

**Vu** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

**Vu** la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

**Vu** le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux ;

**Vu** le décret n° 2010-1319 du 3 novembre 2010 relatif au calendrier des évaluations et aux modalités de restitution des résultats des évaluations des établissements sociaux et médico-sociaux ;

**Vu** le décret n° 2014-1368 du 14 novembre 2014 relatif au renouvellement des autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

**Vu** l'arrêté n° 2016-6296 en date du 01 décembre 2016 portant renouvellement de l'autorisation délivrée au "Syndicat Intercommunal" du Canton de la Ravoire pour le fonctionnement de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "EHPAD LES BLES D'OR" situé à ST BALDOLPH (73190) ;

**Considérant** la procédure pour la recherche d'un nouveau gestionnaire en conformité avec la réglementation ;

**Considérant** le courrier en date du 04 décembre 2018 du président du SIVU du canton de la Ravoire sollicitant une prolongation de l'autorisation d'un an pour la gestion de l'EHPAD LES BLES D'OR ;

## ARRETEMENT

**Article 1 :** L'autorisation de fonctionnement de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "EHPAD LES BLES D'OR" situé à SAINT BALDOPH (73190) accordée au Syndicat Intercommunal du canton de la Ravoire (73490) est renouvelée pour une durée de 1 an à compter du 3 janvier 2019.

**Article 2 :** Les caractéristiques de la présente décision sont enregistrées au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme indiqué en annexe :

**Article 3 :** Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de la structure par rapport aux caractéristiques de l'autorisation, devra être porté à la connaissance du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Président du Conseil départemental de Savoie. L'autorisation ne peut être cédée sans leur accord.

**Article 4 :** Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône Alpes et/ou le Président du Conseil départemental de Savoie, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télécours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5 :** Le Directeur de la délégation départementale de Savoie de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et la Directrice générale adjointe de la vie sociale du département de Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de la Savoie.

Fait à Chambéry, le 26 juin 2019

En deux exemplaires

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Par délégation,  
SIGNE  
la responsable du pôle planification de l'offre

Le Président du Conseil Départemental  
de Savoie  
pour le Président  
SIGNE  
la vice-présidente déléguée

ANNEXE FINESS

Entité juridique : *SI du Canton de La Ravoire*  
*Mairie 195 chemin du verger 73490 LA RAVOIRE*  
*N°FINESS 73 078 606 8*  
*Statut : 06 autre collectivité territoriale*

Entité établissement : *EHPAD LES BLES D'OR*  
*195 chemin du Verger 73190 SAINT BALDOPH*  
*N° FINESS : 73 078 607 6*

Catégorie : *500 (EHPAD)*

**Capacité globale : **80****

*Code discipline Acc. Personnes âgées :* *924 Accueil pour personnes âgées*  
*Type d'accueil Accueil de jour :* *11 hébergement complet internat*  
*Clientèle :* *711 personnes âgées dépendantes*  
*Capacité :* **54**

*Code discipline Acc. Personnes âgées :* *924 Accueil pour personnes âgées*  
*Type d'accueil Accueil de jour :* *11 hébergement complet internat*  
*Clientèle :* *436 personnes Alzheimer ou personnes apparentées*  
*Capacité :* **26**

Arrêté n°2019-10-0092

**Portant renouvellement de l'habilitation du Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) pour les activités de vaccinations et de lutte contre la tuberculose.**

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.3111-11 et suivants, L3112-1 et suivants, ainsi que les articles D3111-22 et suivants du code de la santé publique;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée, relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 199;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires;

Vu l'ordonnance 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires;

Vu le décret n°2005-1608 du 19 décembre 2005 relatif à l'habilitation des établissements et organismes pour les vaccinations, la tuberculose, la lèpre et les infections sexuellement transmissibles;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2005 fixant le contenu des dossiers accompagnant les demandes d'habilitation, en application des articles D.311-23, D.3112-7, D.3112-13 et D.3112-39 du code de la santé publique;

Vu l'arrêté n° 2012-5814 du 21 décembre 2012 du directeur général de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes portant habilitation du Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) pour les activités de vaccination et de lutte contre la tuberculose ;

Vu l'arrêté n° 2015-4638 du 2 novembre 2015 du directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes portant renouvellement de l'habilitation du Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) pour les activités de vaccinations et de lutte contre la tuberculose;

Vu l'arrêté n° 2018-5632 du 8 novembre 2018 du directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes portant prolongation de l'habilitation du Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) pour les activités de vaccinations et de lutte contre la tuberculose;

Vu l'arrêté n° 2018-10-0064 du 27 décembre 2018 du directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes portant renouvellement de l'habilitation du Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) pour les activités de vaccinations et de lutte contre la tuberculose, pour une durée de six mois à compter du 1er janvier 2019 ;

Vu les rapports annuels d'activité et de performance des centres de vaccinations et des centres de lutte contre la tuberculose;

Vu le dossier de demande de renouvellement déposé par la structure le 2 mai 2019;

.../...

## **ARRETE**

### **Article 1 :**

L'habilitation du Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS), pour la réalisation des actions de vaccinations et de lutte contre la tuberculose est renouvelée.

### **Article 2 :**

Le Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) est habilité pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2019 (poursuite de l'habilitation provisoire délivrée par arrêté n° 2018-10-0064 du 27 décembre 2018). Si les modalités de fonctionnement ne sont pas conformes aux dispositions prévues par le code de la santé publique, l'habilitation peut être suspendue ou retirée.

### **Article 3 :**

Le Comité Départemental d'Hygiène Sociale fournit annuellement à l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes un rapport d'activité et de performance conformément au modèle fixé par arrêté.

### **Article 4 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux auprès de l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon – 184, rue Duguesclin – 69433 LYON cedex, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### **Article 5 :**

La directrice de la Santé Publique de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes et le Délégué Départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes et de la préfecture du Rhône.

Fait à Lyon, le 26 juin 2019

Par délégation  
Le Directeur général adjoint  
Signé  
Serge MORAIS

Arrêté N° 2019-10-0086

Portant création du dispositif intégré de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (DITEP) Jean Fayard par diminution de places de semi internat et création de places de Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) et labellisation d'un PCPE.

Fondation OVE 690793435

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, livre troisième, titre premier (établissements et services soumis à autorisation), sections première et troisième du chapitre II, et section première du chapitre III ;

Vu la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu les arrêtés n°2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2<sup>ème</sup> génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Vu l'arrêté ARS n° 2016-8317 du 3 Janvier 2017 portant renouvellement de l'autorisation de l'ITEP JEAN FAYARD situé à 69480 POMMIERS.

Considérant la demande de modification des caractéristiques de l'autorisation du DITEP, transmise à l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, par l'OVE, en date du 9 mai 2019 visant au développement des places de SESSAD.

Considérant que le projet de modification est compatible avec les objectifs et répond aux besoins médico-sociaux fixés par le schéma d'organisation médico-sociale dont il relève ;

Considérant que le projet de l'ITEP JEAN FAYARD géré par le gestionnaire la fondation OVE, satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement, et qu'il est compatible avec le programme interdépartemental mentionné à l'article L.312-5-1 du code de l'action sociale et des familles ;

## ARRETE

**Article 1** : L'autorisation visée à l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles, accordée à Monsieur le Président de l'OVE pour le fonctionnement de l'ITEP JEAN FAYARD est modifiée :

- par réduction de 10 places de semi-internat pour permettre la création de 20 places de SESSAD, afin de mettre en œuvre un dispositif intégré (DITEP) au sein de l'ITEP Jean FAYARD,
- par réduction de 5 places de semi-internat pour permettre la labellisation d'un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE).

**Article 2** : La capacité totale du DITEP Jean FAYARD pour enfants, adolescents, et jeunes adultes est de 53 places réparties comme suit :

- 19 places d'internat
- 14 places de semi-internat
- 20 places de SESSAD
- un PCPE

**Article 3** : la création du DITEP Jean FAYARD sera enregistrée au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) selon les caractéristiques indiquées sur l'annexe jointe.

**Article 4** : Pour le calendrier des évaluations, la présente autorisation est rattachée à la date de création de l'ITEP, autorisé pour une durée de 15 ans à compter du 03 janvier 2017. Elle est renouvelable au vu des résultats positifs d'une évaluation externe prévue par l'article L 312-8 du code de l'action sociale et des familles.

**Article 5** : la mise en œuvre de l'autorisation est subordonnée à la transmission par le titulaire de l'autorisation d'une déclaration sur l'honneur attestant de la conformité de l'établissement aux obligations des ESSMS notamment relatives à la mise en œuvre des droits des usagers, conformément aux dispositions de l'article D. 313-12-1 du code de l'action sociale et des familles s'agissant d'extension non importante ne donnant pas lieu à une visite de conformité.

**Article 6** : La présente autorisation serait caduque si elle n'avait pas reçu un commencement d'exécution dans un délai de quatre ans suivant sa notification, conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles.

**Article 7** : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de la structure par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes selon les termes de l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de l'autorité compétente concernée.

**Article 8** : Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 9** : Le Directeur de la délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 26 juin 2019

Pour le directeur général et par délégation,  
Le responsable du pôle planification de l'offre,

Catherine GINI

Annexe FINESS DITEP Jean FAYARD

<i>Mouvement Finess : Réduction de capacité de semi internat, création de places de SESSAD, labellisation d'un PCPE et application de la nouvelle nomenclature</i>							
Entité juridique : FONDATION OVE Adresse : 19 RUE MARIUS GROSSO 62120 VAULX EN VELIN N° FINESS EJ : 690793435 Statut : FONDATION N° SIREN : 801252719							
Etablissement : ITEP JEAN FAYARD (DITEP) Adresse : 257 ROUTE DE MONTCLAIR – LE BOITIER - 69480 POMMIERS N° FINESS ET : 690782313 Catégorie : 186-I.T.E.P. N° SIRET : 801252719000282							
<b>Equipements :</b>							
Triplet (voir nomenclature Finess)				Autorisation (avant arrêté)		Autorisation (après arrêté)	
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernière autorisation
1	<b>844- Tous projets éducatifs pédagogiques et thérapeutiques</b>	11 – Hébergement Complet internat	200 -Difficultés psychologiques avec troubles du comportement	19	03/01/2017	33*	Le présent arrêté
2	901 – Education générale et soins spécialisés EH	13 – semi internat	200 -Difficultés psychologiques avec troubles du comportement	29**	03/01/2017	0	Ce triplet disparaît après application du présent arrêté
3	<b>844 -Tous projets éducatifs pédagogiques et thérapeutiques</b>	<b>16 – Prestation en milieu ordinaire</b>	<b>200 -Difficultés psychologiques avec troubles du comportement</b>	/	/	20	Le présent arrêté
*dont 19 places d'Internat et 14 places de semi-internat ** retrait de 5 places affectées à la labellisation du PCPE							
<b>Convention</b>							
N°	Convention	Date convention	Date MAJ				
01	Aide sociale Dept	26/09/1959	08/02/2005				
02	Aide sociale Etat	21/11/1958	08/02/2005				
<b>03</b>	<b>DITEP</b>	<b>02/06/2017</b>					

**Arrêté N° 2019-21-0053**

**Relatif au renouvellement d'autorisation du dépôt de sang du Centre Hospitalier de Brioude (43)**

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le Code de Santé Publique, titre II Livre II de la première partie et notamment ses articles L.1221.10, R.1221-5, R.1221-19 à 21 et R.1222-23 et D.1223-27 ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 relatif aux conditions d'autorisations des dépôts de sang pris en application des articles R. 1221-20-1 et R. 1221-20-3 ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 fixant le modèle type de convention entre un établissement de santé et l'établissement de transfusion sanguine référent pour l'établissement d'un dépôt de sang ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 relatif à la liste des matériels des dépôts de sang prévus à l'article R.1221-20-4 ;
- Vu l'arrêté du 15 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 3 décembre 2007 relatif aux qualifications de certains personnels des dépôts de sang ;
- Vu la circulaire DGS/DHOS/AFSSAPS n° 03/582 du 15 décembre 2003 relative à l'acte transfusionnel ;
- Vu la décision du 10 juillet 2018 définissant les principes de bonne pratiques prévues à l'article L.1222-12 du Code de la Santé Publique ;
- Considérant la décision de l'Établissement Français du Sang n°2018-001R du 11 avril 2018 fixant le schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Considérant la décision de l'Établissement Français du Sang n°2019-002R du 19 février 2019 modifiant la décision n°2018-001R du 11 avril 2018 ;
- Considérant la convention entre le Directeur de l'Établissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes et la Directrice du Centre Hospitalier de Brioude (43) signée le 04 mars 2019 ;
- Considérant l'arrêté du 22 juillet 2009 portant autorisation d'un dépôt de sang au Centre Hospitalier de Brioude (43) ;
- Considérant l'arrêté n°2014-288 du 18 juillet 2014 relative au renouvellement d'autorisation du dépôt de produits sanguins labiles du Centre Hospitalier de Brioude (43) ;
- Considérant la demande de la Directrice du Centre Hospitalier de Brioude (43) accompagnée d'un dossier de demande de renouvellement du dépôt de sang, reçus le 19 mars 2019 ;
- Considérant l'avis favorable du Président de l'Établissement Français du Sang en date du 17 mai 2019 ;
- Considérant l'avis favorable du Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de sécurité transfusionnelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes en date du 21 mai 2019 ;

.../...

## ARRETE

### **Article 1 :**

L'autorisation de gérer un dépôt de sang est renouvelée au Centre Hospitalier de Brioude, 2 rue Michel de l'Hospital, B.P. 140, 43100 BRIOUDE.

Le dépôt de sang est localisé au Bloc Opératoire du Centre Hospitalier de Brioude (43).

### **Article 2 :**

Dans le cadre du renouvellement de cette autorisation, le Centre Hospitalier de Brioude (43) exerce, dans le strict respect de la convention le liant à l'Établissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes, une activité de :

- **dépôt de délivrance** au sens de l'article D.1221-20 du Code de la santé publique, à savoir la conservation de produits sanguins labiles distribués par l'établissement de transfusion référent pour les délivrer à un patient hospitalisé au Centre Hospitalier de Brioude (43).

### **Article 3 :**

La présente autorisation est accordée pour une durée de cinq ans. Elle peut être révisée en fonction de l'évolution des besoins, des évaluations régulières ou en cas de dysfonctionnement compromettant la sécurité transfusionnelle ou de nature à mettre en danger la sécurité des patients.

Elle deviendra caduque en cas de dénonciation de la convention précitée.

### **Article 4 :**

Toute modification relative à un changement de catégorie de dépôt ou à un changement de locaux est soumise à autorisation après demande écrite de l'établissement.

Les modifications relatives au changement du responsable ou du matériel sont soumises à déclaration, au plus tard dans le mois suivant les modifications.

### **Article 5 :**

Un recours hiérarchique contre cette décision peut, dans les deux mois de sa notification, être formé par tout intéressé auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant la notification de la présente décision aux intéressés ou de sa publication pour les tiers. Un recours gracieux peut également être formulé dans les deux mois suivant la notification de cette décision.

### **Article 6 :**

Le Directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 3 JUIN 2019  
Par délégation  
Le Directeur général adjoint

Signé  
Serge Morais

**Arrêté N° 2019-21-0059**

**Relatif au renouvellement du dépôt de sang de la Clinique Kennedy à Montélimar (26)**

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le Code de Santé Publique, titre II Livre II de la première partie et notamment ses articles L.1221.10, R.1221-5, R.1221-19 à 21 et R.1222-23 et D.1223-27 ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 relatif aux conditions d'autorisations des dépôts de sang pris en application des articles R. 1221-20-1 et R. 1221-20-3 ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 fixant le modèle type de convention entre un établissement de santé et l'établissement de transfusion sanguine référent pour l'établissement d'un dépôt de sang ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 relatif à la liste des matériels des dépôts de sang prévus à l'article R.1221-20-4 ;
- Vu l'arrêté du 15 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 3 décembre 2007 relatif aux qualifications de certains personnels des dépôts de sang ;
- Vu la circulaire DGS/DHOS/AFSSAPS n° 03/582 du 15 décembre 2003 relative à l'acte transfusionnel ;
- Vu la décision du 10 juillet 2018 définissant les principes de bonnes pratiques prévues à l'article L.1222-12 du Code de la Santé Publique ;
- Considérant la décision de l'Établissement Français du Sang n°2018-001R du 11 avril 2018 fixant le schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Considérant la décision de l'Établissement Français du Sang n°2019-002R du 19 février 2019 modifiant la décision n°2018-001R du 11 avril 2018 ;
- Considérant la convention entre le Directeur de l'Établissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes et la Directrice de la Clinique Kennedy à Montélimar (26) signée le 05 février 2019 ;
- Considérant l'arrêté n° 09-RA-544 du 17 août 2009 portant autorisation d'un dépôt de sang à la Clinique Kennedy à Montélimar (26) ;
- Considérant la décision n°2014-1777 du 26 juin 2014 relative au renouvellement d'autorisation du dépôt de produits sanguins labiles de la Clinique Kennedy à Montélimar (26) ;
- Considérant la demande de la Directrice de la Clinique Kennedy à Montélimar (26) accompagnée d'un dossier de demande de renouvellement du dépôt de sang, reçus le 01 mars 2019 ;
- Considérant l'avis favorable du Président de l'Établissement Français du Sang en date du 17 mai 2019 ;
- Considérant l'avis favorable du Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de sécurité transfusionnelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes en date du 21 mai 2019 ;

.../...

## ARRETE

### **Article 1 :**

L'autorisation de gérer un dépôt de sang est renouvelée à la Clinique Kennedy, avenue du Président John Fitzgerald Kennedy, 26200 MONTELIMAR.

Le dépôt de sang est localisé au bloc Opératoire de la Clinique Kennedy à Montélimar (26).

### **Article 2 :**

Dans le cadre du renouvellement de cette autorisation, la Clinique Kennedy à Montélimar (26) exerce, dans le strict respect de la convention la liant à l'Établissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes, une activité de :

- **dépôt d'urgence** au sens de l'article D.1221-20 du Code de la santé publique, à savoir la conservation de concentrés de globules rouges de groupe O et de plasmas AB distribués par l'établissement de transfusion référent pour les délivrer en urgence vitale à des patients hospitalisés à la Clinique Kennedy à Montélimar (26).

### **Article 3 :**

La présente autorisation est accordée pour une durée de cinq ans. Elle peut être révisée en fonction de l'évolution des besoins, des évaluations régulières ou en cas de dysfonctionnement compromettant la sécurité transfusionnelle ou de nature à mettre en danger la sécurité des patients.

Elle deviendra caduque en cas de dénonciation de la convention précitée.

### **Article 4 :**

Toute modification relative à un changement de catégorie de dépôt ou à un changement de locaux est soumise à autorisation après demande écrite de l'établissement.

Les modifications relatives au changement du responsable ou du matériel sont soumises à déclaration, au plus tard dans le mois suivant les modifications.

### **Article 5 :**

Un recours hiérarchique contre cette décision peut, dans les deux mois de sa notification, être formé par tout intéressé auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant la notification de la présente décision aux intéressés ou de sa publication pour les tiers. Un recours gracieux peut également être formulé dans les deux mois suivant la notification de cette décision.

### **Article 6 :**

Le Directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 13 JUIN 2019

Par délégation,  
Le Directeur général adjoint

Signé

Serge Morais

Arrêté n°2019-10-0078

Portant création du Dispositif intégré (ou DITEP) de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) Clair'Joie et du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) du même nom.

*Gestionnaire COMITÉ COMMUN – ACTIVITÉS SANITAIRES ET SOCIALES*

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, livre troisième, titre premier (établissements et services soumis à autorisation), sections première et troisième du chapitre II, et section première du chapitre III, notamment les articles L. 313-1-1 et D. 313-2 ;

Vu la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 d'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

Vu les arrêtés n°2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2<sup>ème</sup> génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Vu l'arrêté N° 2016-8319 du 3 janvier 2017 portant renouvellement de l'autorisation de l'ITEP Clair'joie ;

Vu l'arrêté N° 2018-4764 du 17 octobre 2018 portant diminution de la capacité de 7 places d'internat et modification de la catégorie d'âge ;

Considérant que ce projet répond à l'objectif de développement de places de services et vise à mieux répondre aux besoins d'accompagnement des jeunes sur le territoire Nord-Ouest du département du Rhône;

## ARRETE

**Article 1 :** L'autorisation visée à l'article L 313-1-1 du code de l'action sociale et des familles, est délivrée à Monsieur le Président de l'Association Comité Commun Activités sanitaires et sociales – 29 avenue Antoine de Saint Exupéry – 69627 VILLEURBANNE CEDEX – pour le passage en dispositif intégré (ou DITEP) de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) "Clair'Joie" et du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) "Clair'Joie". ;

**Article 2 :** Ces changements sont enregistrés au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) (*voir annexe Finess*) ;

**Article 3 :** Pour le calendrier des évaluations, la présente autorisation est rattachée à la date de renouvellement de l'ITEP, autorisé pour une durée de 15 ans à compter du 03 janvier 2017. Elle est renouvelable au vu des résultats positifs d'une évaluation externe prévue par l'article L 312-8 du code de l'action sociale et des familles.

**Article 4 :** La présente autorisation serait caduque en l'absence d'un commencement d'exécution dans un délai de quatre ans suivant sa notification, conformément aux dispositions des articles L 313-1 et D 313-7-2 du code de l'action sociale et des familles.

**Article 5 :** Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, selon les termes de l'article L 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de l'autorité compétente concernée.

**Article 6 :** Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Président de la Métropole de Lyon, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

**Article 7 :** Le Directeur de la délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon, de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs de la Métropole de Lyon.

Fait à Lyon, le 19 juin 2019

Pour le directeur général et par délégation,  
Le responsable du pôle planification de l'offre,

Catherine GINI

Annexe Finess DITEP Clair'Joie

**Mouvement Finess :** Passage en DITEP et application de la nouvelle nomenclature FINESS

**Entité juridique :** Association COMITÉ COMMUN – ACTIVITÉS SANITAIRES ET SOCIALES  
 Adresse : 29 avenue Antoine de Saint Exupéry – 69627 VILLEURBANNE CEDEX  
 N° FINESS EJ : 69 079 319 5  
 Statut : 60 Association loi de 1901 non Reconnue d'Utilité Publique

**Etablissement :** ITEP Clair'joie (DITEP) (établissement principal)  
 Adresse : Longeval – 69870 SAINT JUST D'AVRAY  
 N° FINESS ET : 69 078 235 4  
 Type ET : ITEP  
 Catégorie : 186  
 Mode de tarif : Dotation globale

**Equipements :**

Triplet (nouvelle nomenclature FINESS)				Autorisation (avant arrêté)		Autorisation (après arrêté)		Installation (pour rappel)	
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernier constat
1	* 844- Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques	** 11	200 – Difficultés psychologiques avec trouble du comportement	8	17/10/2018	8	Le présent arrêté	8	17/10/2018

\*anciennement code 901

\*\*anciennement code 13

Commentaire: 8 places de semi-internat

**Conventions :**

N°	Convention	Date convention	Date MAJ
01	Aide sociale Dept	25/03/1960	21/04/2005
<b>02</b>	<b>DITEP</b>	<b>27/12/2018</b>	

**Etablissement :** ITEP Clair'Joie (DITEP)(établissement secondaire)

Adresse : 128, route de Lozanne – 69380 DOMMARTIN  
 N° FINESS ET : 69 003 832 8  
 Type ET : ITEP  
 Catégorie : 186  
 Mode de tarif : Dotation globale

**Equipements :**

Triplet				Autorisation (avant arrêté)		Autorisation (après arrêté)		Installation (pour rappel)	
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernier constat
1	*844- Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques	11	200–Difficultés psychologiques avec trouble du comportement	10	17/10/2018	17	Le présent arrêté	16	03/01/2017
2	901	13	200	6	17/10/2018	0	Le présent arrêté	Ce triplet disparaît après application de la nouvelle nomenclature	

\*anciennement code 901

Commentaire: La diminution de 2 places d'internat au profit de 3 places de semi-internat régularise la situation actuelle de l'établissement : 8 places d'internat et 9 places de semi-internat

**Convention :**

N°	Convention	Date convention	Date MAJ
<b>01</b>	<b>DITEP</b>	<b>27/12/2018</b>	

**Etablissement : SESSAD Clair'Joie (DITEP) de Limas (établissement secondaire)**

Adresse : 39, avenue de la Libération - 69400 LIMAS

N° FINESS ET : 69 002 987 1

Type ET : ITEP

Catégorie : 186

Mode de tarif : Dotation globale

**Equipements :**

Triplet (nouvelle nomenclature FINESS)				Autorisation (avant arrêté)		Autorisation (après arrêté)		Installation (pour rappel)	
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernier constat
1	*844- Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques	16	200-Difficultés psychologiques avec trouble du comportement	40	03/01/2017	40	Le présent arrêté	40	01/09/2002

\*anciennement code 839

Commentaire: voir le tableau convention à la fin de l'encart

**Etablissement : SESSAD Clair'Joie (DITEP) de Thizy (établissement secondaire)**

Adresse : 33, rue Jean Jaures – 69240 THIZY LES BOURGS

N° FINESS ET : 69 002 281 9

Type ET : ITEP

Catégorie : 186

Mode de tarif : Dotation globale

**Equipements :**

Triplet (nouvelle nomenclature FINESS)				Autorisation (avant arrêté)		Autorisation (après arrêté)		Installation (pour rappel)	
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernier constat
1	*844- Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques	16	200-Difficultés psychologiques avec trouble du comportement	30	22/05/2012	30	Le présent arrêté	30	01/01/2013

\*anciennement code 839

Commentaire: voir le tableau convention à la fin de l'encart

**Etablissement : SESSAD Clair'Joie (DITEP) de L'Arbresle (établissement secondaire)**

Adresse : 216, chemin des Mollières – 69210 L'ARBRESLE

N° FINESS ET : 69 003 654 6

Type ET : ITEP

Catégorie : 186

Mode de tarif : Dotation globale

**Equipements :**

Triplet (nouvelle nomenclature FINESS)				Autorisation (avant arrêté)		Autorisation (après arrêté)		Installation (pour rappel)	
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernière autorisation	Capacité	Dernier constat
1	*844- Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques	16	200-Difficultés psychologiques avec trouble du comportement	25	20/07/2011	25	Le présent arrêté	25	19/11/2009
2	844- Tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques	16	010- tout type de déficiences PH	19	17/10/2018	19	17/10/2018	19	17/10/2018

\*anciennement code 319

Commentaire:

Sur les 19 places tout type de déficiences, 15 places dépendent du SESSAD de l'Arbresle mais la zone d'intervention est celle de Tarare.

**Convention (à remplir pour les 3 SESSAD) :**

N°	Convention	Date convention	Date MAJ
01	DITEP	27/12/2018	

Arrêté n°2019-10-0087

**Portant renouvellement de l'autorisation délivrée à l'association L'ADAPT pour le fonctionnement de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « hors les murs »**

*L'ADAPT*

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.312-1, L.312-8, L.313-1, L.313-3, L.313-5, L.314-3 ;

Vu la loi N° 2015-1776 du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu la loi N° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le décret n°2010-1319 du 3 novembre 2010 relatif au calendrier des évaluations et aux modalités de restitution des résultats des évaluations des établissements sociaux et médico-sociaux ;

Vu le décret n°2014-1368 du 14 novembre 2014 relatif au renouvellement des autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu les arrêtés n°2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2<sup>ème</sup> génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Considérant les conclusions de l'évaluation externe réalisée dans la structure, favorables au renouvellement de l'autorisation ;

## ARRETE

**Article 1 :** L'autorisation de fonctionnement de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « hors les murs » accordée à l'association l'ADAPT est renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 19/06/2019.

**Article 2 :** Le renouvellement de cette autorisation, à l'issue des 15 ans, sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L.312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, dans les conditions prévues à l'article L.313-5 du même code.

**Article 3 :** Les caractéristiques de la présente décision sont enregistrées au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (Finess), (*voir annexe Finess*)

**Article 4 :** Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, selon les termes de l'article L 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans son accord.

**Article 5 :** Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 6 :** Le Directeur de la délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, est chargé, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône.

Fait à Lyon, le 25 juin 2019

Pour le directeur général et par délégation,  
Le responsable du pôle planification de l'offre,

Catherine GINI

## Annexe FINESS ESAT « hors les murs » LADAPT

**Mouvements Finess :** renouvellement de l'autorisation délivrée à l'association L'ADAPT pour l'ESAT « hors les murs »

**Entité juridique :** L'ADAPT  
**Adresse :** Tour Essor- 14 rue Scandicci- 93508 Pantin Cedex  
**N° FINESS EJ :** 93 001 948 4  
**Statut :** 61 Association loi de 1901 Reconnue d'Utilité Publique  
**N° SIREN (Insee) :** 775693385

**Établissement :** ESAT « hors les murs »  
**Adresse :** 7 rue de Gerland 69007 Lyon  
**N° FINESS ET :** 69 000 989 9  
**Catégorie :** 246/ Etablissements et services d'aide par le Travail

**Équipements :**

Triplet (voir nomenclature Finess)				Autorisation (après arrêté)	
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Date d'autorisation
1	908	14	438	57	19/06/2019

**Observation :** renouvellement au 19/06/2019



Arrêté n°2019-17-0402

Fixant la liste des établissements de santé identifiés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes autorisés à réaliser les actes de fermeture de l'appendice auriculaire gauche par voie transcutanée

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté n°2013-1819 du 7 juin 2013 des Directeurs généraux des Agences Régionales de Santé Auvergne et Rhône-Alpes, relatif au schéma interrégional d'organisation sanitaire "Sud-Est" 2013-2018 ;

Vu l'arrêté n°2018-1922 du 28 mai 2018 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes portant sur l'adoption du schéma régional de santé 2018-2023 du projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes le 14 juin 2018 ;

Vu l'arrêté du 12 mai 2016 limitant la pratique de l'acte de « fermeture de l'appendice auriculaire gauche par voie transcutanée » à certains établissements de santé en application des dispositions de l'article L. 1151-1 du code de santé publique ;

Considérant que l'arrêté du 12 mai 2016 qui encadre l'acte de fermeture de l'appendice auriculaire gauche par voie transcutanée, limite cet acte aux établissements de santé titulaires d'une autorisation d'activité de soins de chirurgie cardiaque et d'une autorisation d'activité interventionnelle sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie ;

Considérant la réponse apportée par les établissements éligibles au dossier produit par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes afin de vérifier au sein de chacune des structures le respect de l'ensemble des critères fixés dans l'arrêté, notamment les conditions de plateau technique, d'équipements, et de formation des professionnels à cette technique ;

Considérant que les établissements de santé doivent réaliser au moins 25 fermetures de l'appendice auriculaire gauche par voie transcutanée sur douze mois ;

Considérant que les établissements susvisés remplissent les conditions techniques prévues par l'arrêté du 12 mai 2016 ;

Considérant que l'arrêté du 12 mai 2016 valide les critères de cette activité jusqu'au 30 novembre 2019 ;

## ARRETE

**Article 1 :** La liste des établissements de santé autorisés à réaliser les actes de « fermeture de l'appendice auriculaire gauche par voie transcutanée », en région Auvergne-Rhône-Alpes est fixée conformément au tableau figurant en annexe du présent arrêté.

**Article 2 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans les deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :** Le Directeur de la direction de l'offre de soins et les délégués départementaux des départements concernés de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux demandeurs et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 26 juin 2019

Par délégation,  
Le Directeur général adjoint,

Serge MORAIS

## Annexe à l'arrêté n°2019-17-0402

Liste des établissements de santé autorisés à réaliser les actes de « fermeture de l'appendice auriculaire gauche par voie transcutanée », en région Auvergne-Rhône-Alpes :

Raison sociale EJ	Raison sociale ET	Département
63 078 098 9 CHU DE CLERMONT-FERRAND	63 000 040 4 HOPITAL GABRIEL MONTPIED - CHU63	63
38 078 008 0 CHU DE GRENOBLE ALPES	38 000 006 7 HOPITAL NORD - CHU38	38
69 078 181 0 HOSPICES CIVILS DE LYON	69 078 418 6 HOPITAL LOUIS PRADEL - HCL	69
69 000 206 8 ASS.HOSPITALIERE PROTESTANTE DE LYON	69 079 346 8 INFIRMERIE PROTESTANTE	69
69 003 690 0 CLINIQUE DE LA SAUVEGARDE	69 078 064 8 CLINIQUE DE LA SAUVEGARDE	69
69 000 072 4 MEDIPOLE HOPITAL PRIVE	69 004 112 4 MEDIPOLE HOPITAL PRIVE	69

Arrêté n°2019-17-0404

Fixant la liste des établissements de santé identifiés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes autorisés à réaliser les actes d'implantation intraventriculaire droit d'un stimulateur cardiaque définitif simple chambre, par voie veineuse transcathéter, sans pose de sonde

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté n°2013-1819 du 7 juin 2013 des Directeurs généraux des Agences Régionales de Santé Auvergne et Rhône-Alpes, relatif au schéma interrégional d'organisation sanitaire "Sud-Est" 2013-2018 ;

Vu l'arrêté n°2018-1922 du 28 mai 2018 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes portant sur l'adoption du schéma régional de santé 2018-2023 du projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes le 14 juin 2018 ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2018 limitant la pratique de l'acte d' « implantation intraventriculaire droit d'un stimulateur cardiaque définitif simple chambre, par voie veineuse transcathéter, sans pose de sonde » à certains établissements de santé en application des dispositions de l'article L. 1151-1 du code de santé publique ;

Considérant que l'arrêté du 25 octobre 2018 qui encadre la pose de stimulateur cardiaque définitif simple chambre, par voie veineuse transcathéter, sans pose de sonde, limite cet acte aux établissements de santé titulaires d'une autorisation d'activité de soins de chirurgie cardiaque et d'une autorisation d'activité interventionnelle sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie pour les actes mentionnés au 1° de l'article R.6123-128 du code de la santé publique ;

Considérant la réponse apportée par les établissements éligibles au dossier produit par l'ARS auvergne-Rhône-Alpes afin de vérifier au sein de chacune des structures le respect de l'ensemble des critères fixés dans l'arrêté, notamment les conditions de plateau technique, d'équipements, et de formation des professionnels à cette technique ;

Considérant que les établissements de santé doivent réaliser au moins deux implantations de stimulateur intracardiaque par mois ;

Considérant que les établissements susvisés remplissent les conditions techniques prévues par l'arrêté du 25 octobre 2018 ;

Considérant que l'arrêté du 25 octobre 2018 valide les critères de cette activité pour une durée de trois ans à compter de sa publication ;

## ARRETE

**Article 1 :** La liste des établissements de santé autorisés à réaliser la pratique de l'acte d'« implantation intraventriculaire droit d'un stimulateur cardiaque définitif simple chambre, par voie veineuse transcathéter, sans pose de sonde », en région Auvergne-Rhône-Alpes est fixée conformément au tableau figurant en annexe du présent arrêté.

**Article 2 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans les deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :** Le Directeur de la direction de l'offre de soins et les délégués départementaux des départements concernés de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux demandeurs et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 26 juin 2019

Par délégation,  
Le Directeur général adjoint,

Serge MORAIS

Annexe à l'arrêté n°2019-17-0404

Liste des établissements de santé autorisés à réaliser la pratique de l'acte d'« implantation intraventriculaire droit d'un stimulateur cardiaque définitif simple chambre, par voie veineuse transcatéter, sans pose de sonde », en région Auvergne-Rhône-Alpes :

Raison sociale EJ	Raison sociale ET	Département
63 078 098 9 CHU DE CLERMONT-FERRAND	63 000 040 4 HOPITAL GABRIEL MONTPIED - CHU63	63
38 078 008 0 CHU DE GRENOBLE ALPES	38 000 006 7 HOPITAL NORD - CHU38	38
69 078 181 0 HOSPICES CIVILS DE LYON	69 078 418 6 HOPITAL LOUIS PRADEL - HCL	69

Arrêté n°2019-19-0108

**Modifiant l'arrêté n°2017-4091 du 15 septembre 2017 portant composition du Conseil de discipline des internes de médecine pour la subdivision de Clermont-Ferrand**

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, notamment les articles R 6153-29 à R 6153-40 relatifs aux garanties disciplinaires des internes en médecine, en odontologie et en pharmacie ;

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles R 632-1 et suivants relatifs au troisième cycle des études médicales ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 6 octobre 2016 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes - M. GRALL Jean-Yves ;

Vu la décision n°2019-23-0012 du 2 avril 2019 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté 2017-4091 du 15 septembre 2017 portant composition du Conseil de discipline des internes de médecine pour la subdivision de Clermont-Ferrand ;

Vu les propositions et désignations formulées suite aux vacances survenues en cours de mandat ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté 2017-4091 du 15 septembre 2017 sont modifiées de la façon suivante :

**Article 1 nouveau :**

Le conseil de discipline, première section compétente à l'égard des internes en médecine de la subdivision de Clermont-Ferrand est composé comme suit :

- Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, président, ou son représentant ;
- Un directeur d'établissement public de santé :
  - Titulaire :  
M. Marc HECTOR, Directeur délégué au Centre Hospitalier de Riom
  - Suppléant :  
M. Patrice BEAUVAIS, Directeur des centres hospitaliers de Thiers-Ambert
- Deux membres du personnel enseignant et hospitalier titulaire relevant du décret n°84-135 du 24 février 1984 modifié :
  - Titulaires :  
M. le Professeur Louis BOYER, Centre Hospitalier Universitaire  
M. le Professeur Henri LAURICHESSE, Centre Hospitalier Universitaire
  - Suppléants :  
M. le Professeur Jean-Etienne BAZIN, Centre Hospitalier Universitaire
- Deux praticiens hospitaliers relevant du décret n°84-131 du 24 février 1984 modifié:
  - Titulaires :  
M. le Docteur Thibaut CLARIS, Centre Hospitalier de Thiers  
Mme le Docteur Nadine CHAMPEL, Centre Hospitalier de Thiers
  - Suppléants :  
M. le Docteur Vincent MENARD, Centre Hospitalier d'Ambert
- Six internes en médecine relevant en priorité de la discipline de l'intéressé et proposés par le Syndicat autonome des internes d'anesthésie réanimation des Hôpitaux de Clermont- Ferrand :
  - Titulaires :  
Mme Lucie AUPETITGENDRE, interne d'anesthésie-réanimation  
Mme Clémence LOUIS, interne d'anesthésie-réanimation  
Mme Bertille PAQUETTE, interne d'anesthésie-réanimation  
M. Ugo SCHIFF, interne d'anesthésie-réanimation  
M. François-Xavier ROMAN, interne d'anesthésie-réanimation  
Mme Clotilde MATTEVI, interne d'anesthésie-réanimation
  - Suppléants :  
M. Robin LALANDE, interne d'anesthésie-réanimation  
M. Randy COUPET, interne d'anesthésie-réanimation  
M. François ESCOBAR, interne d'anesthésie-réanimation  
Mme Katia LEVRIER, interne d'anesthésie-réanimation  
Mme Margaux COUDRAY, interne d'anesthésie-réanimation  
M. Léo ASTIER, interne d'anesthésie-réanimation

**Article 2 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification :

- Soit d'un recours administratif auprès du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ou de la Ministre des solidarités et de la santé
- Soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lyon

Le tribunal administratif peut être également saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :**

Le directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux personnes nommées et publié au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 27 juin 2019

Pour le directeur général et par délégation,  
Le directeur de l'offre de soins

Igor BUSSCHAERT

ARS\_DOS\_2018\_02\_05\_0434

## **Portant autorisation de regroupement de deux pharmacies d'officine dans le Rhône**

**Le directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**Vu** le code de la santé publique et notamment les articles L 5125-1 à L 5125-32 et R 5125-1 à R 5125-69 relatifs aux pharmacies d'officine;

**Vu** l'arrêté du 21 mars 2000 fixant la liste des pièces justificatives devant être jointes à une demande de création, de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;

**Vu** la licence de Pharmacie d'officine n° 69#001269 du 29 mai 2006 de la SELAS "Pharmacie B.BIS" exploitée par Mmes BLONDIN et BLONDEL, 377 rue d'Anse – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE ;

**Vu** la licence de Pharmacie d'officine n° 69#001301 du 24 octobre 2007 de la SELARL "Pharmacie des Coquelicots" exploitée par Mme Sandrine PONTET, 39 rue d'Anse – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE ;

**Vu** la demande conjointe de regroupement, en date du 23 novembre 2018, présentée par Madame Sandrine PONTET, titulaire de la SELARL "Pharmacie des Coquelicots", située 39 rue d'Anse – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, et par Mesdames Pascale BLONDEL et Nicole BLONDIN, titulaires de la SELAS "PHARMA B.bis", située 377 rue d'Anse – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, en vue d'obtenir l'autorisation de regroupement dans un nouveau local situé 111, avenue du Promenoir – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE ;

**Vu** l'avis du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens Rhône-Alpes en date du 3 janvier 2018 ;

**Vu** l'avis de la Préfecture du Rhône et de la région Rhône-Alpes en date du 9 janvier 2018 ;

**Vu** l'avis de la FSPF (syndicat des pharmaciens du Rhône) en date du 22 janvier 2018 ;

**Vu** l'avis du syndicat USPO en date du 25 janvier 2018 ;

**Vu** le rapport d'enquête du Pharmacien inspecteur de santé publique en date du 3 janvier 2018, approuvant la conformité des locaux par rapport aux conditions minimales d'installation ;

**Considérant** que le local proposé remplit les conditions minimales d'installation prévues par les articles R 5125-9 et R 5125-10 du code de la santé publique ;

**Considérant** que ce regroupement permet de répondre de façon optimale aux besoins en médicaments de la population résidant dans le quartier d'accueil, conformément à l'article L.5125-3 du code de la santé publique,

**Considérant** que ce regroupement ne compromet pas l'approvisionnement nécessaire en médicaments de la population résidente du quartier d'origine, conformément à l'article L.5125-3 DU Code de la Santé Publique ;

**Vu** les pièces justificatives à l'appui ;

### **Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** : La licence prévue par l'article L.5125-6 du code de la santé publique **est accordée** sous le n° **69#001377 du 5 février 2018** pour le regroupement de la SELARL Pharmacie des Coquelicots, sise 39 rue d'Anse – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, et de la SELAS PHARMACIE B.BIS, sise rue 377 rue d'Anse – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE , au sein de l'emplacement situé :

**111 avenue du Promenoir  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**

**Article 2** : Le regroupement ainsi autorisé devra être réalisé dans un délai maximum d'un an, à compter de la notification du présent arrêté.

**Article 3** : Conformément à l'article L.5125-15, la nouvelle officine ne pourra être effectivement ouverte au public que lorsque les officines auront été regroupées à la même adresse.

**Article 4** : A compter du jour de la réalisation du regroupement, les licences n° 69#001269 du 29 mai 2006 et n ° 69#001301 du 24 octobre 2007 seront annulées et remplacées par celle visée à l'article 1 du présent arrêté.

**Article 5** : Cette décision peut faire l'objet - dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision - d'un recours :

- gracieux, auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,
- hiérarchique, auprès de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé,
- contentieux, auprès du Tribunal Administratif de Lyon.

**Article 7** : Le Directeur de l'Offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui notifié à l'intéressé, et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lyon, le 5 février 2018

Pour le directeur général et par délégation,  
Pour La directrice déléguée Pilotage  
opérationnel, premier recours, parcours et  
professions de santé  
La responsable du service Pharmacie et  
Biologie  
Catherine PERROT

**Arrêté N° 2019-21-0056**

**Relatif au renouvellement du dépôt de sang du Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac (15)**

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le Code de Santé Publique, titre II Livre II de la première partie et notamment ses articles L.1221.10, R.1221-5, R.1221-19 à 21 et R.1222-23 et D.1223-27 ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 relatif aux conditions d'autorisations des dépôts de sang pris en application des articles R. 1221-20-1 et R. 1221-20-3 ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 fixant le modèle type de convention entre un établissement de santé et l'établissement de transfusion sanguine référent pour l'établissement d'un dépôt de sang ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 relatif à la liste des matériels des dépôts de sang prévus à l'article R.1221-20-4 ;
- Vu l'arrêté du 15 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 3 décembre 2007 relatif aux qualifications de certains personnels des dépôts de sang ;
- Vu la circulaire DGS/DHOS/AFSSAPS n° 03/582 du 15 décembre 2003 relative à l'acte transfusionnel ;
- Vu la décision du 10 juillet 2018 définissant les principes de bonne pratiques prévues à l'article L.1222-12 du Code de la Santé Publique ;
- Considérant la décision de l'Établissement Français du Sang n°2018-001R du 11 avril 2018 fixant le schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Considérant la décision de l'Établissement Français du Sang n°2019-002R du 19 février 2019 modifiant la décision n°2018-001R du 11 avril 2018 ;
- Considérant la convention entre le Directeur de l'Établissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur du Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac (15) signée le 01 avril 2019 ;
- Considérant l'arrêté du 10 septembre 2009 portant autorisation d'un dépôt de sang au Centre Hospitalier d'Aurillac (15) ;
- Considérant l'arrêté n° 2014-286 du 18 juillet 2014 relatif au renouvellement d'autorisation du dépôt de produits sanguins labiles du Centre Hospitalier d'Aurillac (15) ;
- Considérant la demande du Directeur du centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac (15) accompagnée d'un dossier de demande de renouvellement du dépôt de sang, reçus le 01 avril 2019 ;
- Considérant l'avis favorable du Président de l'Établissement Français du Sang en date du 23 mai 2019 ;
- Considérant l'avis favorable du Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de sécurité transfusionnelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes en date du 24 mai 2019 ;

.../...

## ARRETE

### **Article 1 :**

L'autorisation de gérer un dépôt de sang est renouvelée au Centre Hospitalier Henri Mondor, 50 avenue de la République, B.P. 229, 15002 AURILLAC CEDEX.

Le dépôt de sang est localisé au sein du service des Urgences du Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac (15).

### **Article 2 :**

Dans le cadre du renouvellement de cette autorisation, le Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac (15) exerce, dans le strict respect de la convention le liant à l'Établissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes, une activité de :

- **dépôt d'urgence** au sens de l'article D.1221-20 du Code de la santé publique, à savoir la conservation de concentrés de globules rouges de groupe O distribués par l'établissement de transfusion référent pour les délivrer en urgence vitale à des patients hospitalisés au Centre Hospitalier Henri Mondor à Aurillac (15).

### **Article 3 :**

La présente autorisation est accordée pour une durée de cinq ans. Elle peut être révisée en fonction de l'évolution des besoins, des évaluations régulières ou en cas de dysfonctionnement compromettant la sécurité transfusionnelle ou de nature à mettre en danger la sécurité des patients.

Elle deviendra caduque en cas de dénonciation de la convention précitée.

### **Article 4 :**

Toute modification relative à un changement de catégorie de dépôt ou à un changement de locaux est soumise à autorisation après demande écrite de l'établissement.

Les modifications relatives au changement du responsable ou du matériel sont soumises à déclaration, au plus tard dans le mois suivant les modifications.

### **Article 5 :**

Un recours hiérarchique contre cette décision peut, dans les deux mois de sa notification, être formé par tout intéressé auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant la notification de la présente décision aux intéressés ou de sa publication pour les tiers. Un recours gracieux peut également être formulé dans les deux mois suivant la notification de cette décision.

### **Article 6 :**

Le Directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 3 JUIN 2019  
Par délégation,  
Le Directeur général adjoint  
Signé  
Serge Morais

**Arrêté N° 2019-21-0057**

**Relatif au renouvellement d'autorisation du dépôt de sang du Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand site Estaing (63)**

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le Code de Santé Publique, titre II Livre II de la première partie et notamment ses articles L.1221.10, R.1221-5, R.1221-19 à 21 et R.1222-23 et D.1223-27 ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 relatif aux conditions d'autorisations des dépôts de sang pris en application des articles R. 1221-20-1 et R. 1221-20-3 ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 fixant le modèle type de convention entre un établissement de santé et l'établissement de transfusion sanguine référent pour l'établissement d'un dépôt de sang ;
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 relatif à la liste des matériels des dépôts de sang prévus à l'article R.1221-20-4 ;
- Vu l'arrêté du 15 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 3 décembre 2007 relatif aux qualifications de certains personnels des dépôts de sang ;
- Vu la circulaire DGS/DHOS/AFSSAPS n° 03/582 du 15 décembre 2003 relative à l'acte transfusionnel ;
- Vu la décision du 10 juillet 2018 définissant les principes de bonne pratiques prévues à l'article L.1222-12 du Code de la Santé Publique ;
- Considérant la décision de l'Établissement Français du Sang n°2018-001R du 11 avril 2018 fixant le schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Considérant la décision de l'Établissement Français du Sang n°2019-002R du 19 février 2019 modifiant la décision n°2018-001R du 11 avril 2018 ;
- Considérant la convention entre le Directeur de l'Établissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur du C.H.U. de Clermont Ferrand site Estaing (63) signée le 30 avril 2019 ;
- Considérant l'arrêté du 22 septembre 2009 portant autorisation d'un dépôt de sang au C.H.U. de Clermont-Ferrand (63) ;
- Considérant l'arrêté n°2014-324 du 23 juillet 2014 relatif au renouvellement d'autorisation du dépôt de produits sanguins labiles du C.H.U. de Clermont-Ferrand site Estaing (63) ;
- Considérant la demande du Directeur du C.H.U de Clermont-Ferrand (63) accompagnée d'un dossier de demande de renouvellement du dépôt de sang, reçus le 26 mars 2019 ;
- Considérant l'avis favorable du Président de l'Établissement Français du Sang en date du 23 mai 2019 ;
- Considérant l'avis favorable du Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de sécurité transfusionnelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes en date du 24 mai 2019 ;

.../...

## ARRETE

### **Article 1 :**

L'autorisation de gérer un dépôt de sang est renouvelée au Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand site Estaing, 1 rue Lucie et Raymond Aubrac, 63003 CLERMONT-FERRAND CEDEX. Le dépôt de sang est localisé, pour le dépôt d'urgences vitales au 1<sup>er</sup> étage près du patio, local 2414, et pour le dépôt relais au Bloc Opérateur, local 2480.

### **Article 2 :**

Dans le cadre du renouvellement de cette autorisation, le C.H.U. de Clermont-Ferrand site Estaing (63) exerce, dans le strict respect de la convention le liant à l'Établissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes, une activité de :

- **dépôt d'urgence** au sens de l'article D.1221-20 du Code de la santé publique, à savoir la conservation de concentrés de globules rouges de groupe O et de plasmas AB distribués par l'établissement de transfusion référent pour les délivrer en urgence vitale à des patients hospitalisés au C.H.U. de Clermont-Ferrand site Estaing (63).
- **dépôt relais** au sens de l'article D.1221-20 du Code de la santé publique, à savoir la conservation de concentrés de globules rouges délivrés par l'établissement de transfusion sanguine référent en vue de les transférer à un patient hospitalisé au C.H.U. de Clermont-Ferrand site Estaing (63).

### **Article 3 :**

La présente autorisation est accordée pour une durée de cinq ans. Elle peut être révisée en fonction de l'évolution des besoins, des évaluations régulières ou en cas de dysfonctionnement compromettant la sécurité transfusionnelle ou de nature à mettre en danger la sécurité des patients.

Elle deviendra caduque en cas de dénonciation de la convention précitée.

### **Article 4 :**

Toute modification relative à un changement de catégorie de dépôt ou à un changement de locaux est soumise à autorisation après demande écrite de l'établissement.

Les modifications relatives au changement du responsable ou du matériel sont soumises à déclaration, au plus tard dans le mois suivant les modifications.

### **Article 5 :**

Un recours hiérarchique contre cette décision peut, dans les deux mois de sa notification, être formé par tout intéressé auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant la notification de la présente décision aux intéressés ou de sa publication pour les tiers. Un recours gracieux peut également être formulé dans les deux mois suivant la notification de cette décision.

### **Article 6 :**

Le Directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 3 JUIN 2019  
Par délégation,  
Le Directeur général adjoint  
Signé  
Serge Morais

## Avis d'Appel à Projet

**Projet de renforcement de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique en AUVERGNE-RHONE-ALPES par la création de 13 places de SAMSAH déployant des pratiques orientées vers le rétablissement et portant un volet d'accès au logement**

N° de référence : « appel à projets ARS/CD07 SAMSAH REHAB-07-2019 »

### 1/ Qualité et adresse des autorités compétentes pour délivrer l'autorisation

Monsieur le Directeur Général Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes 241 rue Garibaldi CS 93383 69418 Lyon Cedex 03	Monsieur le Président Département de l'Ardèche Quartier la Chaumette BP 737 07007 PRIVAS CEDEX
--	--

### 2/ Objet de l'appel à projet

Renforcer l'**inclusion sociale** des personnes en situation de handicap psychique en Auvergne Rhône-Alpes, à partir du déploiement (création, extension ou transformation) d'Etablissements et Services Médico-Sociaux (notamment SAMSAH) orientés vers le « **rétablissement** » et l'accompagnement vers le logement autonome.

Fluidifier les parcours des personnes handicapées psychiques, articulant ces SAMSAH avec le dispositif régional sanitaire de **réhabilitation psychosociale** et les structures sociales et médico-sociales qui, en fonction des territoires, interviennent déjà dans ce domaine.

Les SAMSAH relèvent des articles L312-1 7° et D312-16 et suivants du code de l'action sociale et des familles.

### 3/ Critères de sélection et modalités d'évaluation des projets

Les critères d'évaluation des projets et leur barème de notation sont précisés dans le cahier des charges annexé au présent avis de publication.

### 4/ Délai de réception, modalités de dépôt des projets et pièces justificatives exigibles

Le dossier de réponse doit être déposé, en une seule fois :

au plus tard le **16 septembre 2019 à 12h00**

par voie postale ou remise en main propre **uniquement** :

en LRAR, aux adresses mentionnées ci-dessous :

**Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes**  
**Direction de l'autonomie**  
**Service Autorisations Médico-sociale**  
 241 rue Garibaldi  
 CS 93383  
 69418 LYON CEDEX 03

Et

Conseil Départemental de l'Ardèche  
 Direction Générale des Solidarités, de l'Education et des Mobilités  
 Pôle Technique Astier Froment  
 2, Bis de la Recluse  
 07000 PRIVAS

Le candidat indiquera sur l'enveloppe l'intitulé et le numéro de référence de l'appel à projet et « Ne pas ouvrir ».

**NB : les candidats qui souhaitent déposer leur dossier en main propre, contre récépissé, peuvent le faire les jours ouvrés, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 dans les délais impartis.**

En application de l'article R 313-4-3 du Code de l'action sociale et des familles, chaque candidat, personne physique ou morale adresse en une seule fois, par lettre recommandée avec avis de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester de la date de réception, les documents suivants :

**La liste des éléments d'informations et pièces devant impérativement être fournis par les candidats est précisé en annexe 1 et annexe 2 du cahier des charges**

Dossier financier (suivant cadres réglementaires) :

- Tableau des effectifs (qualification, ETP) ;
- Budget prévisionnel en année pleine pour l'année 2020 ;
- Ces éléments seront à communiquer dans le cadre EPRD si le candidat gestionnaire a signé un CPOM (onglet EPRD synthétique et CRP/PGFP) ;
- Programme d'investissements (nature opérations, coûts, mode de financement) ;
- Plan de financement de l'opération d'investissement ;
- Incidences sur budget exploitation du plan de financement ;
- Ces éléments seront également à communiquer dans le cadre de l'EPRD (PGFP et Tableau de financement) si le candidat gestionnaire a signé un CPOM.

**Attention** : les principaux critères de sélection sont les suivants :

- Identification de la nature du service ;
- Publics bénéficiaires (personnes en situation de handicap psychique) ;
- Implantation et rayonnement correspondant au présent cahier des charges ;
- Enveloppe budgétaire maximale allouée annuellement pour le fonctionnement du service habilité.

Exigences minimales :

Les candidats sont autorisés à présenter des variantes aux exigences posées par cahier des charges, joint au présent avis, sous réserve du respect des exigences suivantes :

- Partenariat avec un centre référent sur la réhabilitation psychosociale ;

- Projet de convention avec un acteur du logement ;
- Respect des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles HAS/Anesm ;
- Handicap psychique ;
- Pluridisciplinarité de l'équipe ;
- Principe d'un service intervenant en établissement et sur les lieux de vie de l'utilisateur ;
- Budget.

## 5/ Modalités de consultation des documents constitutifs de l'appel à projet

Le présent appel à projet est publié aux recueils des actes administratifs (RAA) par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes et au Bulletin Officiel du Département de l'Ardèche.

La date de publication aux RAA correspondra à la date d'ouverture officielle de la période de dépôt des dossiers. La date de clôture fixée au 16 septembre 2019.

Cet avis et l'ensemble des documents qui composent l'appel à projet (cahier des charges et ses annexes le cas échéant) sont consultables et téléchargeables :

- sur le site internet de l'Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes, [rubrique appels à projets/candidatures](#), à l'adresse suivante :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

- sur le site internet du Département de l'Ardèche, rubrique « [Nos Actions / Pour la Solidarité / Personnes handicapées](#) » à l'adresse suivante :

<http://www.ardeche.fr/>

Les documents peuvent être remis dans un délai de huit jours, aux personnes qui en font la demande

- par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

**Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes**  
 Délégation départementale Ardèche  
 Service des politiques en faveur du handicap  
 Avenue moulin de Madame  
 07000 PRIVAS  
 Tél : 04.26.20.92.87

- ou par courriel aux adresses suivantes, en mentionnant, dans l'objet du courriel la référence de l'appel à projets « appel à projets appel à projets ARS/ CD07 - SAMSAH REHAB-07-2019 » :

**Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes**  
 Délégation départementale Ardèche  
 Service des politiques en faveur du handicap  
[ars-dt07-handicap@ars.sante.fr](mailto:ars-dt07-handicap@ars.sante.fr)

## 6/ Précisions complémentaires

Les candidats peuvent solliciter des informations complémentaires, **au plus tard jusqu'au 9 septembre 2019 à 12h00**, exclusivement par messageries électroniques aux adresses suivantes, en mentionnant, dans l'objet du courriel la référence de l'appel à projets « appel à projets ARS/ CD07 - SAMSAH REHAB-07-2019 »

**Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes**  
Mail : [ars-ara-da-autorisation-finess@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-da-autorisation-finess@ars.sante.fr)

Les autorités pourront porter à la connaissance de l'ensemble des candidats via leur site internet les informations à caractère général qu'elles estimeront nécessaires, jusqu'à la date limite du 11 septembre 2019.

Vous êtes invités à consulter régulièrement les sites des deux entités afin de pouvoir disposer des éléments nécessaires le cas échéant.

### **7/ Calendrier prévisionnel de la procédure**

Les dates mentionnées ci-dessous sont prévisionnelles et susceptibles de modification :

- date prévisionnelle de réunion de la commission d'information et de sélection : second semestre 2019,
- date prévisionnelle de la notification de l'autorisation et information aux candidats non retenus : second semestre 2019 ou début 2020,
- date prévisionnelle d'opérationnalité : 1<sup>er</sup> trimestre 2020

### **8/ Litiges et recours**

Dans les deux mois suivant sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M Le Directeur Général de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et/ou M le Président du Conseil Départemental de l'Ardèche ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Lyon le 26 juin 2019

Le Directeur Général de l'ARS  
Auvergne Rhône-Alpes  
par délégation,  
la responsable du pôle planification de l'offre

Catherine GINI

Le Président du Conseil Départemental  
de l'Ardèche

Laurent UGHETTO

**Projet de renforcement de l'inclusion sociale des personnes situation de handicap psychique en AUVERGNE-RHONE-ALPES par la création de 13 places de SAMSAH déployant des pratiques orientées vers le rétablissement et portant un volet d'accès au logement**

**CAHIER DES CHARGES**

*Avis d'appel à projets ou à candidatures*

*ARS n° SAMSAH REHAB-07-2019 et Département de l'Ardèche*

Avant-propos :

La candidature devra respecter les principales caractéristiques suivantes:

- Identification de la nature du service
- Publics bénéficiaires (personnes en situation de handicap psychique)
- Implantation et rayonnement correspondant au présent cahier des charges ;
- Enveloppe budgétaire maximale allouée annuellement pour le fonctionnement du service habilité.

## DESCRIPTIF SYNTHETIQUE DU PROJET

### **OBJECTIFS**

Renforcer l'**inclusion sociale** des personnes en situation de handicap psychique en Auvergne Rhône-Alpes, à partir du déploiement (création, extension ou transformation) d'Etablissements et Services Médico-Sociaux (notamment SAMSAH) orientés vers le « **rétablissement** » et l'accompagnement vers le logement autonome.

Fluidifier les parcours des personnes handicapées psychiques, articulant ces SAMSAH avec le dispositif régional sanitaire de **réhabilitation psychosociale** et les structures sociales et médico-sociales qui, en fonction des territoires, interviennent déjà dans ce domaine.

### **PUBLIC CIBLE**

Adultes en situation de handicap psychique et de désinsertion sociale, inscrits dans une dynamique de parcours de vie que celui-ci soit mis en œuvre à travers un projet lié au logement, à l'emploi/formation ou aux activités culturelles, sportives, de loisirs et affectives.

Les personnes qui rencontrent des difficultés importantes dans l'accès puis le maintien dans le logement seront identifiées prioritairement pour bénéficier du dispositif.

La mobilisation du dispositif interviendra pour des personnes nécessitant un soutien spécifique pour mettre en œuvre leurs projets :

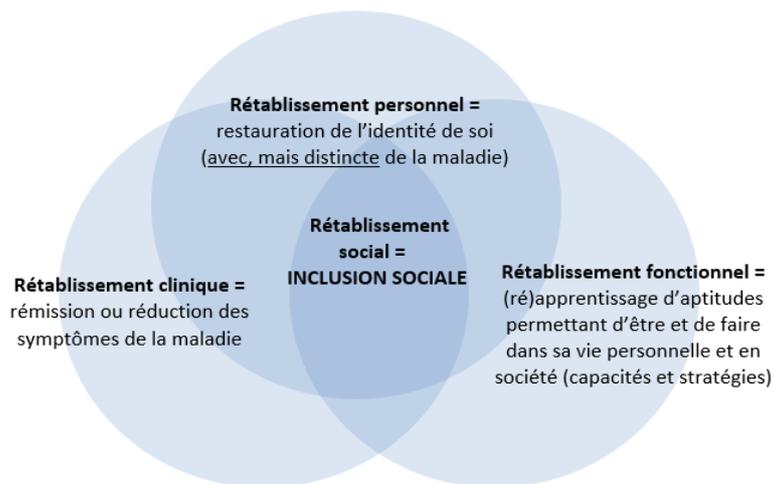
- A l'issue d'une prise en charge dans un centre de réhabilitation psychosociale pour renforcer et prolonger les acquis obtenus ;
- Suite au souhait de la personne de quitter un établissement ou un service social ou médicosocial assurant jusqu'à lors sa prise en charge, pour aller vers plus d'autonomie ;
- Permettant de sortir d'une situation de retrait social et/ou d'inactivité pour des personnes vivant seules ou en famille.

### **MOTS ET CONCEPTS CLES**

#### **Rétablissement**

Le rétablissement est **un cheminement singulier** de dépassement des effets négatifs de la maladie et **de réappropriation du pouvoir d'agir**. Il s'agit d'un processus multidimensionnel et complexe, restaurant la possibilité d'avoir une vie satisfaisante malgré les difficultés liées aux troubles psychiques.

De manière schématique, on distingue :



### ✚ *Réhabilitation Psychosociale*

Le plan psychiatrie et santé mentale 2011 – 2015 définissait la réhabilitation psycho-sociale comme un **ensemble d'actions** mis en œuvre auprès des personnes souffrant de troubles psychiques, dans le cadre d'un processus visant **leur autonomie et leur indépendance dans la communauté**.

Selon Anthony (1979), le but général de la réadaptation psychosociale est de **restaurer, maintenir et améliorer la qualité de vie** des personnes avec des problèmes psychiatriques, en les aidant à maintenir, développer et utiliser des habiletés sociales et fonctionnelles pour **vivre dans la communauté avec le plus d'autonomie et de satisfaction possibles**.

Cet objectif qui relève **de la responsabilité de tous** (personnes elles-mêmes, aidants primaires, professionnels, pouvoirs publics, société civile) nécessite de garantir **l'effectivité et l'articulation** d'un certain nombre d'interventions, en direction des personnes **et** de l'environnement dans lequel elles exercent (ou souhaitent exercer) leurs rôles sociaux.

**De natures variées**, ces interventions **doivent être ajustées** en fonction des besoins et des demandes de la personne en situation de handicap. Elles doivent permettre à la personne, **de choisir** l'environnement dans lequel elle souhaite évoluer (au titre du logement, de l'emploi et des activités de loisirs), puis **mobiliser les ressources qui lui permettront de s'y maintenir**.

### ✚ *Inclusion sociale*

L'inclusion sociale est la possibilité pour chacun **de participer pleinement à la société**, en contribuant, **en fonction de ses envies et de ses capacités**, aux activités économiques, sociales, culturelles, politiques et affectives.

## 1. CADRE JURIDIQUE ET AUTORITES COMPETENTES

L'article 124 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires (HPST) a rénové la procédure d'autorisation de création, d'extension et de transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux en introduisant une procédure d'appels à projets.

Le décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 relatif à la procédure d'appels à projets et d'autorisation mentionnée à l'article L.313-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), modifié par le décret N° 2014-565 du 30 mai 2014, précise les dispositions applicables à cette nouvelle procédure. Le guide des appels à projets sociaux et médicosociaux, auquel il convient de se référer, a été publié dans le cadre de la circulaire DGCS/SD5B/2014/287 du 20 octobre 2014.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et les Conseils départementaux de la Drôme et de l'Ardèche, compétents en vertu de l'article L.313-3 (d) du CASF, lancent un appel à projets pour la création, l'extension ou la transformation de places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) dit de « réhabilitation psychosociale ».

Les candidats sont invités à proposer les réponses et modalités de mise en œuvre qu'ils estiment les plus aptes à satisfaire aux objectifs et besoins décrits, afin notamment d'assurer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de personnes porteuses de troubles psychiques.

En application de l'article R 313-3-1- 3° du Code de l'Action Sociale et des Familles, les candidats à l'appel à projets sont autorisés à présenter des variantes aux exigences posées par le présent cahier des charges sous réserve du respect des exigences suivantes :

- Définition de la catégorie d'établissement et de public,
- Exigence de la pluridisciplinarité de l'équipe,
- inscription partenariale,
- respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) portant sur le diagnostic et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique.
- Inscription dans le cadre de référence des :
  - décret n° 2017-1200 du 27 juillet 2017 relatif au projet territorial de santé mentale. Ce texte met en évidence la nécessaire coordination entre les secteurs sanitaire et médico-social, et la visée du rétablissement appuyé par les méthodes de réhabilitation psycho-sociale.
  - orientations nationales issues du Comité Interministériel du Handicap de mai 2016, relatives au handicap psychique et à l'habitat inclusif.

Le projet devra respecter les textes applicables aux Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH). Leur fonctionnement est régi par le Code de l'action sociale et des familles et notamment :

- articles L312-1 (7° du I) ;
- articles R314-140 et suivants ;
- articles D312-163 à D312-176.

En amont, les représentants de l'organisme gestionnaire et des services concernés auront satisfait aux exigences de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, par l'élaboration des documents institutionnels relatifs aux droits des usagers conformément aux articles L.311- 3 à L.311-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le présent cahier des charges, établi conformément aux dispositions de l'article R.313-3 du CASF, a pour objectif de définir les conditions de création **de places de SAMSAH** orientées vers le rétablissement et l'insertion des personnes en situation de handicap psychique, conformément au décret précité sur le projet territorial de santé mentale et conformément aux orientations nationales sur le handicap psychique et sur l'habitat inclusif.

Compte tenu de la nature du projet et du contexte de sa mise en œuvre, le recours au cadre juridique des SAMSAH est avant tout prévu afin de :

- ➔ Favoriser l'équité territoriale garantissant à toute personne en situation de handicap psychique de pouvoir bénéficier de l'ensemble des services susceptibles de contribuer à son rétablissement, dans le cadre d'un accompagnement global et coordonné.
- ➔ Privilégier le recours aux ressources existantes par le renforcement des moyens et de leur articulation, des acteurs déjà impliqués dans le déploiement des objectifs de l'appel à projet.
- ➔ Permettre l'implantation d'offres médico-sociales proposant des modalités d'accompagnement qui feraient défaut sur les territoires concernés, après appréciation des ressources existantes.

## 2. DÉFINITION DU CONTEXTE ET DES BESOINS A SATISFAIRE

En Auvergne Rhône-Alpes, grâce notamment au programme de labellisation déployé depuis 2014 par l'Agence Régionale de Santé, la réhabilitation psychosociale s'est fortement développée et structurée, dans son versant sanitaire.

En lien avec les établissements autorisés en psychiatrie, l'activité des Centres Référents (3 et bientôt 4), des Centres de Proximité (11) et l'appui d'un Centre Ressource, permet de **densifier et d'organiser une offre de soins, orientée vers le rétablissement des personnes souffrant de maladie mentale, sur le territoire régional.**

Il est admis que les bénéfices que peuvent retirer les personnes de ces prises en charge spécifiques (renforcement des capacités personnelles, de l'estime de soi, ...), n'ont à moyen terme d'intérêt et surtout de portée, que si elles sont mises en œuvre dans une perspective et une dynamique d'inclusion sociale, **ce qui n'est pas complètement le cas, ou, de manière très inégale à l'échelle de la région.**

Il est donc indispensable que les activités sanitaires de réhabilitation psychosociale puissent davantage s'inscrire et se prolonger dans un versant communautaire, aujourd'hui majoritairement appuyé sur le secteur social et médico-social, mais qui doit, davantage, impacter le droit commun.

Le secteur social et médico-social, sous l'égide d'organisations en réseau<sup>1</sup>, **travaille déjà, avec le secteur sanitaire, sur des objectifs de décloisonnement des pratiques**, à partir d'une meilleure interconnaissance entre les acteurs et une coordination de leurs interventions.

Cependant, d'une manière générale, on constate que :

- ➔ Ces organisations regroupent essentiellement des structures dédiées au handicap psychique (structures spécialisées), quelques structures intervenant sur la vulnérabilité (problématiques psychosociales et précarité) et relativement peu de structures de droit commun.

---

<sup>1</sup> Exemples : GCSMS ReHPsy pour l'Isère, la Drôme, la Savoie et la Haute Savoie, GCSMS REHACOOR 42 pour la Loire

- ➔ En dehors de certaines situations nécessitant un soutien de longue durée, voire ne retrouvant pas assez d'autonomie, les accompagnements en Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) ont souvent tendance à perdurer au-delà de la volonté et/ou du besoin des personnes.
- ➔ La mise en œuvre des parcours de vie des personnes repose encore trop souvent sur une série de services distendus, insuffisants, voire non disponibles sur certains territoires.
- ➔ La fonction de référent de parcours (*case manager*) aujourd'hui reconnue comme fondement des bonnes pratiques est souvent éclatée entre plusieurs professionnels et/ou ne répond pas au niveau de *caseload* adapté (recommandations de ratios d'un Equivalent Temps Plein (ETP) pour une moyenne de 30/40 de personnes) pour les situations considérées comme complexes.

Il est donc indispensable de renforcer l'ensemble de ces dimensions, afin de favoriser la mobilisation des ressources communautaires de droit commun, dans les champs du logement à titre prioritaire concernant cet appel à projets, et à titre facultatif dans les champs de l'emploi, de la formation, de la culture et des loisirs, pour permettre l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes.

### 3. OBJECTIFS ET CARACTERISTIQUES DU PROJET

#### 3.1 Publics accueillis

Cet appel à projets vise à répondre aux besoins d'accompagnement de personnes qui souhaitent se maintenir en milieu ordinaire de vie ou s'y intégrer et dont le handicap en limite la faisabilité initiale.

Cet accompagnement se fait conformément aux dispositions légales, soit de 18 ans à 60 ans.

Sur dérogation, et dans le respect du règlement départemental d'aide sociale du ou des départements associés au présent appel à projet, l'accompagnement pourra concerner des jeunes à partir de 16 ans.

Les personnes doivent bénéficier d'une orientation par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

Les personnes accompagnées doivent correspondre à la définition du public cible exposée en page 2.

#### 3.2 Mission générale du service

En lien avec les dispositions réglementaires des SAMSAH, le service peut assurer des missions :

Sur le volet social : les SAMSAH reprennent les missions des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), (articles D312-163 et 164 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

- ➔ Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence ;
- ➔ Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie.

Ils doivent établir, dans le respect du projet de vie et des capacités d'autonomie de chaque usager :

- L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie ;
- L'identification de l'aide à mettre en œuvre et à cet effet la délivrance d'informations et conseils
- Le suivi et la coordination des actions des différents intervenants ;
- Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie

et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;

- Le soutien des relations avec l'environnement familial et social ;
- Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion ;
- Le suivi éducatif et social.

Sur le volet soins : selon l'article D312-167 du CASF, les SAMSAH prennent en charge des personnes adultes handicapées dont les déficiences et incapacités nécessitent, en sus des interventions d'un SAVS et dans des proportions adaptées aux besoins de chaque usager :

- ➔ Des soins réguliers et coordonnés, somatiques et psychiques ;
- ➔ Un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

Le projet d'accompagnement individualisé doit comprendre, en sus des prestations d'un SAVS, tout ou partie des prestations suivantes :

- La dispensation de soins médicaux et paramédicaux à domicile ou un accompagnement favorisant l'accès aux soins et l'effectivité de leur mise en œuvre ;
- Un accompagnement et un suivi médical et paramédical en milieu ordinaire de vie, y compris scolaire, universitaire et professionnel ;
- L'ensemble des prestations est formalisé dans le cadre du document individuel de prise en charge conclu avec l'utilisateur.

### **3.3 Missions spécifiques liées aux orientations du projet**

Pour satisfaire à l'objectif de concourir pleinement au rétablissement des personnes, en s'appuyant sur les principes et les outils de la réhabilitation psychosociale, déclinés dans leur versant communautaire et avec une perspective partenariale, et en prenant en compte l'objectif de faciliter l'accès au logement, le service interviendra notamment sur 5 dimensions particulières, présentées ci-dessous, sans hiérarchisation.

#### **🚧 Accroître l'impact et la continuité des effets des prises en charge spécifiques d'amont**

L'efficacité des soins spécifiques tels que la psychoéducation, la remédiation cognitive, l'entraînement des habiletés sociales, le renforcement de l'estime de soi... dispensés majoritairement au sein des centres de réhabilitation, doit également pouvoir trouver un prolongement en aval du champ sanitaire, en parallèle des activités de soutien social et familial, d'emploi et de logement accompagnés.

Ainsi, les bénéfices des séances de réhabilitation psychosociale seront consolidés par des actions sur le terrain qui seront réalisées par les équipes des services créés ou développés par le présent appel à projets.

Par leur mobilité et leur intégration dans la cité au plus près des usagers, les services issus du présent appel à projets offriront les moyens indispensables au transfert des compétences dans le quotidien et au soutien du processus de rétablissement, à partir de programmes de remédiation cognitive en situation écologique par exemple.

Il s'agira de l'aboutissement de la réhabilitation psychosociale dans le cadre d'une organisation partenariale, proposant une offre de soins et d'accompagnement redéfinie, complète, individualisée

et conforme aux recommandations internationales de l'Organisation Mondiale de la Santé

### ✚ **Contribuer à une généralisation d'une évaluation transdisciplinaire, partagée et écologique**

L'évaluation des personnes en situation de handicap psychique est réalisée par un grand nombre d'acteurs, à partir de référentiels, d'outils, de modalités... différentes, en lien avec les objectifs et cadres d'intervention de ceux-ci.

Si cette pluralité est une richesse (approches et regards différents), ses potentialités ne sont pas complètement optimisées du fait :

- Que les éléments soient insuffisamment partagés entre les acteurs, ce qui conduit les personnes à vivre des répétitions d'évaluation ou les structures à mettre en œuvre leur travail d'accompagnement à partir de données incomplètes et partielles ;
- Que les évaluations réalisées soient majoritairement effectuées à partir d'outils ou de cadres très spécifiques, ne correspondant pas aux conditions réelles dans lesquelles la personne va devoir évoluer, alors que la nature « environnement-dépendante » du handicap psychique est aujourd'hui démontrée ;
- Que les éléments d'évaluation et les préconisations qui en ressortent ne tiennent pas suffisamment compte de la contribution des personnes et de leur entourage. De même, elles ne sont pas toujours facilement exploitables pour des environnements non-initiés.

La mention « évaluation écologique » fait référence à une évaluation en situation de vie, par opposition aux évaluations réalisées dans un contexte standardisé, par exemple au centre de réhabilitation. Les deux types d'évaluation se complètent.

Le projet devra, sur la base d'échanges réciproques entre les pratiques d'évaluation déployées par les centres de réhabilitation et des ESSMS, contribuer à limiter ces points de fragilité, à partir des principes et expériences des Equipes Spécialisées d'Evaluation du Handicap Psychique (ESEHP) déployées sur certains territoires.

#### **ESEHP :**

L'équipe spécialisée d'évaluation du handicap psychique (ESEHP) s'inscrit dans le courant du rétablissement, ayant pour mission de mettre en lumière les ressources de l'utilisateur pour surmonter les difficultés et prendre en compte les troubles cognitifs induits par la maladie pour des mesures de compensation plus adaptées.

L'objectif de l'ESEHP est de proposer un parcours d'évaluation à l'utilisateur en fonction du projet de ce dernier et de ses besoins, en utilisant des outils variés comme par exemple :

- une évaluation médicale diagnostique ;

- un bilan neuropsychologique ;

- une évaluation ergothérapeutique ;

- une mise en situation à travers la réalisation de stage dans une structure d'un membre adhérent du RÉHPSy (pour information, le RÉHPSy n'est pas représenté dans tous les départements).

### **✚ Participer au développement de la notion de pair-aidance**

La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie, somatique ou psychique. Le partage du vécu de la maladie et du parcours de rétablissement constitue les principes fondamentaux de la pair-aidance (savoir expérientiel).

En santé mentale, un programme pilote « Médiateurs de Santé-Pair » (MSP) a été lancé en 2012. Il avait pour objectif de former et d'embaucher dans des établissements de santé mentale, des personnes ayant (eu) des troubles psychiques, rétablies ou en voie de rétablissement. Un nouveau programme « Médiateurs de Santé-Pair » est en cours pour l'année 2017-2018.<sup>2</sup>

Dans le champ médico-social, cette dimension et cette fonction sont peu développées, alors que l'expérience des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) et les apports des associations d'usagers sont tout à fait probants.

Dans le prolongement et en articulation avec le programme de Médiateurs de Santé-Pair, le projet visera à l'élargissement et au renforcement de l'intervention des usagers par leur implication et participation au fonctionnement et activités du service, en ayant le souci d'en vérifier les conditions nécessaires (acculturation entre les pair-aidants et les équipes).

### **✚ Développer l'inter-culturation de l'ensemble des acteurs autour des concepts du rétablissement et de la réhabilitation psychosociale**

Le manque de connaissances liées au rétablissement et à la réhabilitation psychosociale est un des freins à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique.

Dans leur dimension sanitaire, leur diffusion fait partie des missions des centres de réhabilitation psychosociale, en premier lieu, auprès des établissements et professionnels de santé et également, en fonction de leurs moyens, auprès des professionnels du secteur social et médico-social.

Dans un objectif de lutte contre la stigmatisation, cette diffusion peut être élargie et vulgarisée auprès du grand public.

Par ailleurs, les organisations en réseau du secteur social et médico-social participent également de cette diffusion, dans un versant communautaire, en complément des actions réalisées par les centres de réhabilitation.

Cette dimension essentielle doit être développée dans une perspective de massification (notamment en direction des acteurs de droit commun) et à partir d'une meilleure articulation entre ces deux volets (sanitaire et communautaire). Cela concerne notamment des :

- Apports et partages de connaissances
- Transferts et adaptation réciproques d'outils et de programmes spécifiques

---

<sup>2</sup> <http://www.ccomssantementalelillefrance.org/?q=programme-%C2%AB%C2%A0m%C3%A9diateur-de-sant%C3%A9pairs%C2%A0%C2%BB>

## Développer un volet d'accompagnement vers le logement autonome ou semi-autonome

(cf point 3.4.2)

Suite à la démarche nationale du Comité Interministériel du Handicap (CIH) du 2/12/2016 en faveur de l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap, l'ARS a pour objectif de mettre en place des accompagnements pour l'autonomie par le logement.

Cela s'adresse à des personnes souffrant de handicap psychique et rencontrant des difficultés d'accès et de maintien dans le logement, en voie d'insertion dans la société (par le travail, par des activités de jour, ou d'autres activités socialement valorisantes), ayant une certaine aptitude à l'autonomie, une capacité de socialisation et un souhait d'expérimenter leur indépendance par le logement.

Il s'agit de proposer un cadre rassurant, avec des professionnels permettant la gestion du quotidien, l'aide à la recherche et à l'investissement du logement, au maintien dans le logement, à l'insertion dans l'environnement de proximité.

Ces professionnels seront présents aux moments clefs, parfois angoissants, de la journée et de la semaine : matin, soir et week-end. Les modalités de présence et/ou d'intervention lors de ces « moments clefs » seront à définir précisément.

### 3.4 Prestations réalisées au profit des usagers

#### 3.4.1. En lien avec l'accueil et l'évaluation

L'orientation et l'admission dans la structure, tiennent compte de la réalité des besoins comme des demandes des personnes et de leurs difficultés spécifiques en regard de leur projet de vie. A cette fin, un bilan complémentaire à celui ayant présidé à l'orientation sur le service, devra être réalisé à l'entrée dans la structure. Ce bilan pourra utilement s'appuyer sur les bilans et évaluations élaborés au sein des centres de réhabilitation psychosociale.

Les outils, la périodicité et les méthodes retenus pour réaliser et actualiser le bilan de la personne accueillie devront être décrits. De même, les modalités de révision du projet individuel suite aux conclusions de ces bilans devront être précisées.

#### 3.4.2. En lien avec le logement

**Le projet se donne pour objectif prioritaire l'accompagnement des personnes dans leur autonomisation, en lien avec un logement.** Cette dimension sera envisagée en assurant le maximum d'étayage des usagers, tout en permettant une autonomie progressive.

**La réalisation de ce volet "accès au logement" sera assurée dans le cadre d'un ou plusieurs partenariat(s) avec un opérateur de type bailleur social ou privé, collectivité territoriale ou tout acteur compétent dans le secteur du logement.**

Les aides existantes dans le cadre des PDLPD (plans départementaux d'accès au logement pour les personnes démunies) devront pouvoir être mobilisées par le candidat : "aides à la pierre" (construction ou rénovation) ou facilitation de l'accès aux aides individuelles.

Le service devra s'assurer de manière continue de la mise en œuvre effective de ce partenariat en remobilisant les acteurs concernés.

Les logements tant par leur localisation dans la ville que par leur aménagement intérieur devront être positionnés et conçus afin que l'environnement ne soit pas agressif pour la personne porteuse de handicap.

Les personnes pourront, en fonction de leur projet et de leurs potentialités, soit :

- Expérimenter une phase de transition en logement accompagné (résidence sociale, habitat partagé, baux glissants, appartements de transition, pension de famille/ résidence accueil,...) ;
- Accéder directement à un logement indépendant.

Le projet détaillera les partenariats qui seront développés dans ce champ. Il présentera le projet de convention avec les résidences accueil notamment créées dans le cadre du plan de relance des pensions de familles 2017/2021.

Dans l'hypothèse de l'accès à un logement indépendant, le SAMSAH ne pourra être signataire du bail, ni caution.

### **3.4.3. En lien avec l'insertion sociale**

Le projet décrira les modalités d'accompagnement favorisant l'intégration sociale des personnes accompagnées, en lien avec les dispositifs de droit commun, dédiés aux loisirs, à la culture, au sport, ou à partir d'organisations spécialisées (type GEM), ainsi qu'avec des associations à visée sociale et de solidarité, permettant de développer le bénévolat et les actions citoyennes.

### **3.4.4. En lien avec l'insertion professionnelle**

Un volet du projet individualisé d'accompagnement pourra être consacré à la mise en œuvre du projet personnalisé professionnel.

Des apprentissages professionnels pourront être proposés, sous toutes formes possibles, aux usagers. Ceux-ci devront se faire par l'intermédiaire de stages et d'accompagnements sur les lieux de travail.

Le projet détaillera les partenariats qui seront développés dans ce cadre, notamment avec les dispositifs d'emploi accompagné qui viennent d'être conventionnés dans le cadre de l'appel à projet de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes à l'été 2017.

## **4. MODALITES ET ELEMENTS DE REPONSE ATTENDUS**

### **4.1 Promoteur**

Le candidat devra justifier d'une expérience reconnue et spécifique en termes d'accompagnement médico-social de personnes avec handicap psychique, ainsi que d'une bonne connaissance du territoire et des acteurs locaux (logement et réhabilitation psychosociale).

Les extensions de service médico-sociaux existants ou les transformations de services sociaux en médico-sociaux (ex SAVS transformés en SAMSAH) seront privilégiées.

- Le candidat devra présenter un projet de convention avec un acteur compétent en matière de logement ; cette convention déterminera les responsabilités et les moyens respectifs engagés pour la mise en œuvre de cette nouvelle offre.
- Il devra démontrer son engagement à proposer des actions, des pratiques et des outils favorisant le rétablissement des personnes en situation de handicap psychique.

Le candidat peut être, sous réserve des partenariats et engagements requis ci-dessus :

- Un promoteur répondant à titre individuel ;
- Plusieurs promoteurs répondant à titre collectif, dans le cadre d'une convention de partenariat (dans ce cas de figure, un des promoteurs sera désigné « porteur de projet »)

- Un groupement de coopération habilité (GCSMS...).

#### 4.2 Territoire à couvrir

Les territoires des centres référents de réhabilitation psychosociale sont interdépartementaux selon la répartition suivante :

- **Lyon** : Ain, Isère (Ouest), Rhône
- **Grenoble** : Isère (sauf l’Ouest), Drôme, Haute-Savoie, Savoie
- **Saint-Etienne** : Ardèche et Loire
- **Clermont-Ferrand** : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy De Dôme

##### Liste des centres référents :

Saint-Etienne (Loire) : RehaLise

Grenoble(Isère) : C3R

Lyon (Rhône) : CL3R

Clermont-Ferrand : CRRC CHU-CHSM

##### Liste des centres de proximité :

Bourg en Bresse (Ain) : Dispositif de soins de réhabilitation psycho sociale (DSRSP)

Privas (Ardèche) : Centre hospitalier Sainte-Marie

Valence (Drôme) : Centre de Réhabilitation Psychosociale (CRPS)

Villefontaine (Isère) : centre de remédiation et de réhabilitation psychosociale, CMP adultes, pôle ambulatoire de Villefontaine

Roanne (Loire) : Centre hospitalier de Roanne

Clermont-Ferrand (Puy de Dôme) : Hôpital de jour du CHU

Lyon (Rhône) Centre hospitalier Saint-Jean-de-Dieu (CESAR)

Saint-Cyr-au-Mont-d’Or (Rhône) : L’Escale

La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) : Centre Départemental de Réhabilitation Psychosociale des Glières

En savoir plus : <https://remediation-cognitive.org/-notre-reseau->

L'objectif est de pouvoir couvrir l'ensemble de la région.

Le porteur de projet (individuel ou groupement de partenaires) pourra répondre selon la procédure retenue (AAP, AAC, ...) sur le département concerné, en garantissant une capacité à se rendre mobile ou à développer les relais requis à partir de services locaux existants. Le porteur de projet s’engage aussi à s’adapter, dans la mesure du possible et du rationnel des déplacements engagés, aux flux naturels de population vers les services déployés, qui peuvent être différents des territoires précédemment décrits et ce dans le but d’offrir une meilleure disponibilité et accessibilité des services aux personnes.

#### 4.3 Equipements mis en place pour l’accueil des personnes et les interventions

Les locaux seront situés et organisés de manière à faciliter la couverture de toute la zone identifiée, en prenant en compte les déplacements de l’équipe et ceux des publics cibles.

Ils pourront être adossés à (ou renforcer) des structures existantes afin de permettre une mutualisation des ressources (secrétariat, salles de réunions...). Toutefois, ils devront disposer d'espaces identifiés (bureaux) permettant d'assurer le fonctionnement, d'organiser les prestations et de favoriser la coordination des personnels.

Le candidat précisera dans sa réponse à l'appel à projets les principes d'aménagement et d'organisation spatiale des locaux, en fournissant, à l'appui, les plans prévisionnels à des échelles jugées pertinentes pour garantir une bonne lisibilité.

En tout état de cause, les locaux devront permettre la mise en œuvre des activités proposées.

Les normes d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité propres aux structures médico-sociales accueillant des personnes handicapées seront strictement respectées. D'une manière générale, l'ensemble des normes prévalant à l'ouverture et au fonctionnement d'un service médico-social s'imposera.

#### **4.4 Exigences relatives à la qualité de l'accompagnement**

Dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les établissements et services médico-sociaux, un pré-projet correspondant aux outils issus de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 (codifiée) rénovant l'action sociale et médico-sociale devra être joint.

Il est ainsi demandé au candidat de présenter les grandes lignes d'un avant-projet de service qui définira les objectifs, notamment en matière de coordination, coopération, évaluation des activités et qualité des prestations et un exemplaire du document individuel de prise en charge. L'objectif étant d'évaluer la nature et la lisibilité de l'accompagnement proposé.

**L'avant-projet de service décrira les modalités d'organisation et de fonctionnement, ainsi que les outils utilisés, notamment :**

- L'amplitude d'ouverture du service sur la semaine et dans l'année, en précisant les horaires d'ouverture journaliers, ainsi que les modalités de continuité du service en dehors des horaires d'ouverture ;
- Les modalités d'articulation avec le centre de réhabilitation partenaire ;
- Les modalités d'admission et de fin d'accompagnement par le service SAMSAH ;
- Les modalités de référence en lien avec la fin de prise en charge et la notion de file active ;
- Les modalités d'évaluation du suivi nécessaire en fonction des besoins cliniques et sociaux ;
- Les modalités de mise en œuvre d'un projet de vie individualisé et le niveau de participation de la personne suivie ainsi que des familles ;
- Les outils de réhabilitation psychosociale mis en œuvre et les professionnels impliqués<sup>3</sup> (et des éléments attestant une collaboration avec le centre référent de réhabilitation psychosociale dont relève le candidat);
- La nature des activités et des accompagnements proposés en lien avec le projet individuel de la personne ;
- Le soutien proposé aux familles et aux aidants ;
- L'organisation de la coordination des soins au sein du service et avec les partenaires extérieurs

---

<sup>3</sup> FRANCK, N. (2016). Outils de la Réhabilitation psychosociale : Pratiques en faveur du rétablissement. Elsevier Masson.

(coordination de parcours) ;

- Les partenariats envisagés avec les acteurs du logement de droit commun et leurs modalités ;
- Les partenariats envisagés avec les acteurs de l'insertion professionnelle et leurs modalités ;
- L'intégration dans l'équipe d'un travailleur pair (personne rétablie de troubles psychiques sévères, apte à s'appuyer sur son savoir expérientiel pour accompagner ses pairs) embauché au même titre que les autres professionnels sera considérée comme une plus-value de l'offre de services et sera un atout valorisé pour un projet.

Ces éléments devront permettre d'apprécier la complémentarité entre les différents modes de prise en charge et le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire. Ils seront complétés par un organigramme cible distinguant les fonctions directionnelles des fonctions opérationnelles ; précisant l'ETP affecté à chaque mission pendant et en dehors des temps d'ouverture.

Une attention particulière sera également portée aux mesures prises pour faciliter l'accessibilité géographique du SAMSAH aux personnes. Les temps de trajet nécessaires aux interventions à domicile devront être pris en considération dans l'organisation de l'activité et de l'offre de services, en fonction du territoire géographique desservi.

Le service devra s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. A ce titre, les modalités d'évaluation interne et externe du service devront être détaillées dans le projet, conformément aux dispositions des articles L.312-8, D.312- 203 et suivants du CASF.

**Les exigences en termes de formation initiale et continue des personnels devront être détaillées. Un plan de formation prévisionnel devra être transmis en appui.**

Le ou les services devra/devront disposer d'un temps de supervision animé par un professionnel extérieur à la structure, permettant d'accompagner les personnels dans une démarche d'analyse des pratiques professionnelles. Les modalités prévues en termes d'organisation et de mise en œuvre de ce temps dédié seront décrites par le candidat.

#### **4.5 Partenariats et coopérations**

Le partenariat est une dimension centrale du projet. Pour chaque axe de partenariat, il sera demandé d'explicitier les modalités opérationnelles, ainsi que de préciser le niveau de formalisation. **Les partenariats avec les centres de réhabilitation et les acteurs du logement sont requis de manière indispensable :**

**✚ En lien avec les ressources du dispositif régional sanitaire de réhabilitation psychosociale.**

Une coordination formalisée avec le centre référent de réhabilitation psychosociale compétent sur le secteur géographique inhérent à la réponse est obligatoire au titre du recours, du développement et de la diffusion des principes et outils de la réhabilitation psychosociale.

Une coordination doit également être définie avec les centres référents et de proximité de réhabilitation psychosociale au titre des parcours de vie individuel pour lesquels une prise en charge conjointe existe, ce qui ne sera pas systématiquement le cas.

L'accès au diagnostic complexe devra aussi être assuré dans le cadre de cette coopération avec les ressources du dispositif de réhabilitation psychosociale.

### ***Avec les acteurs du logement***

Au regard de la priorité donnée à l'accès au logement des personnes accompagnées, des partenariats doivent impérativement être formalisés avec les acteurs du logement de droit commun (bailleurs sociaux et possiblement bailleurs privés, gestionnaire de résidences accueils) : **Le candidat devra présenter un projet de convention avec un acteur compétent en matière de logement ; cette convention déterminera les responsabilités, les moyens respectifs engagés pour la mise en œuvre de cette nouvelle offre, les modalités de portage du loyer (bénéficiaire ou gestionnaire) afin d'éviter le risque d'impact d'impayés de loyers sur la tarification.**

Dans le même ordre d'idée, des coopérations avec des résidences sociales et des pensions de famille pourront être organisées, dans l'optique de faciliter les transitions.

Des réflexions plus spécifiques autour de projets d'habitat partagé pourront être développées.

### ***Avec les acteurs sociaux et médicosociaux***

Dans l'optique de privilégier une logique de renforcement des ressources existantes, le projet présenté devra faire état d'une prise en compte des dispositifs concourant aux mêmes objectifs ou objectifs connexes qui interviennent déjà sur le territoire concerné.

A partir de l'identification de ces acteurs, le projet précisera les modalités d'articulation au titre :

- De la complémentarité des interventions dans le cadre de l'accompagnement des personnes
- Des coopérations permettant la diffusion et le développement des pratiques et outils orientés vers le rétablissement.

### ***Avec les dispositifs existants favorisant l'articulation entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux***

Certains territoires disposent déjà de ressources facilitant la coordination entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux (modèle des Équipes Spécialisées d'Évaluation du Handicap Psychique ou ESEHP, réseaux existants regroupant des partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux) autour du parcours des usagers vers le rétablissement.

### ***Avec les autres acteurs de droit commun***

L'inclusion sociale supposant une approche globale, l'articulation des activités du service avec les acteurs intervenant dans le champ de l'emploi, la formation, les loisirs, la culture, pourront être évoqués.

Cela peut s'envisager directement en lien avec les acteurs concernés ou en relation avec les opérateurs d'accompagnement intervenant sur ces dimensions (emploi accompagné, GEM...).

### ***Avec les Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées (MDPH)***

Le Service organisera les relations avec les MDPH dans le cadre :

- De la contribution à la mise en œuvre du parcours de vie des personnes en situation de handicap d'origine psychique ;
- Du renforcement de l'évaluation du handicap et de la définition des besoins de compensation ;
- Information régulière des MDPH sur la mise en œuvre des accompagnements (bilan intermédiaire de prise en charge entre autres)

### ***Avec les autres acteurs sanitaires***

Au-delà de son partenariat avec le dispositif régional de réhabilitation psychosociale, le Service devra

également collaborer avec les autres dispositifs du secteur sanitaire, qu'il s'agisse des services hospitaliers, des professionnels de santé libéraux et des établissements ayant une mission de psychiatrie de secteur, avec lesquels des partenariats seront structurés, afin d'organiser le suivi des personnes accompagnées.

#### 4.6 Pilotage – gouvernance

Des réunions de travail (Comités de Pilotage) seront régulièrement organisées entre les porteurs des différents services autorisés dans le cadre du présent appel à projets et avec les acteurs du dispositif régional de réhabilitation psychosociale dans son versant sanitaire. Ces réunions auront pour but le partage d'expériences et l'amélioration des modalités de partenariat, ainsi que le renforcement des pratiques respectives orientées vers le rétablissement des personnes souffrant de troubles psychiques.

Les modalités de pilotage régional du dispositif médicosocial de réhabilitation psychosociale seront définies, puis articulées avec le Centre Ressource Régional de Réhabilitation Psychosociale, qui sera doté de moyens supplémentaires pour assurer une fonction support à l'organisation de ces réunions, à l'évaluation de la mise en œuvre effective, de la qualité et des résultats annuels des dispositifs, à l'évaluation scientifique de l'efficacité des services déployés et à la formation des professionnels.

#### 4.7 Délai de mise en œuvre

L'ouverture des SAMSAH, et/ou l'extension des places SAMSAH, devra être effective dans les trois mois suivant la notification d'attribution.

Le dossier de candidature devra préciser les marges de progression et de montée en puissance pour atteindre un fonctionnement optimal au regard des places autorisées et sur le volet organisationnel et budgétaire.

### 5. PERSONNELS ET ASPECTS FINANCIERS

**Le suivi de l'activité doit intégrer un raisonnement par file active** : l'activité d'un service ne peut pas être limitée de façon arithmétique à sa capacité autorisée (dépasser l'approche 1 place=1personne). Elle doit être évaluée sur sa capacité à faire face aux besoins des personnes prises en charge, en lien avec la logique qui se développe notamment avec SERAPHIN PH.

La file active est le nombre de personnes accompagnées par un service du 1er janvier au 31 décembre d'une année donnée.

Le nombre d'ETP permet d'estimer le volume total annuel d'heures disponibles de professionnels, ainsi que le nombre de personnes accompagnées simultanément au regard des *caseload* établis dans le cadre de la littérature internationale (1 ETP de *case manager* pour 30/40 personnes suivies).

La majorité des heures disponibles de professionnels doivent être consacrées aux prestations liées directement à la mise en œuvre du projet personnalisé des personnes accompagnées, aux actes exercés dans un cadre individuel ou collectif, à une intervention directe auprès de la personne ou indirecte sur les aidants, la fratrie et les environnements.

L'intensité de la prise en charge sera adaptée aux besoins de chaque usager, en fonction de son évolution. Elle reposera sur des interventions rapprochées en période de plus grande fragilité de la personne et qui pourront être espacées en période de plus forte autonomie des personnes.

Lorsque les besoins seront durablement satisfaits, l'utilisateur sortira du dispositif.

Les actes correspondent aux prestations directes dont le travail en collectif, l'accompagnement des aidants, l'intervention sur les environnements de droit commun (cf. nomenclature SERAFIN PH). Une personne n'est comptabilisée qu'à partir du moment où plus d'un acte par semaine est accompli à son égard (moyenne annuelle).

Aucun reste à charge ne doit porter sur les usagers du service.

### 5.1 Composition de l'équipe pluridisciplinaire

Le projet fera appel à une équipe pluridisciplinaire (salariés et intervenants) sur la base des articles D 312-165, D 312-169 et D 344-5-13 du CASF.

Sa composition devra intégrer à minima :

- Médecin coordonnateur,
- Psychologue(s),
- Ergothérapeute(s),
- Infirmier(s),
- Éducateur(s),
- Support administratif (direction, secrétariat et comptabilité- gestion- paie),
- Assistant(es) sociale ou CESF,
- Chargé(s) de gestion locative (Cette ressource devant en priorité être recherchée sur un partenariat extérieur avec les acteurs du logement)

Il est fortement souhaitable qu'un/que des travailleur(s) pair(s) fasse(nt) partie de l'équipe du SAMSAH et soit rémunéré à ce titre.

D'autres professionnels peuvent être mobilisés dans le cadre de partenariat(s) et donc sur des cofinancements, tels que :

- Conseiller(s) en insertion professionnelle
- Conseiller(s) en économie sociale et familiale
- Chargé(s) de gestion locative
- Psychomotricien(s)
- Educateur(s) sportif
- Le cas échéant, les **professionnels des pensions de famille et résidences accueil**

Le candidat devra fournir à cet effet :

- Le tableau des effectifs salariés ainsi que les prestations délivrées par des professionnels extérieurs, en équivalents temps pleins en spécifiant les mutualisations de postes envisagées et leurs modalités ;
- L'organigramme prévisionnel ;
- Les projets de fiches de poste ;

- Le projet de fiche de poste et la rémunération proposée pour le(s) travailleur(s) pair(s). Le planning prévisionnel d'une semaine type ;

Les dispositions salariales applicables au personnel seront également précisées (convention collective le cas échéant). Le candidat devra par ailleurs préciser et, le cas échéant étayer, les recherches qu'il aura effectuées pour que les recrutements envisagés soient opérationnels dans le calendrier imparti au présent cahier des charges.

**Le promoteur devra prévoir et présenter un plan de formation continue, en lien et notamment avec les centres référents. L'objectif poursuivi étant de maintenir et perfectionner de manière continue et régulière les savoirs et compétences des équipes.**

## 5.2 Cadrage budgétaire

Les SAMSAH disposent d'un double financement :

- Un forfait "soins" fixé par l'ARS, (enveloppe "assurance maladie") : 12 987 € par place
- Et un prix de journée établi pour le fonctionnement du volet social arrêté par le Président du Conseil départemental annuellement pour le département de l'Ardèche. Le service devra être habilité à l'aide sociale, pour l'ensemble ou une partie de ses places. Les critères de financement sont ceux fixés par le règlement départemental de l'aide sociale de chaque Département associé au présent appel à projet.  
Il est attendu que le financement départemental soit équivalent, à minima, à 50 % du forfait "soins" précité, soit 6 493,50 € par place.

**Pour les prestations relatives à l'accompagnement social le coût annuel moyen à la place financé par le Département est de 6 493,50 € soit une dotation globale de 84 415,50 €.**

**Pour les prestations liées à la dispensation et la coordination des soins, l'ARS accordera un financement "assurance maladie", en année pleine, pour 13 places, sur la base d'une dotation totale de 168 831,00 €.**

### **Montant prévisionnel des dépenses restant à la charge des personnes accueillies**

Le projet pourra prévoir cependant que certaines dépenses restent à la charge des personnes accompagnées (participation à certaines activités de loisir ciblées, ponctuelles et exceptionnelles). Cette disposition ne sera acceptée que dans la mesure où elle s'inscrit pleinement dans le projet d'accompagnement de la personne, les recettes prévisionnelles devront être évaluées.

## Grille de cotation des projets

Thèmes	Critères	Coefficient pondérateur	Cotation de 1 à 5
<b>Gouvernance et partenariats</b>	<i>Modalités d'articulation avec le dispositif régional de réhabilitation psychosociale dans son versant sanitaire et autres établissements sanitaires en tant que de besoin</i>	5	
	<i>Modalités d'articulation avec les Etablissements et Services Sociaux et Médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap psychique, et avec les dispositifs favorisant l'articulation entre les secteurs sanitaires, sociaux et médicosociaux</i>	4	
	<i>Modalités d'articulation avec les ressources de droit commun, en particulier dans les champs du logement, (dont projet de convention avec un acteur du logement) et facultativement de l'emploi/formation, des loisirs et de la culture</i>	5	
	<i>Modalités d'articulation avec les MDPH</i>	4	
<b>Qualité du projet d'accompagnement</b>	<i>Appropriation des recommandations nationales de bonnes pratiques HAS et ANESM</i>	5	
	<i>Modalités de mise en œuvre opérationnelle des différentes missions</i>	4	
	<i>Participation et soutien de la famille et des proches</i>	3	
	<i>Garantie des droits des usagers et modalités de mise en place des outils de la loi 2002-2</i>	3	
	<i>Stratégie d'amélioration continue de la qualité et modalités d'évaluation des résultats</i>	4	
<b>Moyens humains, matériels et financiers</b>	<i>Ressources humaines : adéquation de la composition de l'équipe aux missions, adaptation et évaluation des compétences (formation, supervisions...)</i>	5	
	<i>Intégration d'un travailleur pair dans l'équipe</i>	3	
	<i>Localisation et modalités de couverture du territoire d'intervention</i>	4	
	<i>Cohérence du budget présenté au regard du projet</i>	3	
	<i>Respect de la dotation allouée</i>	4	
<b>Capacité de mise en œuvre</b>	<i>Expérience du promoteur (connaissance du territoire et du public)</i>	5	
	<i>Capacités de mise en œuvre du projet par le candidat (capacités financières, respect des délais attendus)</i>	4	

La réponse consiste en un projet détaillé d'organisation et de fonctionnement. Il devra faire apparaître clairement les points suivants :

- La compréhension et l'analyse de la demande
- La vision du lien et du fonctionnement avec les centres référents
- La convention de partenariat avec un acteur du logement
- Les modalités de couverture territoriale
- Le référentiel d'intervention de l'équipe et l'expérience du promoteur dans le champ du handicap psychique
- La connaissance du territoire et ses ressources dans le cadre du fonctionnement du service
- Des exemples détaillés de mise en œuvre opérationnelle d'une intervention
- Le réseau partenarial et l'implantation du promoteur sur le territoire, notamment les autres services sociaux et médico-sociaux, ainsi que les promoteurs d'habitat inclusif
- La composition de l'équipe (fonctions, missions, compétences, temps de travail)
- Le plan de formation pluriannuel (formations, professionnels concernés + coûts)
- Le budget prévisionnel 2018 (fonctionnement partiel) et 2019 (année pleine)
- Les mutualisations envisagées tant en interne qu'en externe
- La capacité du promoteur à mettre en place le service dans les délais impartis
- Les modalités de mise en œuvre des outils de la loi 2002-2

**Exigences minimales :**

Les candidats sont autorisés à présenter des variantes aux exigences posées par le présent cahier des charges sous réserve du respect des exigences suivantes :

- Partenariat avec un centre référent sur la réhabilitation psychosociale
- Projet de convention avec un acteur du logement
- Respect des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles HAS/Anesm
- Handicap psychique
- Pluridisciplinarité de l'équipe
- Principe d'un service intervenant en établissement et sur les lieux de vie de l'utilisateur
- Budget

<h2>Cahier des charges</h2> <h3>Annexe 1</h3>
---

Article R313-4-3 du code de l'action sociale et des familles

Créé par Décret n°2010-870 du 26 juillet 2010 - art. 1

-----

Chaque candidat, personne physique ou morale gestionnaire responsable du projet, adresse en une seule fois à l'autorité ou aux autorités compétentes, par lettre recommandée avec avis de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester de la date de leur réception, les documents suivants :

1° Concernant sa candidature :

- a) Les documents permettant de l'identifier, notamment un exemplaire de ses statuts s'il s'agit d'une personne morale de droit privé ;
- b) Une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est pas l'objet de l'une des condamnations devenues définitives mentionnées au livre III du présent code ;
- c) Une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est l'objet d'aucune des procédures mentionnées aux articles L. 313-16, L. 331-5, L. 471-3, L. 472-10, L. 474-2 ou L. 474-5 ;
- d) Une copie de la dernière certification aux comptes s'il y est tenu en vertu du code de commerce ;
- e) Des éléments descriptifs de son activité dans le domaine social et médico-social et de la situation financière de cette activité ou de son but social ou médico-social tel que résultant de ses statuts lorsqu'il ne dispose pas encore d'une telle activité ;

2° Concernant son projet :

- a) Tout document permettant de décrire de manière complète le projet en réponse aux besoins décrits par le cahier des charges ;
- b) Un état descriptif des principales caractéristiques auxquelles le projet doit satisfaire, dont le contenu minimal est fixé par arrêté 30 août 2010, comportant notamment un bilan financier, un plan de financement et un budget prévisionnel ;
- c) Le cas échéant, l'exposé précis des variantes proposées et les conditions de respect des exigences minimales que ces dernières doivent respecter ;
- d) Dans le cas où plusieurs personnes physiques ou morales gestionnaires s'associent pour proposer un projet, un état descriptif des modalités de coopération envisagées.

# Cahier des charges

## Annexe 2

Arrêté du 30 août 2010

relatif au contenu minimal de l'état descriptif des principales caractéristiques du projet déposé dans le cadre de la procédure de l'appel à projets mentionnée à l'article L. 313-1-1 du code de l'action sociale et des familles

JORF n°0208 du 8 septembre 2010 page 16352 - texte n° 39 - NOR: M TSA1019130A

-----

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 313-1-1 et R. 313-4-3

Vu l'avis de la section sociale du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale en date du 21 juillet 2010 ;

Vu l'avis de la commission consultative d'évaluation des normes en date du 29 juillet 2010,

Arrête :

### **Article 1**

Le contenu minimal de l'état descriptif des principales caractéristiques du projet mentionné à l'article R. 313-4-3 du code de l'action sociale et des familles comporte :

- 1° Un dossier relatif aux démarches et procédures propres à garantir la qualité de la prise en charge comprenant :
- un avant-projet du projet d'établissement ou de service mentionné à l'article L. 311-8 ;
  - l'énoncé des dispositions propres à garantir les droits des usagers en application des articles L. 311-3 à L. 311-8 ainsi que, le cas échéant, les solutions envisagées en application de l'article L. 311-9 pour garantir le droit à une vie familiale des personnes accueillies ou accompagnées ;

Lorsque la demande d'autorisation concerne un service mentionné au 14° du I de l'article L. 312-1, l'énoncé des dispositions propres à garantir les droits des usagers en application des articles L. 471-6 et L. 471-8 ;

- la méthode d'évaluation prévue pour l'application du premier alinéa de l'article L. 312-8, ou le résultat des évaluations faites en application du même article dans le cas d'une extension ou d'une transformation ;
- le cas échéant, les modalités de coopération envisagées en application de l'article L. 312-7 ;

- 2° Un dossier relatif aux personnels comprenant :

- une répartition prévisionnelle des effectifs par type de qualification ;
- si la demande d'autorisation concerne un service mentionné au 14° ou au 15° du I de l'article L. 312-1, les méthodes de recrutement suivies pour se conformer aux dispositions des articles L. 471-4 et L. 474-3 et les règles internes fixées pour le contrôle des personnes qui ont reçu délégation des représentants du service pour assurer la mise en œuvre des mesures de protection des majeurs ou des mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial ;

- 3° Selon la nature de la prise en charge ou en tant que de besoin, un dossier relatif aux exigences architecturales comportant :

- une note sur le projet architectural décrivant avec précision l'implantation, la surface et la nature des locaux en fonction de leur finalité et du public accueilli ou accompagné ;
- en cas de construction nouvelle, des plans prévisionnels qui peuvent, conformément à la réglementation qui leur est applicable, ne pas être au moment de l'appel à projet obligatoirement réalisés par un architecte ;

- 4° Un dossier financier comportant outre le bilan financier du projet et le plan de financement de l'opération, mentionnés au 2° de l'article R. 313-4-3 du même code :

- a) Les comptes annuels consolidés de l'organisme gestionnaire lorsqu'ils sont obligatoires ;
- b) Le programme d'investissement prévisionnel précisant la nature des opérations, leurs coûts, leurs modes de financement et un planning de réalisation ;
- c) En cas d'extension ou de transformation d'un établissement ou d'un service existant, le bilan comptable de cet établissement ou service ;
- d) Les incidences sur le budget d'exploitation de l'établissement ou du service du plan de financement mentionné ci-dessus ;
- e) Le cas échéant, les incidences sur les dépenses restant à la charge des personnes accueillies ou accompagnées ;
- f) Le budget prévisionnel en année pleine de l'établissement ou du service pour sa première année de fonctionnement.

Les modèles des documents relatifs au bilan financier, au plan de financement et à celui mentionné au d sont fixés par arrêté du ministre chargé de l'action sociale.

**Article 2**

Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 2010.

**APPEL A PROJET OU CANDIDATURE CONSTITUTION SAMSAH REHABILITATION**

**ATTESTATION PRÉALABLE**

Je, soussigné ....., représentant légal de..... ,

Présente auprès de l'ARS une demande dans le cadre de l'appel à candidatures portant constitution d'un SAMSAH.

Je certifie exactes, précises et complètes, les informations du présent dossier, et je certifie avoir pris connaissance des recommandations, guides, cahiers des charges et référentiels applicables dans le cadre de l'élaboration de mon projet.

Date : ..... .....

Nom, signature et cachet du représentant légal de  
l'entité gestionnaire,

(Le cas échéant)

Nom, signature et cachet du représentant légal de  
l'entité propriétaire maître d'ouvrage

## FICHE D'IDENTITÉ

Compléter les deux rubriques :

---

**L'ÉTABLISSEMENT OU LE SERVICE PORTEUR**

N° FINESS établissement : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Commune : .....

Code postal : .....

 ..... Fax : .....

E-mail : .....

Nom du Directeur : .....

Date du dernier arrêté d'autorisation : .....

Capacité totale autorisée : .....

Date de signature de la convention tripartite : .....

Date de la signature d'un CPOM: .....

---

**L'ENTITÉ GESTIONNAIRE**

N° FINESS entité juridique : .....

Raison sociale : .....

.....

Statut de l'entité :

Etablissement public autonome  Etablissement public rattaché à un EPS

Etat, collectivités  Organisme de protection sociale  Mutuelle  Association

 ..... Fax : .....

E-mail : .....

**Représentant légal :**

**PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER ET QUALITÉ :**

NOM : .....QUALITE

TELÉPHONE ..... FAX : .....

E-MAIL : .....

.....

## Avis d'Appel à Projet

**Projet de renforcement de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique en AUVERGNE-RHONE-ALPES par la création de 22 places de SAMSAH déployant des pratiques orientées vers le rétablissement et portant un volet d'accès au logement**

N° de référence : « appel à projets ARS/CD26 SAMSAH REHAB-2019 »

Arrêté 2019-14-0104

Arrêté n°19\_DS\_0305

### 1/ Qualité et adresse des autorités compétentes pour délivrer l'autorisation

Monsieur le Directeur Général Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes 241 rue Garibaldi CS 93383 69418 Lyon Cedex 03	Madame la Présidente Département de la Drôme Hôtel du Département 26 Avenue du Président Herriot 26026 Valence Cedex 9
--	--

### 2/ Objet de l'appel à projet

Renforcer l'**inclusion sociale** des personnes en situation de handicap psychique en Auvergne Rhône-Alpes, à partir du déploiement (création, extension ou transformation) d'Etablissements et Services Médico-Sociaux (notamment SAMSAH) orientés vers le « **rétablissement** » et l'accompagnement vers le logement autonome.

Fluidifier les parcours des personnes handicapées psychiques, articulant ces SAMSAH avec le dispositif régional sanitaire de **réhabilitation psychosociale** et les structures sociales et médico-sociales qui, en fonction des territoires, interviennent déjà dans ce domaine.

Les SAMSAH relèvent des articles L312-1 7° et D312-162 et suivants du code de l'action sociale et des familles.

### 3/ Critères de sélection et modalités d'évaluation des projets

Les critères d'évaluation des projets et leur barème de notation sont précisés dans le cahier des charges annexé au présent avis.

### 4/ Délai de réception, modalités de dépôt des projets et pièces justificatives exigibles

Le dossier de réponse doit être déposé, en une seule fois :

**au plus tard le 16 septembre 2019 à 12 heures**

par voie postale ou remise en main propre **uniquement** :

en LRAR, aux adresses mentionnées ci-dessous :

**Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes**  
**Direction de l'autonomie**  
**Service Autorisations Médico-sociale**  
241 rue Garibaldi  
CS 93383  
69418 LYON CEDEX 03

Et

**Département de la Drôme**  
DGA des Solidarités – Service Tarification  
13, Avenue Maurice Faure – BP 81132  
26011 VALENCE CEDEX

Qu'ils soient envoyés ou déposés, les dossiers de candidature seront insérés dans une enveloppe cachetée qui comportera une sous-enveloppe portant l'intitulé et le numéro de référence de l'appel à projet et la mention « ne pas ouvrir ».

**NB : les candidats qui souhaitent déposer leur dossier en main propre, contre récépissé, peuvent le faire les jours ouvrés, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 dans les délais impartis.**

En application de l'article R 313-4-3 du Code de l'action sociale et des familles, chaque candidat, personne physique ou morale adresse en une seule fois, par lettre recommandée avec avis de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester de la date de réception, les documents suivants :

**La liste des éléments d'informations et pièces devant impérativement être fournis par les candidats est précisé en annexe 1 et annexe 2 du cahier des charges.**

Dossier financier (suivant cadres réglementaires) :

- Tableau des effectifs (qualification, ETP) ;
- Budget prévisionnel en année pleine ;
- Ces éléments seront à communiquer dans le cadre EPRD si le candidat gestionnaire a signé un CPOM (onglet EPRD synthétique et CRP/PGFP) ;
- Programme d'investissements (nature opérations, coûts, mode de financement) ;
- Plan de financement de l'opération d'investissement ;
- Incidences sur budget exploitation du plan de financement ;

- Ces éléments seront également à communiquer dans le cadre de l'EPRD (PGFP et Tableau de financement) si le candidat gestionnaire a signé un CPOM.

Exigences minimales :

Les candidats sont autorisés à présenter des variantes aux exigences posées par le cahier des charges, joint au présent avis, sous réserve du respect des exigences suivantes :

- Partenariat avec un centre référent sur la réhabilitation psychosociale ;
- Projet de convention avec un acteur du logement ;
- Respect des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles HAS/Anesm ;
- Handicap psychique ;
- Pluridisciplinarité de l'équipe ;
- Principe d'un service intervenant en établissement et sur les lieux de vie de l'utilisateur ;
- Budget.

**5/ Modalités de consultation des documents constitutifs de l'appel à projet**

Le présent appel à projet est publié aux recueils des actes administratifs (RAA) par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Drôme.

La date de publication aux RAA correspondra à la date d'ouverture officielle de la période de dépôt des dossiers. La date de clôture est fixée au 16 septembre 2019 à 12 heures.

Cet avis et l'ensemble des documents qui composent l'appel à projet (cahier des charges et ses annexes le cas échéant) sont consultables et téléchargeables :

- sur le site internet de l'Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes, **rubrique appels à projets/candidatures**, à l'adresse suivante :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

- sur le site internet du Département de la Drôme, rubrique « **Appels à projets** » à l'adresse suivante :

<http://www.ladrome.fr/>

Les documents peuvent être remis dans un délai de huit jours, aux personnes qui en font la demande

- par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

<p><b>Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes</b> Délégation départementale Drôme Service des politiques en faveur du handicap 13 Avenue Maurice Faure BP 1126 Tél : 04.26.20.91.58</p>
---

- ou par courriel aux adresses suivantes, en mentionnant, dans l'objet du courriel la référence de l'appel à projets « appel à projets appel à projets ARS/ CD26 - SAMSAH REHAB-07-2019 » :

**Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes**  
 Délégation départementale Drôme  
 Service des politiques en faveur du handicap  
[ars-dt26-handicap@ars.sante.fr](mailto:ars-dt26-handicap@ars.sante.fr)

## 6/ Précisions complémentaires

Les candidats peuvent solliciter des informations complémentaires, **au plus tard jusqu'au 9 septembre 2019 à 12h00**, exclusivement par messageries électroniques à l'adresse suivante, en mentionnant, dans l'objet du courriel la référence de l'appel à projets « appel à projets ARS/ CD26 - SAMSAH REHAB-07-2019 »

**Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône-Alpes**  
 Mail : [ars-ara-da-autorisation-finess@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-da-autorisation-finess@ars.sante.fr)

Les autorités pourront porter à la connaissance de l'ensemble des candidats via leur site internet les informations à caractère général qu'elles estimeront nécessaires, jusqu'à la date limite du 11 septembre 2019.

Vous êtes invités à consulter régulièrement les sites des deux entités afin de pouvoir disposer des éléments nécessaires le cas échéant.

## 7/ Calendrier prévisionnel de la procédure

Les dates mentionnées ci-dessous sont prévisionnelles et susceptibles de modification :

- date prévisionnelle de réunion de la commission d'information et de sélection : second semestre 2019,
- date prévisionnelle de la notification de l'autorisation et information aux candidats non retenus : second semestre 2019 ou début 2020,
- date prévisionnelle d'opérationnalité : 1<sup>er</sup> trimestre 2020

## 8/ Litiges et recours

Dans les deux mois suivant sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M Le Directeur Général de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et/ou Mme la Présidente du Conseil Départemental de la Drôme ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Valence, le 20/06/2019

Le Directeur Général de l'ARS  
 Auvergne Rhône-Alpes  
 par délégation,  
 la responsable du pôle planification  
 de l'offre

pour La Présidente du Conseil  
 de la Drôme  
  
 par délégation  
 la Directrice générale adjointe des  
 solidarités

Catherine GINI

Véronique GEURJON REYNE

**Projet de renforcement de l'inclusion sociale des personnes situation de handicap psychique en AUVERGNE-RHONE-ALPES par la création de 22 places de SAMSAH déployant des pratiques orientées vers le rétablissement et portant un volet d'accès au logement**

**CAHIER DES CHARGES**

*Avis d'appel à projets*

*Référence AAP : « ARS/CD26 SAMSAH REHAB-2019 »*

Avant-propos :

La candidature devra respecter les principales caractéristiques suivantes:

- Identification de la nature du service
- Publics bénéficiaires (personnes en situation de handicap psychique)
- Implantation et rayonnement correspondant au présent cahier des charges ;
- Enveloppe budgétaire maximale allouée annuellement pour le fonctionnement du service habilité.

## DESCRIPTIF SYNTHETIQUE DU PROJET

### **OBJECTIFS**

Renforcer l'**inclusion sociale** des personnes en situation de handicap psychique en Auvergne Rhône-Alpes, à partir du déploiement (création, extension ou transformation) d'Etablissements et Services Médico-Sociaux (notamment SAMSAH) orientés vers le « **rétablissement** » et l'accompagnement vers le logement autonome.

Fluidifier les parcours des personnes handicapées psychiques, articulant ces SAMSAH avec le dispositif régional sanitaire de **réhabilitation psychosociale** et les structures sociales et médico-sociales qui, en fonction des territoires, interviennent déjà dans ce domaine.

### **PUBLIC CIBLE**

Adultes en situation de handicap psychique et de désinsertion sociale, inscrits dans une dynamique de parcours de vie que celui-ci soit mis en œuvre à travers un projet lié au logement, à l'emploi/formation ou aux activités culturelles, sportives, de loisirs et affectives.

Les personnes qui rencontrent des difficultés importantes dans l'accès puis le maintien dans le logement seront identifiées prioritairement pour bénéficier du dispositif.

La mobilisation du dispositif interviendra pour des personnes nécessitant un soutien spécifique pour mettre en œuvre leurs projets :

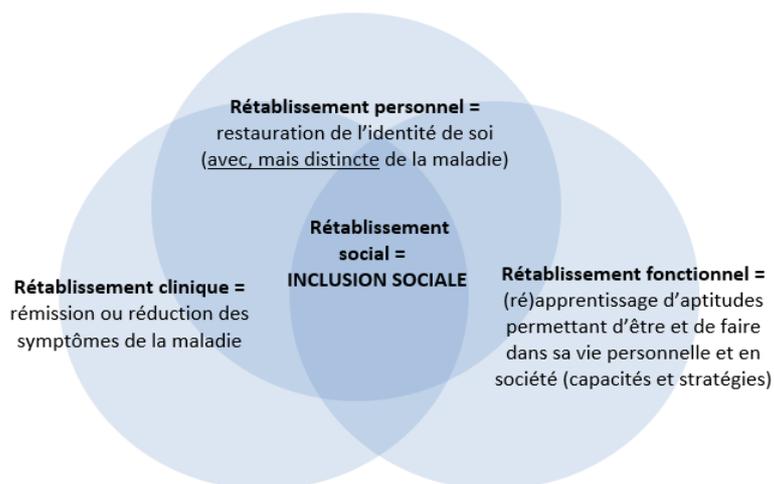
- A l'issue d'une prise en charge dans un centre de réhabilitation psychosociale pour renforcer et prolonger les acquis obtenus ;
- Suite au souhait de la personne de quitter un établissement ou un service social ou médicosocial assurant jusqu'à lors sa prise en charge, pour aller vers plus d'autonomie ;
- Permettant de sortir d'une situation de retrait social et/ou d'inactivité pour des personnes vivant seules ou en famille (situation de personnes vivant avec des parents vieillissants).

### **MOTS ET CONCEPTS CLES**

#### **Rétablissement**

Le rétablissement est **un cheminement singulier** de dépassement des effets négatifs de la maladie et **de réappropriation du pouvoir d'agir**. Il s'agit d'un processus multidimensionnel et complexe, restaurant la possibilité d'avoir une vie satisfaisante malgré les difficultés liées aux troubles psychiques.

De manière schématique, on distingue :



### ✚ *Réhabilitation Psychosociale*

Le plan psychiatrie et santé mentale 2011 – 2015 définissait la réhabilitation psycho-sociale comme un **ensemble d'actions** mis en œuvre auprès des personnes souffrant de troubles psychiques, dans le cadre d'un processus visant **leur autonomie et leur indépendance dans la communauté**.

Selon Anthony (1979), le but général de la réadaptation psychosociale est de **restaurer, maintenir et améliorer la qualité de vie** des personnes avec des problèmes psychiatriques, en les aidant à maintenir, développer et utiliser des habiletés sociales et fonctionnelles pour **vivre dans la communauté avec le plus d'autonomie et de satisfaction possibles**.

Cet objectif qui relève **de la responsabilité de tous** (personnes elles-mêmes, aidants primaires, professionnels, pouvoirs publics, société civile) nécessite de garantir **l'effectivité et l'articulation** d'un certain nombre d'interventions, en direction des personnes **et** de l'environnement dans lequel elles exercent (ou souhaitent exercer) leurs rôles sociaux.

**De natures variées**, ces interventions **doivent être ajustées** en fonction des besoins et des demandes de la personne en situation de handicap. Elles doivent permettre à la personne, **de choisir** l'environnement dans lequel elle souhaite évoluer (au titre du logement, de l'emploi et des activités de loisirs), puis **mobiliser les ressources qui lui permettront de s'y maintenir**.

### ✚ *Inclusion sociale*

L'inclusion sociale est la possibilité pour chacun **de participer pleinement à la société**, en contribuant, **en fonction de ses envies et de ses capacités**, aux activités économiques, sociales, culturelles, politiques et affectives.

## 1. CADRE JURIDIQUE ET AUTORITES COMPETENTES

L'article 124 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires (HPST) a rénové la procédure d'autorisation de création, d'extension et de transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux en introduisant une procédure d'appels à projets.

Le décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 relatif à la procédure d'appels à projets et d'autorisation mentionnée à l'article L.313-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), modifié par le décret N° 2014-565 du 30 mai 2014, précise les dispositions applicables à cette nouvelle procédure. Le guide des appels à projets sociaux et médicosociaux, auquel il convient de se référer, a été publié dans le cadre de la circulaire DGCS/SD5B/2014/287 du 20 octobre 2014.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental de la Drôme, compétent en vertu de l'article L.313-3 (d) du CASF, lancent un appel à projets pour la création de places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) dit de « réhabilitation psychosociale ».

Les candidats sont invités à proposer les réponses et modalités de mise en œuvre qu'ils estiment les plus aptes à satisfaire aux objectifs et besoins décrits, afin notamment d'assurer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de personnes porteuses de troubles psychiques.

En application de l'article R 313-3-1- 3° du Code de l'Action Sociale et des Familles, les candidats à l'appel à projets sont autorisés à présenter des variantes aux exigences posées par le présent cahier des charges sous réserve du respect des exigences suivantes :

- Définition de la catégorie d'établissement et de public,
- Exigence de la pluridisciplinarité de l'équipe,
- inscription partenariale,
- respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) portant sur le diagnostic et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique.
- Inscription dans le cadre de référence des :
  - décret n° 2017-1200 du 27 juillet 2017 relatif au projet territorial de santé mentale. Ce texte met en évidence la nécessaire coordination entre les secteurs sanitaire et médico-social, et la visée du rétablissement appuyé par les méthodes de réhabilitation psycho-sociale.
  - orientations nationales issues du Comité Interministériel du Handicap de mai 2016, relatives au handicap psychique et à l'habitat inclusif.

Le projet devra respecter les textes applicables aux Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH). Leur fonctionnement est régi par le Code de l'action sociale et des familles et notamment :

- articles L312-1 (7° du I) ;
- articles R314-140 et suivants ;
- articles D312-163 à D312-176.

En amont, les représentants de l'organisme gestionnaire et des services concernés auront satisfait aux exigences de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, par l'élaboration des documents institutionnels relatifs aux droits des usagers conformément aux articles L.311- 3 à L.311-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le présent cahier des charges, établi conformément aux dispositions de l'article R.313-3 du CASF, a pour objectif de définir les conditions de création **de places de SAMSAH** orientées vers le rétablissement et l'insertion des personnes en situation de handicap psychique, conformément au décret précité sur le projet territorial de santé mentale et conformément aux orientations nationales sur le handicap psychique et sur l'habitat inclusif.

Compte tenu de la nature du projet et du contexte de sa mise en œuvre, le recours au cadre juridique des SAMSAH est avant tout prévu afin de :

- ➔ Favoriser l'équité territoriale garantissant à toute personne en situation de handicap psychique de pouvoir bénéficier de l'ensemble des services susceptibles de contribuer à son rétablissement, dans le cadre d'un accompagnement global et coordonné.
- ➔ Privilégier le recours aux ressources existantes par le renforcement des moyens et de leur articulation, des acteurs déjà impliqués dans le déploiement des objectifs de l'appel à projet.
- ➔ Permettre l'implantation d'offres médico-sociales proposant des modalités d'accompagnement qui feraient défaut sur les territoires concernés, après appréciation des ressources existantes.

## 2. DÉFINITION DU CONTEXTE ET DES BESOINS A SATISFAIRE

En Auvergne Rhône-Alpes, grâce notamment au programme de labellisation déployé depuis 2014 par l'Agence Régionale de Santé, la réhabilitation psychosociale s'est fortement développée et structurée, dans son versant sanitaire.

En lien avec les établissements autorisés en psychiatrie, l'activité des Centres Référents (4 actuellement), des Centres de Proximité (11) et l'appui d'un Centre Ressource, permet de **densifier et d'organiser une offre de soins, orientée vers le rétablissement des personnes souffrant de maladie mentale, sur le territoire régional.**

Il est admis que les bénéfices que peuvent retirer les personnes de ces prises en charge spécifiques (renforcement des capacités personnelles, de l'estime de soi, ...), n'ont à moyen terme d'intérêt et surtout de portée, que si elles sont mises en œuvre dans une perspective et une dynamique d'inclusion sociale, **ce qui n'est pas complètement le cas, ou, de manière très inégale à l'échelle de la région.**

Il est donc indispensable que les activités sanitaires de réhabilitation psychosociale puissent davantage s'inscrire et se prolonger dans un versant communautaire, aujourd'hui majoritairement appuyé sur le secteur social et médico-social, mais qui doit, davantage, impacter le droit commun.

Le secteur social et médico-social, sous l'égide d'organisations en réseau<sup>1</sup>, **travaille déjà, avec le secteur sanitaire, sur des objectifs de décloisonnement des pratiques**, à partir d'une meilleure interconnaissance entre les acteurs et une coordination de leurs interventions.

Cependant, d'une manière générale, on constate que :

- ➔ Ces organisations regroupent essentiellement des structures dédiées au handicap psychique (structures spécialisées), quelques structures intervenant sur la vulnérabilité (problématiques

<sup>1</sup> Exemples : GCSMS ReHPsy pour l'Isère, la Drôme, la Savoie et la Haute Savoie, GCSMS REHACOOR 42 pour la Loire

psychosociales et précarité) et relativement peu de structures de droit commun.

- En dehors de certaines situations nécessitant un soutien de longue durée, voire ne retrouvant pas assez d'autonomie, les accompagnements en Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) ont souvent tendance à perdurer au-delà de la volonté et/ou du besoin des personnes.
- La mise en œuvre des parcours de vie des personnes repose encore trop souvent sur une série de services distendus, insuffisants, voire non disponibles sur certains territoires.
- La fonction de référent de parcours (*case manager*) aujourd'hui reconnue comme fondement des bonnes pratiques est souvent éclatée entre plusieurs professionnels et/ou ne répond pas au niveau de *caseload* adapté (recommandations de ratios d'un Equivalent Temps Plein (ETP) pour une moyenne de 30/40 de personnes) pour les situations considérées comme complexes.

Il est donc indispensable de renforcer l'ensemble de ces dimensions, afin de favoriser la mobilisation des ressources communautaires de droit commun, dans les champs du logement à titre prioritaire concernant cet appel à projets, et à titre facultatif dans les champs de l'emploi, de la formation, de la culture et des loisirs, pour permettre l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes.

### 3. OBJECTIFS ET CARACTERISTIQUES DU PROJET

#### 3.1 Publics accueillis

Cet appel à projets vise à répondre aux besoins d'accompagnement de personnes qui souhaitent se maintenir en milieu ordinaire de vie ou s'y intégrer et dont le handicap en limite la faisabilité initiale.

Cet accompagnement se fait conformément aux dispositions légales, soit de 20 ans à 60 ans.

Sur dérogation, et dans le respect du règlement départemental d'aide sociale du ou des départements associés au présent appel à projet, l'accompagnement pourra concerner des jeunes à partir de 16 ans.

Les personnes doivent bénéficier d'une orientation par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

Les personnes accompagnées doivent correspondre à la définition du public cible exposée en page 2.

#### 3.2 Mission générale du service

En lien avec les dispositions réglementaires des SAMSAH, le service peut assurer des missions :

Sur le volet social : les SAMSAH reprennent les missions des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), (articles D312-163 et 164 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

- Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence ;
- Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie.

Ils doivent établir, dans le respect du projet de vie et des capacités d'autonomie de chaque usager :

- L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie ;
- L'identification de l'aide à mettre en œuvre et à cet effet la délivrance d'informations et conseils

- Le suivi et la coordination des actions des différents intervenants ;
- Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- Le soutien des relations avec l'environnement familial et social ;
- Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion ;
- Le suivi éducatif et social.

Sur le volet soins : selon l'article D312-167 du CASF, les SAMSAH prennent en charge des personnes adultes handicapées dont les déficiences et incapacités nécessitent, en sus des interventions d'un SAVS et dans des proportions adaptées aux besoins de chaque usager :

- ➔ Des soins réguliers et coordonnés, somatiques et psychiques ;
- ➔ Un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

Le projet d'accompagnement individualisé doit comprendre, en sus des prestations d'un SAVS, tout ou partie des prestations suivantes :

- La dispensation de soins médicaux et paramédicaux à domicile ou un accompagnement favorisant l'accès aux soins et l'effectivité de leur mise en œuvre ;
- Un accompagnement et un suivi médical et paramédical en milieu ordinaire de vie, y compris scolaire, universitaire et professionnel ;
- L'ensemble des prestations est formalisé dans le cadre du document individuel de prise en charge conclu avec l'usager.

### 3.3 Missions spécifiques liées aux orientations du projet

Pour satisfaire à l'objectif de concourir pleinement au rétablissement des personnes, en s'appuyant sur les principes et les outils de la réhabilitation psychosociale, déclinés dans leur versant communautaire et avec une perspective partenariale, et en prenant en compte l'objectif de faciliter l'accès au logement, le service interviendra notamment sur 5 dimensions particulières, présentées ci-dessous, sans hiérarchisation.

#### **Accroître l'impact et la continuité des effets des prises en charge spécifiques d'amont**

L'efficacité des soins spécifiques tels que la psychoéducation, la remédiation cognitive, l'entraînement des habiletés sociales, le renforcement de l'estime de soi... dispensés majoritairement au sein des centres de réhabilitation, doit également pouvoir trouver un prolongement en aval du champ sanitaire, en parallèle des activités de soutien social et familial, d'emploi et de logement accompagnés.

Ainsi, les bénéfices des séances de réhabilitation psychosociale seront consolidés par des actions sur le terrain qui seront réalisées par les équipes des services créés ou développés par le présent appel à projets.

Par leur mobilité et leur intégration dans la cité au plus près des usagers, les services issus du présent appel à projets offriront les moyens indispensables au transfert des compétences dans le quotidien et au soutien du processus de rétablissement, à partir de programmes de remédiation cognitive en situation écologique par exemple.

Il s'agira de l'aboutissement de la réhabilitation psychosociale dans le cadre d'une organisation partenariale, proposant une offre de soins et d'accompagnement redéfinie, complète, individualisée et conforme aux recommandations internationales de l'Organisation Mondiale de la Santé

#### **Contribuer à une généralisation d'une évaluation transdisciplinaire, partagée et écologique**

L'évaluation des personnes en situation de handicap psychique est réalisée par un grand nombre d'acteurs, à partir de référentiels, d'outils, de modalités... différentes, en lien avec les objectifs et cadres d'intervention de ceux-ci.

Si cette pluralité est une richesse (approches et regards différents), ses potentialités ne sont pas complètement optimisées du fait :

- Que les éléments soient insuffisamment partagés entre les acteurs, ce qui conduit les personnes à vivre des répétitions d'évaluation ou les structures à mettre en œuvre leur travail d'accompagnement à partir de données incomplètes et partielles ;
- Que les évaluations réalisées soient majoritairement effectuées à partir d'outils ou de cadres très spécifiques, ne correspondant pas aux conditions réelles dans lesquelles la personne va devoir évoluer, alors que la nature « environnement-dépendante » du handicap psychique est aujourd'hui démontrée ;
- Que les éléments d'évaluation et les préconisations qui en ressortent ne tiennent pas suffisamment compte de la contribution des personnes et de leur entourage. De même, elles ne sont pas toujours facilement exploitables pour des environnements non-initiés.

La mention « évaluation écologique » fait référence à une évaluation en situation de vie, par opposition aux évaluations réalisées dans un contexte standardisé, par exemple au centre de réhabilitation. Les deux types d'évaluation se complètent.

Le projet devra, sur la base d'échanges réciproques entre les pratiques d'évaluation déployées par les centres de réhabilitation et des ESSMS, contribuer à limiter ces points de fragilité, en proposant, par exemple, un outil commun d'évaluation (GEVA...), à partir des principes et expériences des Equipes Spécialisées d'Evaluation du Handicap Psychique (ESEHP) déployées sur certains territoires.

#### **ESEHP :**

L'équipe spécialisée d'évaluation du handicap psychique (ESEHP) s'inscrit dans le courant du rétablissement, ayant pour mission de mettre en lumière les ressources de l'utilisateur pour surmonter les difficultés et prendre en compte les troubles cognitifs induits par la maladie pour des mesures de compensation plus adaptées.

L'objectif de l'ESEHP est de proposer un parcours d'évaluation à l'utilisateur en fonction du projet de ce dernier et de ses besoins, en utilisant des outils variés comme par exemple :

- une évaluation médicale diagnostique ;
- un bilan neuropsychologique ;
- une évaluation ergothérapique ;

- une mise en situation à travers la réalisation de stage dans une structure d'un membre adhérent du RÉHPSy (pour information, le RÉHPSy n'est pas représenté dans tous les départements).

### **Participer au développement de la notion de pair-aidance**

La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie, somatique ou psychique. Le partage du vécu de la maladie et du parcours de rétablissement constitue les principes fondamentaux de la pair-aidance (savoir expérientiel).

En santé mentale, un programme pilote « Médiateurs de Santé-Pair » (MSP) a été lancé en 2012. Il avait pour objectif de former et d'embaucher dans des établissements de santé mentale, des personnes ayant (eu) des troubles psychiques, rétablies ou en voie de rétablissement. Un nouveau programme « Médiateurs de Santé-Pair » est en cours pour l'année 2017-2018.<sup>2</sup>

Dans le champ médico-social, cette dimension et cette fonction sont peu développées, alors que l'expérience des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) et les apports des associations d'usagers sont tout à fait probants.

Dans le prolongement et en articulation avec le programme de Médiateurs de Santé-Pair, le projet visera à l'élargissement et au renforcement de l'intervention des usagers par leur implication et participation au fonctionnement et activités du service, en ayant le souci d'en vérifier les conditions nécessaires (acculturation entre les pair-aidants et les équipes).

### **Développer l'inter-culturation de l'ensemble des acteurs autour des concepts du rétablissement et de la réhabilitation psychosociale**

Le manque de connaissances liées au rétablissement et à la réhabilitation psychosociale est un des freins à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique.

Dans leur dimension sanitaire, leur diffusion fait partie des missions des centres de réhabilitation psychosociale, en premier lieu, auprès des établissements et professionnels de santé et également, en fonction de leurs moyens, auprès des professionnels du secteur social et médico-social.

Dans un objectif de lutte contre la stigmatisation, cette diffusion peut être élargie et vulgarisée auprès du grand public.

Par ailleurs, les organisations en réseau du secteur social et médico-social participent également de cette diffusion, dans un versant communautaire, en complément des actions réalisées par les centres de réhabilitation.

Cette dimension essentielle doit être développée dans une perspective de massification (notamment en direction des acteurs de droit commun) et à partir d'une meilleure articulation entre ces deux volets (sanitaire et communautaire). Cela concerne notamment des :

- Apports et partages de connaissances
- Transferts et adaptation réciproques d'outils et de programmes spécifiques

---

<sup>2</sup> <http://www.ccomssantementalelillefrance.org/?q=programme-%C2%AB%C2%A0m%C3%A9diateur-de-sant%C3%A9pairs%C2%A0%C2%BB>

## Développer un volet d'accompagnement vers le logement autonome ou semi-autonome

(cf point 3.4.2)

Suite à la démarche nationale du Comité Interministériel du Handicap (CIH) du 2/12/2016 en faveur de l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap, l'ARS a pour objectif de mettre en place des accompagnements pour l'autonomie par le logement.

Cela s'adresse à des personnes souffrant de handicap psychique et rencontrant des difficultés d'accès et de maintien dans le logement, en voie d'insertion dans la société (par le travail, par des activités de jour, ou d'autres activités socialement valorisantes), ayant une certaine aptitude à l'autonomie, une capacité de socialisation et un souhait d'expérimenter leur indépendance par le logement.

Il s'agit de proposer un cadre rassurant, avec des professionnels permettant la gestion du quotidien, l'aide à la recherche et à l'investissement du logement, au maintien dans le logement, à l'insertion dans l'environnement de proximité.

Ces professionnels seront présents aux moments clefs, parfois angoissants, de la journée et de la semaine : matin, soir et week-end. Les modalités de présence et/ou d'intervention lors de ces « moments clefs » seront à définir précisément.

### 3.4 Prestations réalisées au profit des usagers

#### 3.4.1. En lien avec l'accueil et l'évaluation

L'orientation et l'admission dans la structure, tiennent compte de la réalité des besoins comme des demandes des personnes et de leurs difficultés spécifiques en regard de leur projet de vie. A cette fin, un bilan complémentaire à celui ayant présidé à l'orientation sur le service, devra être réalisé à l'entrée dans la structure. Ce bilan pourra utilement s'appuyer sur les bilans et évaluations élaborés au sein des centres de réhabilitation psychosociale.

Les outils, la périodicité et les méthodes retenus pour réaliser et actualiser le bilan de la personne accueillie devront être décrits. De même, les modalités de révision du projet individuel suite aux conclusions de ces bilans devront être précisées.

#### 3.4.2. En lien avec le logement

**Le projet se donne pour objectif prioritaire l'accompagnement des personnes dans leur autonomisation, en lien avec un logement.** Cette dimension sera envisagée en assurant le maximum d'étayage des usagers, tout en permettant une autonomie progressive.

**La réalisation de ce volet "accès au logement" sera assurée dans le cadre d'un ou plusieurs partenariat(s) avec un opérateur de type bailleur social ou privé, collectivité territoriale ou tout acteur compétent dans le secteur du logement.**

Les aides existantes dans le cadre des PDLPD (plans départementaux d'accès au logement pour les personnes démunies) devront pouvoir être mobilisées par le candidat : "aides à la pierre" (construction ou rénovation) ou facilitation de l'accès aux aides individuelles.

Le service devra s'assurer de manière continue de la mise en œuvre effective de ce partenariat en remobilisant les acteurs concernés.

Les logements tant par leur localisation dans la ville que par leur aménagement intérieur devront être positionnés et conçus afin que l'environnement ne soit pas agressif pour la personne porteuse de handicap.

Les personnes pourront, en fonction de leur projet et de leurs potentialités, soit :

- Expérimenter une phase de transition en logement accompagné (résidence sociale, habitat partagé, baux glissants, appartements de transition, pension de famille/ résidence accueil,...) ;
- Accéder directement à un logement indépendant.

Le projet détaillera les partenariats qui seront développés dans ce champ. Il présentera le projet de convention avec les résidences accueil notamment créées dans le cadre du plan de relance des pensions de familles 2017/2021.

Dans l'hypothèse de l'accès à un logement indépendant, le SAMSAH ne pourra être signataire du bail, ni caution.

### **3.4.3. En lien avec l'insertion sociale**

Le projet décrira les modalités d'accompagnement favorisant l'intégration sociale des personnes accompagnées, en lien avec les dispositifs de droit commun, dédiés aux loisirs, à la culture, au sport, ou à partir d'organisations spécialisées (type GEM), ainsi qu'avec des associations à visée sociale et de solidarité, permettant de développer le bénévolat et les actions citoyennes.

### **3.4.4. En lien avec l'insertion professionnelle**

Un volet du projet individualisé d'accompagnement pourra être consacré à la mise en œuvre du projet personnalisé professionnel.

Des apprentissages professionnels pourront être proposés, sous toutes formes possibles, aux usagers. Ceux-ci devront se faire par l'intermédiaire de stages et d'accompagnements sur les lieux de travail.

Le projet détaillera les partenariats qui seront développés dans ce cadre, notamment avec les dispositifs d'emploi accompagné qui viennent d'être conventionnés dans le cadre de l'appel à projet de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes à l'été 2017.

## **4. MODALITES ET ELEMENTS DE REPONSE ATTENDUS**

### **4.1 Promoteur**

Le candidat devra justifier d'une expérience reconnue et spécifique en termes d'accompagnement médico-social de personnes avec handicap psychique, ainsi que d'une bonne connaissance du territoire et des acteurs locaux (logement et réhabilitation psychosociale).

- Le candidat devra présenter un projet de convention avec un acteur compétent en matière de logement ; cette convention déterminera les responsabilités et les moyens respectifs engagés pour la mise en œuvre de cette nouvelle offre.
- Il devra démontrer son engagement à proposer des actions, des pratiques et des outils favorisant le rétablissement des personnes en situation de handicap psychique.

Le candidat peut être, sous réserve des partenariats et engagements requis ci-dessus :

- Un promoteur répondant à titre individuel ;

- Plusieurs promoteurs répondant à titre collectif, dans le cadre d'une convention de partenariat (dans ce cas de figure, un des promoteurs sera désigné « porteur de projet »)
- Un groupement de coopération habilité (GCSMS...).

#### 4.2 Territoire à couvrir

Les territoires des centres référents de réhabilitation psychosociale sont interdépartementaux selon la répartition suivante :

- **Lyon** : Ain, Isère (Ouest), Rhône
- **Grenoble** : Isère (sauf l'Ouest), Drôme, Haute-Savoie, Savoie
- **Saint-Etienne** : Ardèche et Loire
- **Clermont-Ferrand** : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy De Dôme

##### Liste des centres référents :

Saint-Etienne (Loire) : RehaLise

Grenoble(Isère) : C3R

Lyon (Rhône) : CL3R

Clermont-Ferrand : CRRC CHU-CHSM

##### Liste des centres de proximité :

Bourg en Bresse (Ain) : Dispositif de soins de réhabilitation psycho sociale (DSRSP)

Privas (Ardèche) : Centre hospitalier Sainte-Marie

Valence (Drôme) : Centre de Réhabilitation Psychosociale (CRPS)

Villefontaine (Isère) : centre de remédiation et de réhabilitation psychosociale, CMP adultes, pôle ambulatoire de Villefontaine

Roanne (Loire) : Centre hospitalier de Roanne

Clermont-Ferrand (Puy de Dôme) : Hôpital de jour du CHU

Lyon (Rhône) Centre hospitalier Saint-Jean-de-Dieu (CESAR)

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) : L'Escale

La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) : Centre Départemental de Réhabilitation Psychosociale des Glières

En savoir plus : <https://remediation-cognitive.org/-notre-reseau->

L'objectif est de pouvoir couvrir l'ensemble de la région.

Le porteur de projet (individuel ou groupement de partenaires) pourra répondre selon la procédure retenue (AAP, AAC, ...) sur le département concerné, en garantissant une capacité à se rendre mobile ou à développer les relais requis à partir de services locaux existants. Le porteur de projet s'engage aussi à s'adapter, dans la mesure du possible et du rationnel des déplacements engagés, aux flux naturels de population vers les services déployés, qui peuvent être différents des territoires précédemment décrits et ce dans le but d'offrir une meilleure disponibilité et accessibilité des services aux personnes.

Pour la Drôme, il est attendu une couverture de l'intégralité du département.

### 4.3 Equipements mis en place pour l'accueil des personnes et les interventions

Les locaux seront situés et organisés de manière à faciliter la couverture de toute la zone identifiée, en prenant en compte les déplacements de l'équipe et ceux des publics cibles.

Ils pourront être adossés à (ou renforcer) des structures existantes afin de permettre une mutualisation des ressources (secrétariat, salles de réunions...). Toutefois, ils devront disposer d'espaces identifiés (bureaux) permettant d'assurer le fonctionnement, d'organiser les prestations et de favoriser la coordination des personnels.

Le candidat précisera dans sa réponse à l'appel à projets les principes d'aménagement et d'organisation spatiale des locaux, en fournissant, à l'appui, les plans prévisionnels à des échelles jugées pertinentes pour garantir une bonne lisibilité.

En tout état de cause, les locaux devront permettre la mise en œuvre des activités proposées.

Les normes d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité propres aux structures médico-sociales accueillant des personnes handicapées seront strictement respectées. D'une manière générale, l'ensemble des normes prévalant à l'ouverture et au fonctionnement d'un service médico-social s'imposera.

### 4.4 Exigences relatives à la qualité de l'accompagnement

Dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les établissements et services médico-sociaux, un pré-projet correspondant aux outils issus de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 (codifiée) rénovant l'action sociale et médico-sociale devra être joint.

Il est ainsi demandé au candidat de présenter les grandes lignes d'un avant-projet de service qui définira les objectifs, notamment en matière de coordination, coopération, évaluation des activités et qualité des prestations et un exemplaire du document individuel de prise en charge. L'objectif étant d'évaluer la nature et la lisibilité de l'accompagnement proposé.

**L'avant-projet de service décrira les modalités d'organisation et de fonctionnement, ainsi que les outils utilisés, notamment :**

- L'amplitude d'ouverture du service sur la semaine et dans l'année, en précisant les horaires d'ouverture journaliers, ainsi que les modalités de continuité du service en dehors des horaires d'ouverture ;
- Les modalités d'articulation avec le centre de réhabilitation partenaire ;
- Les modalités d'admission et de fin d'accompagnement par le service SAMSAH ;
- Les modalités de référence en lien avec la fin de prise en charge et la notion de file active ;
- Les modalités d'évaluation du suivi nécessaire en fonction des besoins cliniques et sociaux ;
- Les modalités de mise en œuvre d'un projet de vie individualisé et le niveau de participation de la personne suivie ainsi que des familles ;
- Les outils de réhabilitation psychosociale mis en œuvre et les professionnels impliqués<sup>3</sup> (et des éléments attestant une collaboration avec le centre référent de réhabilitation psychosociale dont

---

<sup>3</sup> FRANCK, N. (2016). Outils de la Réhabilitation psychosociale : Pratiques en faveur du rétablissement. Elsevier Masson.

relève le candidat);

- La nature des activités et des accompagnements proposés en lien avec le projet individuel de la personne ;
- Le soutien proposé aux familles et aux aidants ;
- L'organisation de la coordination des soins au sein du service et avec les partenaires extérieurs (coordination de parcours) ;
- Les partenariats envisagés avec les acteurs du logement de droit commun et leurs modalités ;
- Les partenariats envisagés avec les acteurs de l'insertion professionnelle et leurs modalités ;
- L'intégration dans l'équipe d'un travailleur pair (personne rétablie de troubles psychiques sévères, apte à s'appuyer sur son savoir expérientiel pour accompagner ses pairs) embauché au même titre que les autres professionnels sera considérée comme une plus-value de l'offre de services et sera un atout valorisé pour un projet.

Ces éléments devront permettre d'apprécier la complémentarité entre les différents modes de prise en charge et le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire. Ils seront complétés par un organigramme cible distinguant les fonctions directionnelles des fonctions opérationnelles ; précisant l'ETP affecté à chaque mission pendant et en dehors des temps d'ouverture.

Une attention particulière sera également portée aux mesures prises pour faciliter l'accessibilité géographique du SAMSAH aux personnes. Les temps de trajet nécessaires aux interventions à domicile devront être pris en considération dans l'organisation de l'activité et de l'offre de services, en fonction du territoire géographique desservi.

Le service devra s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. A ce titre, les modalités d'évaluation interne et externe du service devront être détaillées dans le projet, conformément aux dispositions des articles L.312-8, D.312- 203 et suivants du CASF.

**Les exigences en termes de formation initiale et continue des personnels devront être détaillées. Un plan de formation prévisionnel devra être transmis en appui.**

Le ou les services devra/devront disposer d'un temps de supervision animé par un professionnel extérieur à la structure, permettant d'accompagner les personnels dans une démarche d'analyse des pratiques professionnelles. Les modalités prévues en termes d'organisation et de mise en œuvre de ce temps dédié seront décrites par le candidat.

#### **4.5 Partenariats et coopérations**

Le partenariat est une dimension centrale du projet. Pour chaque axe de partenariat, il sera demandé d'explicitier les modalités opérationnelles, ainsi que de préciser le niveau de formalisation. **Les partenariats avec les centres de réhabilitation et les acteurs du logement sont requis de manière indispensable :**

##### **En lien avec les ressources du dispositif régional sanitaire de réhabilitation psychosociale.**

Une coordination formalisée avec le centre référent de réhabilitation psychosociale compétent sur le secteur géographique inhérent à la réponse est obligatoire au titre du recours, du développement et de la diffusion des principes et outils de la réhabilitation psychosociale.

Une coordination doit également être définie avec les centres référents et de proximité de réhabilitation psychosociale au titre des parcours de vie individuel pour lesquels une prise en charge

conjointe existe, ce qui ne sera pas systématiquement le cas.

L'accès au diagnostic complexe devra aussi être assuré dans le cadre de cette coopération avec les ressources du dispositif de réhabilitation psychosociale.

#### **✚ Avec les acteurs du logement**

Au regard de la priorité donnée à l'accès au logement des personnes accompagnées, des partenariats doivent impérativement être formalisés avec les acteurs du logement de droit commun (bailleurs sociaux et possiblement bailleurs privés, gestionnaire de résidences accueils) : **Le candidat devra présenter un projet de convention avec un acteur compétent en matière de logement ; cette convention déterminera les responsabilités, les moyens respectifs engagés pour la mise en œuvre de cette nouvelle offre, les modalités de portage du loyer (bénéficiaire ou gestionnaire) afin d'éviter le risque d'impact d'impayés de loyers sur la tarification.**

Dans le même ordre d'idée, des coopérations avec des résidences sociales et des pensions de famille pourront être organisées, dans l'optique de faciliter les transitions.

Des réflexions plus spécifiques autour de projets d'habitat partagé pourront être développées.

#### **✚ Avec les acteurs sociaux et médicosociaux**

Dans l'optique de privilégier une logique de renforcement des ressources existantes, le projet présenté devra faire état d'une prise en compte des dispositifs concourant aux mêmes objectifs ou objectifs connexes qui interviennent déjà sur le territoire concerné.

A partir de l'identification de ces acteurs, le projet précisera les modalités d'articulation au titre :

- De la complémentarité des interventions dans le cadre de l'accompagnement des personnes
- Des coopérations permettant la diffusion et le développement des pratiques et outils orientés vers le rétablissement.

#### **✚ Avec les dispositifs existants favorisant l'articulation entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux**

Certains territoires disposent déjà de ressources facilitant la coordination entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux (modèle des Équipes Spécialisées d'Évaluation du Handicap Psychique ou ESEHP, réseaux existants regroupant des partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux) autour du parcours des usagers vers le rétablissement.

#### **✚ Avec les autres acteurs de droit commun**

L'inclusion sociale supposant une approche globale, l'articulation des activités du service avec les acteurs intervenant dans le champ de l'emploi, la formation, les loisirs, la culture, pourront être évoqués.

Cela peut s'envisager directement en lien avec les acteurs concernés ou en relation avec les opérateurs d'accompagnement intervenant sur ces dimensions (emploi accompagné, GEM...).

#### **• Avec la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) et les Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées**

Le Service organisera les relations avec la MDA et les MDPH dans le cadre :

- De l'orientation des publics correspondant aux profils (transmission d'éléments situationnels pour une évaluation globale des besoins de compensation du handicap)
- De la contribution à la mise en œuvre du parcours de vie des personnes en situation de handicap

d'origine psychique ;

- Du renforcement de l'évaluation du handicap et de la définition des besoins de compensation ;
- De Viatrajectoire PH, pour assurer l'effectivité et le suivi des orientations
- Information régulière de la MDA et des MDPH sur la mise en œuvre des accompagnements (bilan intermédiaire de prise en charge entre autres)

#### **Avec les autres acteurs sanitaires**

Au-delà de son partenariat avec le dispositif régional de réhabilitation psychosociale, le Service devra également collaborer avec les autres dispositifs du secteur sanitaire, qu'il s'agisse des services hospitaliers, des professionnels de santé libéraux et des établissements ayant une mission de psychiatrie de secteur, avec lesquels des partenariats seront structurés, afin d'organiser le suivi des personnes accompagnées.

#### **4.6 Pilotage – gouvernance**

Des réunions de travail (Comités de Pilotage) seront régulièrement organisées entre les porteurs des différents services autorisés dans le cadre du présent appel à projets et avec les acteurs du dispositif régional de réhabilitation psychosociale dans son versant sanitaire. Ces réunions auront pour but le partage d'expériences et l'amélioration des modalités de partenariat, ainsi que le renforcement des pratiques respectives orientées vers le rétablissement des personnes souffrant de troubles psychiques.

Les modalités de pilotage régional du dispositif médicosocial de réhabilitation psychosociale seront définies, puis articulées avec le Centre Ressource Régional de Réhabilitation Psychosociale, qui sera doté de moyens supplémentaires pour assurer une fonction support à l'organisation de ces réunions, à l'évaluation de la mise en œuvre effective, de la qualité et des résultats annuels des dispositifs, à l'évaluation scientifique de l'efficacité des services déployés et à la formation des professionnels.

#### **4.7 Délai de mise en œuvre**

L'ouverture des SAMSAH, et/ou l'extension des places SAMSAH, devra être effective dans les trois mois suivant la notification d'attribution.

Le dossier de candidature devra préciser les marges de progression et de montée en puissance pour atteindre un fonctionnement optimal au regard des places autorisées et sur le volet organisationnel et budgétaire.

### **5. PERSONNELS ET ASPECTS FINANCIERS**

**Le suivi de l'activité doit intégrer un raisonnement par file active** : l'activité d'un service ne peut pas être limitée de façon arithmétique à sa capacité autorisée (dépasser l'approche 1 place=1personne). Elle doit être évaluée sur sa capacité à faire face aux besoins des personnes prises en charge, en lien avec la logique qui se développe notamment avec SERAPHIN PH.

La file active est le nombre de personnes accompagnées par un service du 1er janvier au 31 décembre d'une année donnée.

Le nombre d'ETP permet d'estimer le volume total annuel d'heures disponibles de professionnels, ainsi que le nombre de personnes accompagnées simultanément au regard des *caseload* établis dans le cadre de la littérature internationale (1 ETP de *case manager* pour 30/40 personnes suivies).

La majorité des heures disponibles de professionnels doivent être consacrées aux prestations liées directement à la mise en œuvre du projet personnalisé des personnes accompagnées, aux actes exercés dans un cadre individuel ou collectif, à une intervention directe auprès de la personne ou indirecte sur les aidants, la fratrie et les environnements.

L'intensité de la prise en charge sera adaptée aux besoins de chaque usager, en fonction de son évolution. Elle reposera sur des interventions rapprochées en période de plus grande fragilité de la personne et qui pourront être espacées en période de plus forte autonomie des personnes.

Lorsque les besoins seront durablement satisfaits, l'usager sortira du dispositif.

Les actes correspondent aux prestations directes dont le travail en collectif, l'accompagnement des aidants, l'intervention sur les environnements de droit commun (cf. nomenclature SERAFIN PH). Une personne n'est comptabilisée qu'à partir du moment où plus d'un acte par semaine est accompli à son égard (moyenne annuelle).

Aucun reste à charge ne doit porter sur les usagers du service.

### 5.1 Composition de l'équipe pluridisciplinaire

Le projet fera appel à une équipe pluridisciplinaire (salariés et intervenants) sur la base des articles D 312-165, D 312-169 et D 344-5-13 du CASF.

Sa composition devra intégrer a minima :

- Médecin coordonnateur,
- Psychologue(s),
- Ergothérapeute(s),
- Infirmier(s),
- Éducateur(s),
- Support administratif (direction, secrétariat et comptabilité- gestion- paie),
- Assistant(es) sociale ou CESF,
- Chargé(s) de gestion locative (Cette ressource devant en priorité être recherchée sur un partenariat extérieur avec les acteurs du logement)

Il est fortement souhaitable qu'un/que des travailleur(s) pair(s) fasse(nt) partie de l'équipe du SAMSAH et soit rémunéré à ce titre.

D'autres professionnels peuvent être mobilisés dans le cadre de partenariat(s) et donc sur des co-financements, tels que :

- Conseiller(s) en insertion professionnelle
- Conseiller(s) en économie sociale et familiale
- Chargé(s) de gestion locative
- Psychomotricien(s)

- Educateur(s) sportif
- Le cas échéant, les **professionnels des pensions de famille et résidences accueil**

Le candidat devra fournir à cet effet :

- Le tableau des effectifs salariés ainsi que les prestations délivrées par des professionnels extérieurs, en équivalents temps pleins en spécifiant les mutualisations de postes envisagées et leurs modalités ;
- L'organigramme prévisionnel ;
- Les projets de fiches de poste ;
- Le projet de fiche de poste et la rémunération proposée pour le(s) travailleur(s) pair(s). Le planning prévisionnel d'une semaine type ;

Les dispositions salariales applicables au personnel seront également précisées (convention collective le cas échéant). Le candidat devra par ailleurs préciser et, le cas échéant étayer, les recherches qu'il aura effectuées pour que les recrutements envisagés soient opérationnels dans le calendrier imparti au présent cahier des charges.

**Le promoteur devra prévoir et présenter un plan de formation continue, en lien et notamment avec les centres référents. L'objectif poursuivi étant de maintenir et perfectionner de manière continue et régulière les savoirs et compétences des équipes.**

## 5.2 Cadrage budgétaire

Les SAMSAH disposent d'un double financement :

- Un forfait "soins" fixé par l'ARS, (enveloppe "assurance maladie") : 12 987 € par place
- Et un prix de journée établi pour le fonctionnement du volet social arrêté par la Présidente du Conseil départemental annuellement pour le département de la Drôme. Le service devra être habilité à l'aide sociale, pour l'ensemble ou une partie de ses places. Les critères de financement sont ceux fixés par le règlement départemental de l'aide sociale de chaque Département associé au présent appel à projet.  
Il est attendu que le financement départemental soit équivalent, à minima, à 50 % du forfait "soins" précité, soit 6 493,50 € par place.

**Pour les prestations relatives à l'accompagnement social le coût annuel moyen à la place financé par le Département est de 6818 €.**

**Pour les prestations liées à la dispensation et la coordination des soins, l'ARS accordera un financement "assurance maladie", en année pleine, pour 22 places, sur la base d'une dotation totale de 285 714€.**

### **Montant prévisionnel des dépenses restant à la charge des personnes accueillies**

Le projet pourra prévoir cependant que certaines dépenses restent à la charge des personnes accompagnées (participation à certaines activités de loisir ciblées, ponctuelles et exceptionnelles). Cette disposition ne sera acceptée que dans la mesure où elle s'inscrit pleinement dans le projet d'accompagnement de la personne, les recettes prévisionnelles devront être évaluées.

## Grille de cotation des projets

Thèmes	Critères	Coefficient pondérateur	Cotation de 1 à 5
<b>Gouvernance et partenariats</b>	<i>Modalités d'articulation avec le dispositif régional de réhabilitation psychosociale dans son versant sanitaire et autres établissements sanitaires en tant que de besoin</i>	5	
	<i>Modalités d'articulation avec les Etablissements et Services Sociaux et Médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap psychique, et avec les dispositifs favorisant l'articulation entre les secteurs sanitaires, sociaux et médicosociaux</i>	4	
	<i>Modalités d'articulation avec les ressources de droit commun, en particulier dans les champs du logement, (dont projet de convention avec un acteur du logement) et facultativement de l'emploi/formation, des loisirs et de la culture</i>	5	
	<i>Modalités d'articulation avec les MDPH</i>	4	
<b>Qualité du projet d'accompagnement</b>	<i>Appropriation des recommandations nationales de bonnes pratiques HAS et ANESM</i>	5	
	<i>Modalités de mise en œuvre opérationnelle des différentes missions</i>	4	
	<i>Participation et soutien de la famille et des proches</i>	3	
	<i>Garantie des droits des usagers et modalités de mise en place des outils de la loi 2002-2</i>	3	
	<i>Stratégie d'amélioration continue de la qualité et modalités d'évaluation des résultats</i>	4	
<b>Moyens humains, matériels et financiers</b>	<i>Ressources humaines : adéquation de la composition de l'équipe aux missions, adaptation et évaluation des compétences (formation, supervisions...)</i>	5	
	<i>Intégration d'un travailleur pair dans l'équipe</i>	3	
	<i>Localisation et modalités de couverture du territoire d'intervention</i>	4	
	<i>Cohérence du budget présenté au regard du projet</i>	3	
	<i>Respect de la dotation allouée</i>	4	
<b>Capacité de mise en œuvre</b>	<i>Expérience du promoteur (connaissance du territoire et du public)</i>	5	
	<i>Capacités de mise en œuvre du projet par le candidat (capacités financières, respect des délais attendus)</i>	4	

La réponse consiste en un projet détaillé d'organisation et de fonctionnement. Il devra faire apparaître clairement les points suivants :

- La compréhension et l'analyse de la demande
- La vision du lien et du fonctionnement avec les centres référents
- La convention de partenariat avec un acteur du logement
- Les modalités de couverture territoriale
- Le référentiel d'intervention de l'équipe et l'expérience du promoteur dans le champ du handicap psychique
- La connaissance du territoire et ses ressources dans le cadre du fonctionnement du service
- Des exemples détaillés de mise en œuvre opérationnelle d'une intervention
- Le réseau partenarial et l'implantation du promoteur sur le territoire, notamment les autres services sociaux et médico-sociaux, ainsi que les promoteurs d'habitat inclusif
- La composition de l'équipe (fonctions, missions, compétences, temps de travail)
- Le plan de formation pluriannuel (formations, professionnels concernés + coûts)
- Le budget prévisionnel 2018 (fonctionnement partiel) et 2019 (année pleine)
- Les mutualisations envisagées tant en interne qu'en externe
- La capacité du promoteur à mettre en place le service dans les délais impartis
- Les modalités de mise en œuvre des outils de la loi 2002-2

**Exigences minimales :**

Les candidats sont autorisés à présenter des variantes aux exigences posées par le présent cahier des charges sous réserve du respect des exigences suivantes :

- Partenariat avec un centre référent sur la réhabilitation psychosociale
- Projet de convention avec un acteur du logement
- Respect des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles HAS/Anesm
- Handicap psychique
- Pluridisciplinarité de l'équipe
- Principe d'un service intervenant en établissement et sur les lieux de vie de l'utilisateur
- Budget

## Cahier des charges

### Annexe 1

#### Article R313-4-3 du code de l'action sociale et des familles

Créé par Décret n°2010-870 du 26 juillet 2010 - art. 1

-----

Chaque candidat, personne physique ou morale gestionnaire responsable du projet, adresse en une seule fois à l'autorité ou aux autorités compétentes, par lettre recommandée avec avis de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester de la date de leur réception, les documents suivants :

#### 1° Concernant sa candidature :

- a) Les documents permettant de l'identifier, notamment un exemplaire de ses statuts s'il s'agit d'une personne morale de droit privé ;
- b) Une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est pas l'objet de l'une des condamnations devenues définitives mentionnées au livre III du présent code ;
- c) Une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est l'objet d'aucune des procédures mentionnées aux articles L. 313-16, L. 331-5, L. 471-3, L. 472-10, L. 474-2 ou L. 474-5 ;
- d) Une copie de la dernière certification aux comptes s'il y est tenu en vertu du code de commerce ;
- e) Des éléments descriptifs de son activité dans le domaine social et médico-social et de la situation financière de cette activité ou de son but social ou médico-social tel que résultant de ses statuts lorsqu'il ne dispose pas encore d'une telle activité ;

#### 2° Concernant son projet :

- a) Tout document permettant de décrire de manière complète le projet en réponse aux besoins décrits par le cahier des charges ;
- b) Un état descriptif des principales caractéristiques auxquelles le projet doit satisfaire, dont le contenu minimal est fixé par arrêté 30 août 2010, comportant notamment un bilan financier, un plan de financement et un budget prévisionnel ;
- c) Le cas échéant, l'exposé précis des variantes proposées et les conditions de respect des exigences minimales que ces dernières doivent respecter ;
- d) Dans le cas où plusieurs personnes physiques ou morales gestionnaires s'associent pour proposer un projet, un état descriptif des modalités de coopération envisagées.

# Cahier des charges

## Annexe 2

Arrêté du 30 août 2010

relatif au contenu minimal de l'état descriptif des principales caractéristiques du projet déposé dans le cadre de la procédure de l'appel à projets mentionnée à l'article L. 313-1-1 du code de l'action sociale et des familles

JORF n°0208 du 8 septembre 2010 page 16352 - texte n° 39 - NOR: M TSA1019130A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 313-1-1 et R. 313-4-3

Vu l'avis de la section sociale du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale en date du 21 juillet 2010 ;

Vu l'avis de la commission consultative d'évaluation des normes en date du 29 juillet 2010,

Arrête :

### **Article 1**

Le contenu minimal de l'état descriptif des principales caractéristiques du projet mentionné à l'article R. 313-4-3 du code de l'action sociale et des familles comporte :

- 1° Un dossier relatif aux démarches et procédures propres à garantir la qualité de la prise en charge comprenant :
  - un avant-projet du projet d'établissement ou de service mentionné à l'article L. 311-8 ;
  - l'énoncé des dispositions propres à garantir les droits des usagers en application des articles L. 311-3 à L. 311-8 ainsi que, le cas échéant, les solutions envisagées en application de l'article L. 311-9 pour garantir le droit à une vie familiale des personnes accueillies ou accompagnées ;Lorsque la demande d'autorisation concerne un service mentionné au 14° du I de l'article L. 312-1, l'énoncé des dispositions propres à garantir les droits des usagers en application des articles L. 471-6 et L. 471-8 ;
  - la méthode d'évaluation prévue pour l'application du premier alinéa de l'article L. 312-8, ou le résultat des évaluations faites en application du même article dans le cas d'une extension ou d'une transformation ;
  - le cas échéant, les modalités de coopération envisagées en application de l'article L. 312-7 ;
- 2° Un dossier relatif aux personnels comprenant :
  - une répartition prévisionnelle des effectifs par type de qualification ;
  - si la demande d'autorisation concerne un service mentionné au 14° ou au 15° du I de l'article L. 312-1, les méthodes de recrutement suivies pour se conformer aux dispositions des articles L. 471-4 et L. 474-3 et les règles internes fixées pour le contrôle des personnes qui ont reçu délégation des représentants du service pour assurer la mise en œuvre des mesures de protection des majeurs ou des mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial ;
- 3° Selon la nature de la prise en charge ou en tant que de besoin, un dossier relatif aux exigences architecturales comportant :
  - une note sur le projet architectural décrivant avec précision l'implantation, la surface et la nature des locaux en fonction de leur finalité et du public accueilli ou accompagné ;
  - en cas de construction nouvelle, des plans prévisionnels qui peuvent, conformément à la réglementation qui leur est applicable, ne pas être au moment de l'appel à projet obligatoirement réalisés par un architecte ;
- 4° Un dossier financier comportant outre le bilan financier du projet et le plan de financement de l'opération, mentionnés au 2° de l'article R. 313-4-3 du même code :
  - a) Les comptes annuels consolidés de l'organisme gestionnaire lorsqu'ils sont obligatoires ;
  - b) Le programme d'investissement prévisionnel précisant la nature des opérations, leurs coûts, leurs modes de financement et un planning de réalisation ;
  - c) En cas d'extension ou de transformation d'un établissement ou d'un service existant, le bilan comptable de cet établissement ou service ;
  - d) Les incidences sur le budget d'exploitation de l'établissement ou du service du plan de financement mentionné ci-dessus ;
  - e) Le cas échéant, les incidences sur les dépenses restant à la charge des personnes accueillies ou accompagnées ;
  - f) Le budget prévisionnel en année pleine de l'établissement ou du service pour sa première année de fonctionnement.Les modèles des documents relatifs au bilan financier, au plan de financement et à celui mentionné au d sont fixés par arrêté du ministre chargé de l'action sociale.

### **Article 2**

Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 2010.

**APPEL A PROJET OU CANDIDATURE CONSTITUTION SAMSAH REHABILITATION**

**ATTESTATION PRÉALABLE**

Je, soussigné ....., représentant légal de..... ,

Présente auprès de l'ARS une demande dans le cadre de l'appel à candidatures portant constitution d'un SAMSAH.

Je certifie exactes, précises et complètes, les informations du présent dossier, et je certifie avoir pris connaissance des recommandations, guides, cahiers des charges et référentiels applicables dans le cadre de l'élaboration de mon projet.

Date : ..... .....

Nom, signature et cachet du représentant légal de  
l'entité gestionnaire,

(Le cas échéant)

Nom, signature et cachet du représentant légal de  
l'entité propriétaire maître d'ouvrage

## FICHE D'IDENTITÉ

Compléter les deux rubriques :

---

### L'ÉTABLISSEMENT OU LE SERVICE PORTEUR

N° FINESS établissement : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Commune : .....

Code postal : .....

 ..... Fax : .....

E-mail : .....

Nom du Directeur : .....

Date du dernier arrêté d'autorisation : .....

Capacité totale autorisée : .....

Date de signature de la convention tripartite : .....

Date de la signature d'un CPOM: .....

---

### L'ENTITÉ GESTIONNAIRE

N° FINESS entité juridique : .....

Raison sociale : .....

.....

Statut de l'entité :

Etablissement public autonome  Etablissement public rattaché à un EPS

Etat, collectivités  Organisme de protection sociale  Mutuelle  Association

Privé à caractère commercial  Privé à but non lucratif (association)

 ..... Fax : .....

E-mail : .....

Représentant légal :

**PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER ET QUALITÉ :**

NOM : .....QUALITE

TELÉPHONE ..... FAX : .....

E-MAIL : .....

.....

## DÉCISION DE SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE

N° 2019-10

annule et remplace la décision n° 2019-04 du 19 avril 2019

La directrice interrégionale des douanes et droits indirects à Lyon,

Vu l'arrêté de délégation de signature de Monsieur le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 2019-119 du 18 avril 2019, relatif à la gestion et à l'organisation courante de la direction interrégionale des douanes et droits indirects Auvergne-Rhône-Alpes,

donne délégation, à l'effet de signer tout document permettant d'accomplir les actes de gestion et d'organisation courante de la direction interrégionale des douanes et droits indirects Auvergne-Rhône-Alpes, à :

- M. Pascal REGARD, administrateur supérieur, adjoint à la directrice interrégionale ;
- Mme Joséphine LEFOULON-MAYMARD, directrice des services douaniers de 1ère classe, cheffe du pôle «Pilotage et contrôle interne» ;
- M. Fabrice AUGNET, directeur des services douaniers de 2ème classe, chef du pôle «Moyens» ;
- Mme Anne VALLA, directrice des services douaniers de 2ème classe, cheffe du pôle «Ressource humaines locales» ;
- M. Alain KOUBI, inspecteur régional fonctionnel de 1ère classe, secrétaire général interrégional ;
- Mme Isabelle MOREAU-FLACHAT, inspectrice régionale de 2ème classe au service Ressources Humaines ;
- Mme Christelle CALMEJANE-GAUZINS, inspectrice au service Ressources Humaines ;
- M. Fabien BLANCHET, inspecteur au service Ressources Humaines

Fait à Lyon, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

Signé, Anne CORNET

## **DÉCISION DE SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE**

### **Ordonnancement et de comptabilité générale de l'État**

N° 2019-11

Annule et remplace la décision n° 2019-05 du 19 avril 2019

La directrice interrégionale des douanes et droits indirects d'Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2007-1665 du 26 novembre 2007 relatif à l'organisation des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;

Vu le décret du 24 octobre 2018 nommant Monsieur Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône;

Vu l'arrêté ministériel du 8 décembre 2014 nommant Madame Anne CORNET, directrice interrégionale des douanes Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-119 du 18 avril 2019 donnant délégation de signature à Madame Anne CORNET en tant que responsable des budgets opérationnels de programme interrégionaux des douanes Auvergne-Rhône-Alpes ;

DÉCIDE :

**Article 1** : Délégation est donnée à :

- M. Pascal REGARD, administrateur supérieur, adjoint à la directrice interrégionale
- Mme Joséphine LEFOULON-MAYMARD, directrice des services douaniers de 1ère classe, cheffe du pôle «Pilotage et contrôle interne» ;
- M. Fabrice AUGNET, directeur des services douaniers de 2ème classe, chef du pôle «Moyens» ;
- Mme Anne VALLA, directrice des services douaniers de 2ème classe, cheffe du pôle «Ressource humaines locales» ;
- M. Alain KOUBI, inspecteur régional fonctionnel de 1ère classe, secrétaire général interrégional ;

à effet de :

- signer tout acte se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes imputables sur les budgets opérationnels de la direction interrégionale Auvergne-Rhône-Alpes relevant des programmes suivants :

    n° 218 « Conduite et pilotage des politiques économique et financière » ;

    n° 302 « Facilitation et sécurisation des échanges » ;

    n° 724 « Opérations immobilières déconcentrées » ;

    n° 723 « Contribution aux dépenses immobilières ».

- signer tout acte relatif aux dépenses sans ordonnancement relevant du programme 200 « remboursement et dégrèvement d'impôts d'État ».

**Article 2** : Délégation est donnée à :

- Mme Evelyne HALTER, inspectrice régionale de 2ème classe au pôle « Moyens » ;
- Mme Aurélie FERMEAUX, inspectrice, responsable du service de la comptabilité,

à effet de :

▪ signer ou valider, sans limite de montant, tout acte se traduisant par l'ordonnancement :

- de dépenses relatives aux frais de déplacement, frais de changement de résidence, bordereaux de reconstitution de régies d'avances, subventions sécurité tabacs ;

- de recettes non fiscales ;

imputables sur les budgets opérationnels interrégionaux relevant du programme n° 302 «Facilitation et sécurisation des échanges » ;

▪ signer ou valider tout acte relatif aux dépenses sans ordonnancement relevant du programme 200 « remboursement et dégrèvement d'impôts d'État ».

**Article 3** : Délégation de signature est donnée à M. Fabrice AUGNET, directeur des services douaniers de 2ème classe, à effet de signer toute déclaration de conformité en matière d'opérations d'inventaire et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par la

constatation des droits et obligations et l'inventaire des biens se rapportant au domaine de compétence de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Lyon.

**Article 4** : Délégation est donnée à :

- Mme Nicole PACAILLER, inspectrice régionale de 2ème classe au service Informatique ;
- M. Jacques GUILHOT, inspecteur au service informatique ;
- Mme Carole ANGLADE, inspectrice régionale de 3ème classe au service Immobilier ;
- Mme Taouis HARAUBIA, inspectrice au service Immobilier ;
- Mme Isabelle BOUILLOUD, inspectrice au service Fournitures-Achats ;
- Mme Evelyne HALTER, inspectrice régionale de 2ème classe au pôle « Moyens » ;
- M. Vincent AUDU, inspecteur régional de 2ème classe à la gestion du parc automobile ;
- Mme Isabelle MOREAU-FLACHAT, inspectrice régionale de 2ème classe au service Ressources Humaines ;
- Mme Christelle CALMEJANE-GAUZINS, inspectrice au service Ressources Humaines ;
- M. Fabien BLANCHET, inspecteur au service Ressources Humaines
- Mme Lucette BOVAGNET, inspectrice régionale de 3ème classe, chef du service du recrutement et de la formation professionnelle ;
- M. Jeremy PIEROT, inspecteur régional de 3ème classe au service du recrutement et de la formation professionnelle ;

à l'effet de signer ou valider, dans le cadre de leurs attributions respectives et dans la limite des seuils d'habilitation indiqués dans l'annexe à la présente décision, tout acte se traduisant par l'ordonnancement de dépenses, relatif aux opérations budgétaires relevant des programmes visés à l'article 1.

**Article 5** : Délégation de signature est donnée à :

- Mme Evelyne HALTER, inspectrice régionale de 2ème classe au pôle « Moyens », à l'effet de :

mettre à disposition les crédits du budget opérationnel de programme 0302-DI 69 auprès de l'UO 0302-DI 69 DI69;

- procéder à la programmation budgétaire conformément aux dispositions de l'article 11 du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 ;
- procéder à des ré-allocations d'autorisations d'engagement (AE) entre les actions du programme, dès lors que l'économie générale du BOP n'est pas remise en cause.

**Article 6** : La présente décision sera notifiée au Trésorier Général Douane, comptable assignataire, et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

Signé, Anne CORNET

## Annexe I

- Nicole PACAILLER, inspectrice régionale de 2ème classe au service Informatique	2 000 €
- Jacques GUILHOT, inspecteur au service informatique	2 000 €
- Evelyne HALTER, inspectrice régionale de 2ème classe au pôle « Moyens »	2 000 €
- Carole ANGLADE, inspectrice régionale de 3ème classe au service Immobilier	2 000 €
- Isabelle BOUILLOUD, inspectrice au service Fournitures-Achats	2 000 €
- Taouis HARAUBIA, inspectrice au service immobilier	2 000 €
- Vincent AUDU, inspecteur régional de 2ème classe à la gestion du parc automobile	2 000 €
- Isabelle MOREAU-FLACHAT, inspectrice régionale de 2ème classe au service Ressources Humaines	1 000 €
- Christelle CALMEJANE-GAUZINS, inspectrice au service Ressources Humaines	1 000 €
- Fabien BLANCHET, inspecteur au service Ressources Humaines	1 000 €
- Lucette BOVAGNET, inspectrice régionale de 3ème classe, chef du service du recrutement et de la formation professionnelle	1 000 €
- Jeremy PIEROT, inspecteur régional de 3ème classe au service du recrutement et de la formation professionnelle	1 000 €

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Secrétariat général  
pour les affaires régionales

Service de la modernisation  
et de la coordination régionale

Lyon, le 2 juillet 2019

Arrêté n° 2019 - 174

portant modification de la composition nominative du conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PRÉFET DU RHÔNE

Officier de la Légion d'Honneur

Officier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4134-2 et R. 4134-1 à R. 4134-6 ;

Vu le décret n° 2015-1917 du 30 décembre 2015 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la refonte de la carte des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres ;

Vu le décret n° 2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu la circulaire interministérielle NOR INTB1724006C du 27 septembre 2017 relative aux modalités de renouvellement des CESER au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-505 du 11 décembre 2017 modifié fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-525 du 31 décembre 2017 modifié portant composition nominative du conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la lettre du 8 juin 2019 par laquelle Madame Annick BRUNIER, représentant "Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes", présente sa démission de ladite structure ;

Vu la lettre du 11 juin 2019 de Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes désignant Monsieur Christophe CHAVOT pour siéger au sein du conseil en remplacement de Madame Annick BRUNIER, démissionnaire ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRÊTE :

Article 1<sup>er</sup> : La composition nominative du conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, fixée par arrêté préfectoral du 31 décembre 2017 et complétée par arrêté préfectoral du 27 mars 2019, est modifiée ainsi qu'il suit :

Nombre de sièges	Mode de désignation
	<p><b>1<sup>er</sup> collège : représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées : 61 sièges</b></p> <p><b>Entreprises et artisanat (32)</b></p> <p>9 désignés par la chambre de commerce et d'industrie de région d'Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Madame Myriam BENCHARAA</b>  <b>Madame Irène BREUIL</b>  <b>Monsieur Gilles DUBOISSET</b>  <b>Madame Jocelyne DUPLAIN</b>  <b>Monsieur Daniel PARAIRE</b>  <b>Monsieur Stanislas RENIÉ</b>  <b>Madame Marie SIQUIER</b>  <b>Monsieur Jean VAYLET</b>  <b>Madame Christine VEYRE DE SORAS</b></p> <p>5 désignés par le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Madame Dorothee VENOSINO</b>  <b>Monsieur Eric LE JAOUEN</b>  <b>Monsieur Philippe CHARVERON</b>  <b>Monsieur Patrick CELMA</b>  <b>Madame Anne Sophie PANSERI</b></p> <p>4 désignés par la Confédération des petites et moyennes entreprises (C.P.M.E.) Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Madame Sandrine STOJANOVIC</b>  <b>Monsieur Bruno TARLIER</b>  <b>Monsieur Hervé DUBOSCQ</b>  <b>Madame Séverine BESSON-THURA</b></p> <p>4 désignés par l'U2P Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Monsieur Dominique GUISEPPIN</b>  <b>Monsieur Bruno CABUT</b>  <b>Madame Pascale JOUVANCEAU</b>  <b>Madame Françoise DESPRET</b></p> <p>5 désignés par la chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Monsieur Pierre GIROD</b>  <b>Monsieur Didier LATAPIE</b>  <b>Monsieur André MOLLARD</b>  <b>Madame Elisabeth PELLISSIER</b></p>

**Madame Carole PEYREFITTE**

4 désignés par accord entre l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération régionale des chambres des professions libérales Auvergne-Rhône-Alpes (CNPL)

**Madame Anne-Marie ROBERT**  
**Monsieur Christophe MARCAGGI**  
**Monsieur Dominique BLANC**  
**Madame Nicole BEZ**

1 désigné par accord entre le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises Auvergne et le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises Rhône-Alpes

**Monsieur Pierre ROBILLARD**

**Métiers (16)**

3 désignés par accord entre les pôles de compétitivité - Lyon-Biopôle et Minalogic Partenaires - Céréales Vallée et ViaMéca - Plastipolis et Tenerrdis

**Monsieur Jean CHABBAL**  
**Monsieur Alain MARTEL**  
**Madame Florence CLÉMENT**

1 désigné par France Chimie AuRA :

**Monsieur René-Pierre FURMINIEUX**

1 désigné par le comité des banques Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération Bancaire Française

**Monsieur Pierre-Henri GRENIER**

2 désignés par l'Union des industries métallurgiques et électriques de la région Auvergne-Rhône-Alpes (UIMM), dont un au titre des industries électriques et un au titre des industries mécaniques de la métallurgie

**Madame Françoise PFISTER**  
**Monsieur Claude BORDES**

1 désigné par la Fédération française du bâtiment de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

**Monsieur Frédéric REYNIER**

1 désigné par la Fédération régionale des travaux publics Auvergne-Rhône-Alpes.

**Monsieur Jean-Marc CORNUT**

1 désigné par accord entre la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération des entreprises de Transports et Logistique de France (TLF)

**Madame Valérie LASSALLE**

1 désigné par l'Union inter-entreprises textiles de Lyon et sa région (U.N.I.T.E.X.)

**Monsieur Jean-Charles POTELLE**

1 désigné par l'Association régionale Auvergne-Rhône-Alpes des industries agro-alimentaires (A.R.I.A.)

**Monsieur Alain TRICHARD**

1 désigné par accord entre la délégation territoriale de l'Union des entreprises et des

	salariés pour le logement et les chambres régionales de la Fédération des promoteurs constructeurs de France Auvergne-Rhône-Alpes <b>Monsieur Éric VERRAX</b>
1	désigné par SYNTEC Rhône-Alpes. <b>Monsieur Philippe DESSERTINE</b>
1	désigné par accord entre les directions régionales de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), d'Électricité de France (EDF) et de La Poste <b>Monsieur Alain THAUVETTE</b>
1	désigné par l'Union nationale industries carrière (UNICEM) Auvergne-Rhône-Alpes <b>Monsieur Alain BOISSELON</b>
	<b>Agriculture (12)</b>
3	désignés par la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes. <b>Monsieur Jean-Luc FLAUGÈRE</b> <b>Madame Pascale THOMASSON</b> <b>Monsieur Yannick FIALIP</b>
2	désignés par la fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Auvergne-Rhône-Alpes <b>Madame Véronique COMBE</b> <b>Monsieur Jean-Pierre ROYANNEZ</b>
2	désignés par les Jeunes agriculteurs Auvergne-Rhône-Alpes. <b>Madame Sandrine COTTIER</b> <b>Monsieur Jérémy LEROY</b>
2	désignés par la Confédération paysanne d'Auvergne-Rhône-Alpes. <b>Madame Annie ROUX</b> <b>Monsieur Jean GUINAND</b>
1	désigné par la Coordination rurale Auvergne-Rhône-Alpes <b>Monsieur Georges LAMIRAND</b>
1	désigné par Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes <b>Monsieur Christophe CHAVOT</b>
1	désigné par la Confédération régionale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole Auvergne-Rhône-Alpes, représentant le secteur coopératif de production <b>Monsieur Henri JOUVE</b>
	<b>Économie sociale et solidaire (1)</b>
1	désigné par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) <b>Monsieur Thierry BERNELIN</b>
<b>61</b>	
	<b>2<sup>ème</sup> collège : représentants des organisations syndicales de salariés les plus</b>

	<p><b>représentatives : 61 sièges</b></p> <p>18 désignés par le comité régional de la Confédération générale du travail (C.G.T.) Auvergne-Rhône-Alpes.</p> <p><b>Madame Gisèle BASCOULERGUE</b>  <b>Madame Lynda BENSELLA</b>  <b>Madame Catherine BÉRAUD</b>  <b>Madame Lise BOUVERET</b>  <b>Monsieur Bruno BOUVIER</b>  <b>Monsieur Fabrice CANET</b>  <b>Madame Rosa DA COSTA</b>  <b>Monsieur Antoine FATIGA</b>  <b>Monsieur Philippe FAURE</b>  <b>Madame Nathalie GELDHOF</b>  <b>Madame Karine GUICHARD</b>  <b>Monsieur Éric HOURS</b>  <b>Madame Laurence MARGERIT</b>  <b>Monsieur Jean-Raymond MURCIA</b>  <b>Madame Agnès NATON</b>  <b>Monsieur Laurent PUTOUX</b>  <b>Monsieur Vincent RODRIGUEZ</b>  <b>Monsieur Stéphane TOURNEUX</b></p>
	<p>17 désignés par l'union régionale de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p><b>Monsieur Jean BARRAT</b>  <b>Madame Édith BOLF</b>  <b>Monsieur Steve DUPUIS</b>  <b>Madame Blanche FASOLA</b>  <b>Monsieur Jean-Marc GUILHOT</b>  <b>Monsieur Daniel GUILLOT</b>  <b>Monsieur Christian JUYAUX</b>  <b>Madame Christine LAGNIER</b>  <b>Monsieur Bruno LAMOTTE</b>  <b>Monsieur Jean-Luc LOZAT</b>  <b>Madame Marie-Christine MORAIN</b>  <b>Monsieur François MORISSE</b>  <b>Madame Agnès NINNI</b>  <b>Madame Michelle RAUFAST BENBAKKAR</b>  <b>Madame Delphine ROUSSY</b>  <b>Monsieur Patrick SIVARDIÈRE</b>  <b>Madame Annick VRAY</b></p>
	<p>11 désignés par l'union régionale de la Confédération générale du travail Force ouvrière (C.G.T.-F.O.) Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p><b>Madame Jeannine BERTHIER</b>  <b>Monsieur Éric BLACHON</b>  <b>Monsieur Frédéric BOCHARD</b>  <b>Madame Colette DELAUME</b>  <b>Monsieur Jean-Pierre GILQUIN</b>  <b>Madame Michelle LEYRE</b>  <b>Monsieur Arnaud PICHOT</b>  <b>Madame Gisèle MERCIER épouse ROUVEURE</b>  <b>Monsieur Pascal SAMOUTH</b>  <b>Madame Hélène SÉGAULT</b>  <b>Monsieur Pio VINCIGUERRA</b></p>

3	<p>désignés par accord entre l'union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) Auvergne et l'Union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) Rhône-Alpes</p> <p><b>Madame Valérie GAUDIN</b>  <b>Monsieur Bernard LAURENT</b>  <b>Monsieur François GRANDJEAN</b></p>
5	<p>désignés par l'union régionale de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (C.F.E.-C.G.C.) Auvergne-Rhône-Alpes.</p> <p><b>Monsieur Laurent CARUANA</b>  <b>Monsieur Erick ACOLATSE</b>  <b>Monsieur Robert CARCELES</b>  <b>Madame Sylvie GALLIEN</b>  <b>Madame Madeleine GILBERT</b></p>
4	<p>désignés par l'union régionale de l'Union nationale des syndicats autonomes (U.N.S.A.) Auvergne-Rhône-Alpes.</p> <p><b>Monsieur Bruno BISSON</b>  <b>Madame Catherine HAMELIN</b>  <b>Monsieur Michel MYC</b>  <b>Madame Sophie MUSSET</b></p>
1	<p>désigné par la Fédération syndicale unitaire (F.S.U.) Auvergne-Rhône-Alpes.</p> <p><b>Monsieur Jacques AGNÈS</b></p>
2	<p>désignés par l'Union syndicale solidaires Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p><b>Madame Denise MILBERGUE</b>  <b>Monsieur Patrick VÉLARD</b></p>
61	

	<p><b>3<sup>ème</sup> collège : représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région et représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable : 61 sièges</b></p>
1	<p>désigné par l'union régionale des associations familiales Auvergne-Rhône-Alpes (URAF)  <b>Madame Béatrice VIGNAUD</b></p>
1	<p>désigné par les Caisses d'allocations familiales de la région Auvergne-Rhône-Alpes (CAF)  <b>Monsieur Alain VIALLE</b></p>
1	<p>désigné par accord entre la CARSAT Auvergne, la CARSAT Rhône-Alpes et l'association régionale des caisses de MSA (ARCMSA) Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Madame Sarah DOGNIN DIT CRUISSAT</b></p>
1	<p>désigné par GROUPAMA Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Monsieur Patrick LAOT</b></p>
1	<p>désigné par l'union régionale de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Monsieur Marc AUBRY</b></p>
1	<p>désigné par la Fédération hospitalière de France région Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Madame Catherine GEINDRE</b></p>
1	<p>désigné par accord entre la délégation Auvergne Rhône-Alpes de l'Union française des retraités, l'Union nationale des instances de coordination des offices et réseaux de personnes âgées (U.N.I.O.R.P.A.), l'Union régionale des Fédérations départementales Génération Mouvement Les aînés ruraux et la Fédération nationale des associations de retraités Auvergne Rhône-Alpes  <b>Monsieur Philippe AUSSEDT</b></p>
1	<p>désigné par accord entre le centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) Auvergne et le CREAI Rhône-Alpes  <b>Monsieur Jean-Pierre CLAVERANNE</b></p>
1	<p>désigné par l'union régionale inter-fédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Monsieur Frédéric RAYNAUD</b></p>
1	<p>désigné par l'union régionale SCOP et SCIC Auvergne et Rhône-Alpes  <b>Monsieur Guy BABOLAT</b></p>
1	<p>désigné par l'Association pour le digital en région Auvergne-Rhône-Alpes (ADIRA)  <b>Monsieur Michel-Louis PROST</b></p>
1	<p>désigné par la conférence des établissements publics de recherche en Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Monsieur Dominique PELLA</b></p>
4	<p>désignés par accord entre les présidents de l'Université de Lyon, de l'Université Grenoble-Alpes et de l'Université Clermont Auvergne &amp; associés  <b>Monsieur Khaled BOUABDALLAH</b>  <b>Madame Nathalie MEZUREUX</b>  <b>Madame Lise DUMASY</b>  <b>Monsieur Mathias BERNARD</b></p>

- 4 désignés par accord entre la section régionale de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de la fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de l'union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) et l'union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (URAPEL) d'Auvergne et Rhône-Alpes :  
**Monsieur Laurent ESSERTAIZE**  
**Madame Zihar ZAYET**  
**Madame Anaïck GALLO**  
**Monsieur Jean-Marie BENOIT**
- 1 désigné par l'association Lyon place financière et tertiaire :  
**Monsieur Jean-Pierre LAC**
- 2 désignés par le collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) Auvergne-Rhône-Alpes, dont un représentant âgé de moins de 30 ans d'une association de jeunesse et d'éducation populaire, ayant fait l'objet d'un agrément par le ministère chargé de la jeunesse :  
**Madame Valérie COURIO**  
**Monsieur Alexis MONNET**
- 1 désigné par accord entre l'union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles Auvergne-Rhône-Alpes (UR-CIDFF) et Filactions :  
**Madame Paulette BROUSSAS**
- 2 désignés en accord entre l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) Auvergne-Rhône-Alpes, l'association de la Fondation étudiante pour la ville (AFEV), la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) et l'Union nationale inter-universitaire (UNI), âgés de moins de 30 ans et représentants des associations de jeunesse et d'éducation populaire, ayant fait l'objet d'un agrément par le ministère chargé de la jeunesse :  
**Madame Charlotte BARRETT**  
**Monsieur Nassim MEKEDDEM**
- 1 désigné par l'union régionale des fédérations des œuvres laïques (URFOL) Auvergne-Rhône-Alpes :  
**Monsieur Antoine QUADRINI**
- 1 désigné par accord entre le comité régional olympique et sportif (CROS) Auvergne et le Comité régional olympique et sportif (CROS) Rhône-Alpes :  
**Madame Marie-Christine PLASSE**
- 2 désignés par le comité régional du tourisme Auvergne-Rhône-Alpes :  
**Madame Josette VIGNAT**  
**Monsieur Rémi PESCHIER**
- 1 désigné par accord entre l'Union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir » d'Auvergne et celle de Rhône-Alpes :  
**Monsieur Robert POSSE**
- 2 désignés par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'un au titre de l'insertion par l'activité économique  
**Monsieur Armand ROSENBERG**  
**Madame Anne MOYROUD**
- 1 désigné par accord entre l'association Rhône-Alpes des conservateurs (ARAC) et la Fondation du patrimoine  
**Monsieur Jean-Bernard NUIRY**

- 1 désigné par le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC)  
**Monsieur Antoine MANOLOGLOU**
- 1 désigné par accord entre l'association Sauve qui peut le court métrage, l'association Ardèche Images, l'EPCC CITIA, l'association Imaginove, l'association GRAC (groupement régional de l'action cinématographique), l'ACRIRA (association des Cinémas de recherche Indépendants de la région alpine), l'association les Ecrans, l'association Plein champ et la Cinéfabrique  
**Monsieur Gérard MARTIN**
- 1 désigné par accord entre les associations de bibliothécaires de France d'Auvergne et de Rhône-Alpes, l'association des libraires de Rhône-Alpes et l'association des libraires d'Auvergne  
**Monsieur Christian MASSAULT**
- 5 désignés par accord entre l'association régionale des organismes d'habitation à loyers modérés (A.R.R.A.H.L.M.), l'association régionale de la Confédération nationale du logement Auvergne-Rhône-Alpes (CNL), l'Union régionale solidaires pour l'habitat (SOLIHA), la Fédération des entreprises publiques locales (EPL) et l'Union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.)  
**Madame**  
**Monsieur Jean-Jacques ARGENSON**  
**Monsieur Michel LE FAOU**  
**Monsieur Victor-John VIAL-VOIRON**  
**Madame Christine JUILLAND**
- 1 désigné par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Auvergne-Rhône-Alpes  
**Monsieur Patrick BÉDIAT**
- 1 désigné par accord entre Aide à Toute Détresse Quart-Monde, l'Union régionale des entreprises d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes, le Secours Populaire français Rhône-Alpes et le Secours Populaire français Auvergne, la délégation régionale du Secours Catholique Auvergne et la délégation régionale du Secours Catholique Rhône-Alpes  
**Madame Marie-Élisabeth GOUÉDARD-COMTE**
- 1 désigné par la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE)  
**Monsieur Yvon CONDAMIN**
- 1 désigné par l'association Filière bois Fibois Auvergne-Rhône-Alpes  
**Madame Anne-Marie BAREAU**
- 1 désigné par accord entre l'URAPEI Rhône-Alpes, l'URAPEI Auvergne, la direction régionale de l'Association des paralysés de France (APF) Auvergne-Rhône-Alpes, la Fondation Perce Neige et l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) Auvergne-Rhône-Alpes  
**Monsieur Maël PICCOLO**
- 1 désigné par l'association nationale des apprentis (ANAF)  
**Monsieur Aurélien CADIOU**
- 1 désigné par accord entre la Fondation OVE et Handi-Sup Auvergne  
**Monsieur Jean-Pierre DEMAGNY**
- 2 désignés par la Jeune chambre économique Auvergne-Rhône-Alpes  
**Madame Linda PROFIT**  
**Monsieur Thomas BONNEFOY**

	<p><b>Représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable. 10 sièges</b></p>
2	<p>désignés par l'Union des fédérations Auvergne-Rhône-Alpes de protection de la nature (Union régionale F.R.A.P.N.A.)  <b>Monsieur Georges ÉROME</b>  <b>Madame Frédérique RESCHE-RIGON</b></p>
1	<p>désigné par la Fédération régionale Auvergne pour la protection de la nature et de l'environnement (FRANE)  <b>Monsieur Marc SAUMUREAU</b></p>
1	<p>désigné par la Ligue de coordination Auvergne-Rhône-Alpes de protection des oiseaux (LPO)  <b>Madame Elisabeth RIVIÈRE</b></p>
1	<p>désigné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne  <b>Madame Eliane AUBERGER</b></p>
1	<p>désigné par la fédération régionale des chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes  <b>Monsieur Rémy CERNYS</b></p>
4 Personnalités qualifiées	<p>désignées par arrêté préfectoral  <b>Madame Aurélie DESSEIN</b>  <b>Madame Sophie D'HERBOMEZ-PROVOST</b>  <b>Monsieur Willy GUIEAU</b>  <b>Monsieur Jean-Louis VERDIER</b></p>
<b>61</b>	
	<p><b>4<sup>ème</sup> collège : personnalités qualifiées : 7 sièges</b></p>
7	<p>désignées par arrêté préfectoral  <b>Monsieur Denis BARATAY</b>  <b>Madame Manon DOYELLE</b>  <b>Monsieur Bernard FAUREAU</b>  <b>Madame Nadine GELAS</b>  <b>Monsieur Michel HABOUZIT</b>  <b>Monsieur Christophe MARGUIN</b>  <b>Madame Marie BRUNO</b></p>
<b>68</b>	

Article 2 : Les membres du conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes sont désignés pour six ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Article 3 : L'arrêté n° 2019-143 du 12 juin 2019 est abrogé.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Article 5 : Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Pascal MAILHOS